



RENAULT
LAGUNA



RENAULT a choisi ELF

Moteurs tous types
sauf 1.9 dCi avec
filtre à particules

ELF EXCELLIUM LDX 5W-40

Performances optimales, protection maximale dans les conditions les plus sévères
Tous types de conduite

ACEA A3 / B4

ELF EVOLUTION SXR 5W-40

Performances optimales
Tous types de conduite

ACEA A3 / B4

Moteurs 1.9 dCi
avec filtre à particules

ELF SOLARIS RNX 5W-30

Performances optimales, protection durable du filtre à particules et respect de l'environnement
Tous types de conduite

ACEA C3

Moteurs essence
et GPL

ELF EVOLUTION SXR 5W-30

Economie de carburant, protection moteur et respect de l'environnement
Tous types de conduite

ACEA A5 / B5

Moteurs essence
et GPL

ELF COMPETITION ST 10W-40

Autre lubrifiant homologué par RENAULT, pour usage normal

ACEA A3 / B4

Boîte mécanique 5 vit.
Boîte mécanique 6 vit.
Boîte automatique

Elf développe des lubrifiants spécifiques à chaque transmission RENAULT :
Tranself TRJ 75W80, Tranself TRT 75W80, Tranself TRP 75W80, Tranself TRX 75W80
pour boîtes manuelles, Renaultmatic D3Syn et Renaultmatic D2 pour boîtes automatiques.
Ces fluides participent activement aux prestations de votre véhicule. (*)

RENAULT recommande les lubrifiants ELF homologués, pour vos appoints et vidanges.
(*) Pour connaître l'huile adaptée à votre véhicule, reportez-vous au carnet d'entretien.
Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site www.lubrifiants.elf.com



Bienvenue à bord de votre nouvelle RENAULT

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre RENAULT et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de tous les perfectionnements techniques dont elle est dotée.
- d'obtenir la permanence d'un fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux incidents bénins qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en retirerez, les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Et si certains points vous restent encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feront un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existants pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.

De même certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Bonne route au volant de votre RENAULT.

Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite de RENAULT, 92100 Billancourt 2005.



	• Pression de gonflage des pneumatiques	0.04 - 0.07
	• Carte RENAULT : utilisation	1.02 → 1.09
	• Dispositifs de retenue pour enfants	1.35 → 1.49
	• Témoins lumineux (tableau de bord)	1.54 → 1.69
	• Démarrage/arrêt moteur	2.03 → 2.06
	• Conduite	2.02 → 2.42
	Frein de parking assisté	2.12 → 2.14
	Système de surveillance de pression des pneumatiques	2.19 → 2.22
	Contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.23 - 2.24
	Système antipatinage	2.25 - 2.26
	Assistance au freinage d'urgence	2.29
	Régulateur-limiteur de vitesse	2.30 → 2.36
	Aide au parking	2.37 - 2.38
	• Chauffage/air conditionné	3.02 → 3.19
	• Capot moteur/entretien	4.02 → 4.16
	• Conseils pratiques (changement de lampes, fusibles, dépannages, anomalies de fonctionnement)	5.02 → 5.44

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre voiture

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en bar ou kg/cm² à froid)

Versions berline	1.6 16V - 2.0 16V 2.0 T	3.0 V6 2.0 T	1.9 dCi	2.0 dCi 2.2 dCi
Types de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	BG1H - BG1G - BG1L BG0P - BG0W - BG0Z	BG0K - BG0Y BG0T	BG0G - BG1A BG1V - BG10 BG1W - BG05	BG0F - BG11 BG1T - BG1S
Utilisation hors autoroute				
• Avant	2,0(1)	2,3	2,2	2,3
• Arrière	2,0	2,1	2,1	2,1
Utilisation autoroute (2)				
• Avant	2,3(1)	2,7	2,5	2,7
• Arrière	2,2	2,2	2,2	2,2
Roue de secours	2,3(1)	2,7	2,5	2,7
Dimensions des jantes (3)	6,5 J 15 - 6,5 J 16 - 7 J 17			
Dimensions des pneumatiques (3)	195/65 R 15 H - 205/55 R 16 H ou V - 205/60 R 16 V - 225/45 R 17 V			

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

- (1) Véhicule avec boîte automatique : rajoutez 0,1 bar.
- (2) Particularité des véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque.
La vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « masses » au chapitre 6.
- (3) La dimension des jantes et pneumatiques dépend de la version et du pays de commercialisation.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en PSI à froid)

Versions berline	1.6 16V - 2.0 16V 2.0 T	3.0 V6 2.0 T	1.9 dCi	2.0 dCi 2.2 dCi
Types de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	BG1G - BG1H - BG0P BG0Z - BG0W BG1L	BG0K - BG0Y BG0T	BG0G - BG1V BG1A - BG10 BG1W - BG05	BG0F - BG11 BG1T - BG1S
Utilisation hors autoroute				
• Avant	29(1)	33	32	33
• Arrière	29	30	30	30
Utilisation autoroute (2)				
• Avant	33(1)	39	36	39
• Arrière	32	32	32	32
Roue de secours	33(1)	39	36	39
Dimensions des jantes (3)	6,5 J 15 - 6,5 J 16 - 7 J 17			
Dimensions des pneumatiques (3)	195/65 R 15 H - 205/55 R 16 H ou V - 205/60 R 16 V - 225/45 R 17 V			

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

- (1) Véhicule avec boîte automatique : rajoutez 2 PSI.
- (2) Particularité des véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque.
La vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression des pneumatiques augmentée de 3 PSI.
Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « masses » au chapitre 6.
- (3) La dimension des jantes et pneumatiques dépend de la version et du pays de commercialisation.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en bar ou kg/cm² à froid)

Versions break	1.6 16V - 2.0 16V 2.0 T	3.0 V6 2.0 T	1.9 dCi	2.0 dCi 2.2 dCi
Types de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	KG1G - KG1H - KG1L KG0P - KG0W - KG0Z	KG0Y - KG1K KG0T	KG0G - KG1E KG1A - KG1V KG1W - KG1F KG10 - KG05	KG0F - KG11 KG1T - KG1S
Utilisation hors autoroute • Avant • Arrière	2,0(1) 2,0	2,3 2,1	2,2 2,1	2,3 2,1
Utilisation autoroute (2) • Avant • Arrière	2,3(1) 2,2	2,7 2,2	2,5 2,2	2,7 2,2
Roue de secours	2,3(1)	2,7	2,5	2,7
Dimensions des jantes (3)	6,5 J 15 - 6,5 J 16 - 7 J 17			
Dimensions des pneumatiques (3)	195/65 R 15 H - 205/55 R 16 H ou V - 205/60 R 16 V - 225/45 R 17 V			

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) Véhicule avec boîte automatique : rajoutez 0,1 bar.

(2) Particularité des véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque.
La vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « masses » au chapitre 6.

(3) La dimension des jantes et pneumatiques dépend de la version et du pays de commercialisation.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en PSI à froid)

Versions break	1.6 16V - 2.0 16V 2.0 T	3.0 V6 2.0 T	1.9 dCi	2.0 dCi 2.2 dCi
Types de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	KG1G - KG1H - KG1L KG0P - KG0W - KG0Z	KG1K - KG0Y KG0T	KG0G - KG1E KG1A - KG1V KG05 - KG1W KG1F - KG10	KG0F - KG11 KG1T - KG1S
Utilisation hors autoroute • Avant • Arrière	29(1) 29	33 30	32 30	33 30
Utilisation autoroute (2) • Avant • Arrière	33(1) 32	39 32	36 32	39 32
Roue de secours	33(1)	39	36	39
Dimensions des jantes (3)	6,5 J 15 - 6,5 J 16 - 7 J 17			
Dimensions des pneumatiques (3)	195/65 R 15 H - 205/55 R 16 H ou V - 205/60 R 16 V - 225/45 R 17 V			

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) Véhicule avec boîte automatique : rajoutez 2 PSI.

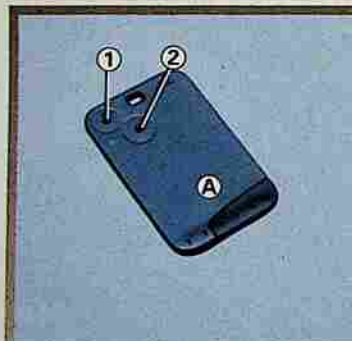
(2) Particularité des véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque.
La vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression des pneumatiques augmentée de 3 PSI.
Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « masses » au chapitre 6.

(3) La dimension des jantes et pneumatiques dépend de la version et du pays de commercialisation.

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre voiture

Carte RENAULT : généralités, utilisation, super-condamnation	1.02 → 1.09
Portes	1.10 → 1.15
Système antidémarrage	1.16 - 1.17
Appui-tête - Sièges	1.18 → 1.23
Ceintures de sécurité	1.24 → 1.27
Dispositifs de retenue complémentaires	1.28 → 1.34
aux ceintures avant	1.28 → 1.31
aux ceintures arrière	1.32
dispositif de protection latérale	1.33
Pour la sécurité des enfants	1.35 → 1.47
Désactivation airbag passager avant	1.46 - 1.47
Poste de conduite	1.48 → 1.51
Tableau de bord	1.52 → 1.57
Matrice	1.58 → 1.63
Ordinateur de bord	1.64 → 1.67
Heure et température extérieure	1.68
Volant de direction	1.69
Rétroviseurs	1.70 - 1.71
Avertisseurs sonore et lumineux	1.72
Éclairage et signalisations extérieures	1.73 → 1.77
Réglage des projecteurs	1.78
Essuie-vitres / Lave-vitres	1.79 → 1.81
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.82 - 1.83

CARTES RENAULT : généralités



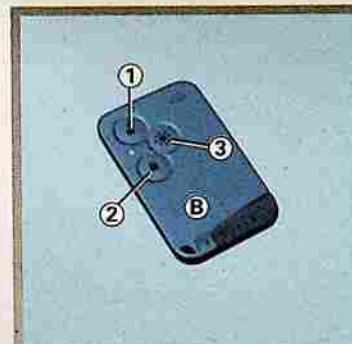
Carte RENAULT à télécommande **A**

Elle est reconnaissable à la présence des deux boutons 1 et 2.

Elle permet :

- le déverrouillage ou verrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant (reportez-vous en pages suivantes) ;
- suivant véhicule, la fermeture automatique des vitres et du toit ouvrant (reportez-vous aux paragraphes « lève-vitres avec relevage automatique » et « toit ouvrant » en chapitre 3) ;
- le fonctionnement de certains dispositifs (ex : radio, sièges à commandes électriques...) ;
- le démarrage moteur (reportez-vous au paragraphe « mise en route du moteur » en chapitre 2).

CARTES RENAULT : généralités (suite)

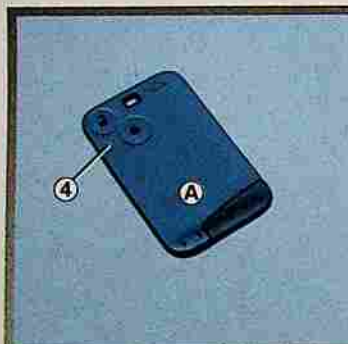


Carte RENAULT en mode mains libres **B**

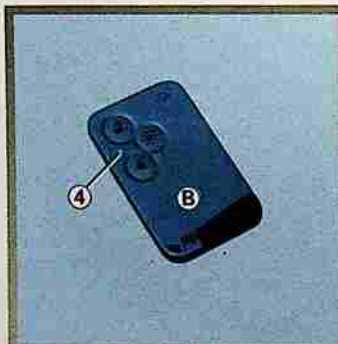
Elle est reconnaissable à la présence des trois boutons 1, 2 et 3.

Elle permet :

- le déverrouillage ou verrouillage **automatique**, si vous le souhaitez, des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant ;
- le déverrouillage ou verrouillage volontaire des ouvrants et de la trappe à carburant (reportez-vous en pages suivantes) ;
- suivant véhicule, la fermeture automatique des vitres et du toit ouvrant (reportez-vous aux paragraphes « lève-vitres avec relevage automatique » et « toit ouvrant » en chapitre 3) ;
- le fonctionnement de certains dispositifs (ex : radio, sièges à commandes électriques...) ;
- le démarrage moteur, (reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « mise en route du moteur »).
- de commander la fonction « éclairage extérieur d'accompagnement » (reportez-vous au paragraphe « éclairage et signalisation extérieure » en chapitre 1).



Les cartes RENAULT A et B sont alimentées par une pile qu'il convient de remplacer lorsque le témoin de pile 4 ne s'allume plus (reportez-vous au paragraphe « carte RENAULT : pile », en chapitre 5).



Particularité : pour certains véhicules, la carte RENAULT enregistre des réglages choisis par l'utilisateur de la carte : les choix des réglages de climatisation automatique, certaines radios, les réglages du siège électrique (si celui-ci est mémorisé), le positionnement des rétroviseurs... Il est donc conseillé de garder toujours la même carte RENAULT de manière à retrouver ses réglages personnels.

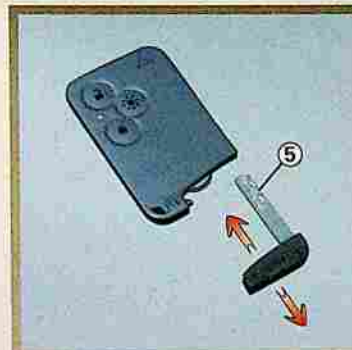
Portée de la télécommande

Elle varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la carte RENAULT pouvant verrouiller ou déverrouiller intempestivement les portes !



Responsabilité du conducteur

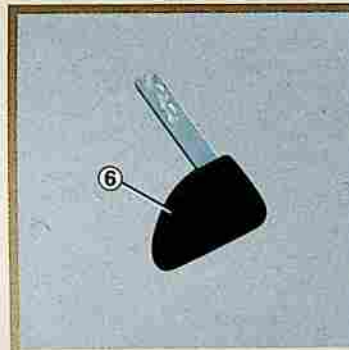
Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT laissée dans le lecteur de carte ou dans l'habitacle en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, mains...). Risque de blessures graves.



Clé de secours intégrée 5 ou indépendante 6 (suivant véhicule)

Son utilisation est exceptionnelle, elle sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant côté gauche lorsque la carte RENAULT ne peut pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte ;
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...



Pour l'utilisation de la clé de secours, reportez-vous au paragraphe « verrouillage/déverrouillage des portes ».

Une fois entré dans le véhicule à l'aide de la clé de secours, introduisez la carte RENAULT dans le lecteur de carte pour pouvoir démarrer.

Remplacement, besoin supplémentaire d'une carte RENAULT

En cas de perte ou si vous désirez une autre carte RENAULT, adressez-vous exclusivement à votre Représentant RENAULT.

En cas de remplacement d'une carte RENAULT, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses cartes RENAULT chez votre Représentant RENAULT pour initialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes RENAULT par véhicule.

Défaillance de la carte RENAULT.

Assurez-vous d'avoir toujours la pile en bon état, sa durée de vie est d'environ deux ans.

Reportez-vous au paragraphe « carte RENAULT : piles » en chapitre 5.

CARTE RENAULT À TÉLÉCOMMANDE : utilisation



Déverrouillage des portes

Pressez le bouton de déverrouillage 1.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse.

Particularité (pour certains pays) :

- un appui sur le bouton 1 permet de déverrouiller uniquement la porte conducteur,
- deux appuis successifs sur le bouton 1 permettent de déverrouiller tous les ouvrants.

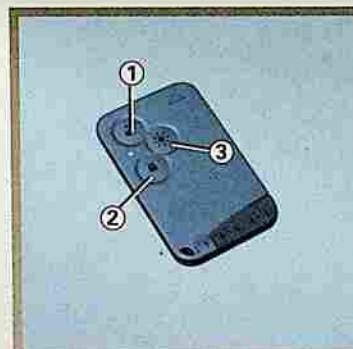
Verrouillage des portes

Pressez le bouton de verrouillage 2.

Le verrouillage est visualisé par deux clignotements des feux de détresse :

- si une porte avant est ouverte ou mal fermée, il n'y a pas de verrouillage des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse,
- si l'un des autres ouvrants est ouvert ou mal fermé, il n'y a pas de clignotement des feux de détresse.

CARTE RENAULT EN MODE MAINS LIBRES : utilisation



Mode mains libres

Déverrouillage des portes

Carte RENAULT sur vous, approchez-vous du véhicule.

Dès que vous passez la main dans la poignée d'un ouvrant (portes ou porte de coffre), les serrures se déverrouillent automatiquement.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse.

Si vous avez verrouillé le véhicule en appuyant sur le bouton de verrouillage 2 de la carte RENAULT, le mode mains libres ne sera plus actif. Le déverrouillage ne pourra se faire que par un appui sur le bouton 1 de déverrouillage de la carte RENAULT.

Verrouillage des portes

Carte RENAULT sur vous, portes fermées, éloignez-vous du véhicule : les portes se verrouillent automatiquement.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par deux clignotements des feux de détresse, l'allumage fixe des répétiteurs latéraux (pendant environ 10 secondes) et l'audition d'un bip sonore.

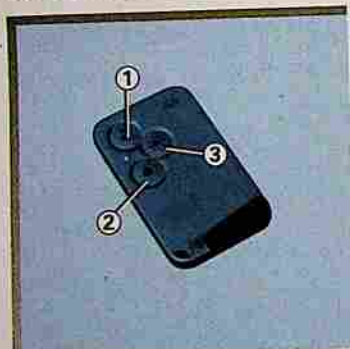
Ce bip sonore peut être choisi parmi plusieurs possibilités ou supprimé, consultez votre Représentant RENAULT.

Nota : si vous avez déverrouillé le véhicule en appuyant sur le bouton de déverrouillage de la carte RENAULT et si vous n'êtes pas retourné en mode mains libres, le véhicule ne se condamnera pas automatiquement. Il vous faudra appuyer sur le bouton 2 de verrouillage de la carte RENAULT.



Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant la carte RENAULT à l'intérieur.

CARTE RENAULT EN MODE MAINS LIBRES : utilisation (suite)



Sortir du mode mains libres

Si vous souhaitez passer en mode manuel, vous pouvez sortir du mode mains libres en condamnant ou en décondamnant le véhicule par un appui sur la touche 1 ou 2.

Le fonctionnement de la carte RENAULT est le même que décrit précédemment au paragraphe « carte RENAULT à télécommande : utilisation » en ce qui concerne le verrouillage et le déverrouillage des portes.

Retourner en mode mains libres

Le mode mains libres revient systématiquement à chaque mise sous contact du véhicule.

Fonction « éclairage à distance »

Permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

Un appui sur la touche 3 allume les feux de position, les codes, les répétiteurs latéraux et l'éclairage intérieur pendant environ 30 secondes.

Nota : un nouvel appui sur la touche 3 pendant les 30 secondes éteint les éclairages.



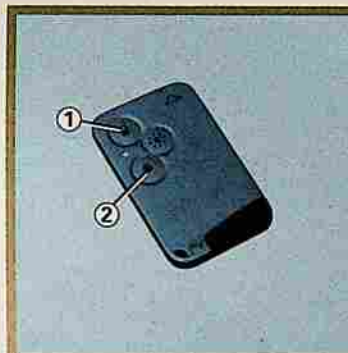
Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant la carte RENAULT à l'intérieur.

SUPER CONdamnATION



Super condamnation des ouvrants (pour certains pays)

Celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher ainsi l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas, par exemple, d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture de porte de l'intérieur).



Pour activer la super condamnation, vous pouvez :

- soit exercer deux pressions brèves sur le bouton 2 ;
- soit exercer une pression longue sur le bouton 2.

Le verrouillage est visualisé par quatre clignotements des feux de détresse.

Particularité : la super condamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.



N'utilisez jamais la super condamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule !

Particularité du mode mains libres

L'activation de la super condamnation fait sortir du mode mains libres.

Pour déverrouiller les portes vous devrez appuyer sur le bouton 1 (reportez-vous au paragraphe Carte RENAULT en mode mains libres : utilisation).

Le mode mains libres revient systématiquement à chaque mise sous contact du véhicule.



Ouverture de l'extérieur

Une fois les portes déverrouillées à l'aide de la carte RENAULT, saisissez la poignée 1 et tirez vers vous jusqu'à ouvrir la porte.



Ouverture de l'intérieur

Manceuvrez la poignée 2.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

A l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie...).



Sécurité enfants

Véhicules équipés du contacteur 3 avec témoin intégré

Appuyez sur le contacteur 3 pour condamner le fonctionnement des lève-vitres arrière et l'ouverture des portes arrière.

L'allumage du témoin confirme la condamnation des portes.



En cas de défaillance, un bip sonore vous en avertit et le témoin intégré ne s'allume pas.



Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres et des portes arrière en appuyant sur le contacteur 3, côté dessin.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule Carte RENAULT à l'intérieur et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.



Autres cas

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier 4 de chaque porte et vérifiez de l'intérieur que les portes soient bien condamnées.

VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE DES PORTES

Verrouillage/déverrouillage des portes de l'extérieur

Celui-ci se fait à l'aide de la carte RENAULT : reportez-vous aux paragraphes « cartes RENAULT » en chapitre 1.

Dans certains cas, la carte RENAULT peut ne pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...) ;
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé de secours (intégrée à la carte ou, suivant véhicule, indépendante) pour la porte avant gauche ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous au paragraphe « commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur » en chapitre 1).



Utilisation de la clé de secours intégrée 2

Insérez l'embout de la clé de secours 2 au niveau de l'encoche 1.

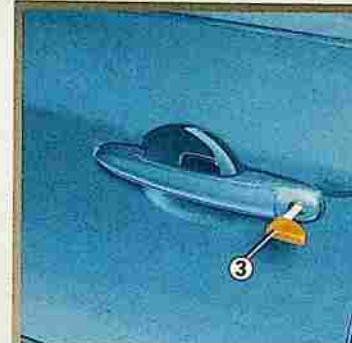
Effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache A.

Évitez de poser la carte RENAULT à proximité d'appareils électroniques (ordinateur portable...) : risque d'usure prématurée de la pile.



Introduisez la clé 2 dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte.

VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE DES PORTES (suite)



Utilisation de la clé de secours indépendante 3 (suivant véhicule)

Introduisez la clé 3 dans la serrure de la porte gauche et verrouillez ou déverrouillez la porte.



Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis 4 (à l'aide d'un outil type tournevis plat) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule.

VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE DES PORTES (suite)



Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur 5 commande simultanément les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

Verrouillage des ouvrants sans la carte RENAULT

Contact coupé, une porte avant ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur 5.

A la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

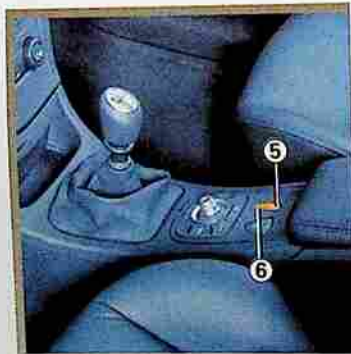
Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte RENAULT.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant votre carte RENAULT à l'intérieur.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Témoin d'état des ouvrants

Contact mis, le témoin 6 intégré au contacteur vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les ouvrants de l'extérieur, le témoin 6 reste allumé pendant environ une minute.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

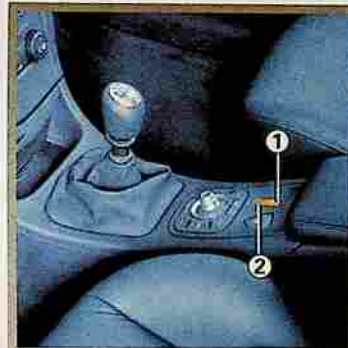
Vous devez avant tout décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes 1 côté condamnation (côté cadenas) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.

Pour la désactiver

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes 1 côté décondamnation (opposé au cadenas) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.



Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture d'une porte, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 10 km/h ;

- par appui sur le bouton de décondamnation des portes 1.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant 2 intégré au bouton 1 ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la carte RENAULT du véhicule.

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après arrêt du moteur.



Principe de fonctionnement

Lors du démarrage moteur, le témoin 1 s'allume fixe durant quelques secondes puis s'éteint. (Reportez-vous au paragraphe « démarrage moteur » en chapitre 2.)

Si le code n'est pas reconnu par le véhicule, le témoin 1 et le lecteur clignotent indéfiniment (clignotement rapide), le véhicule ne peut pas démarrer.



Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages, etc.) peut être dangereuse.

Elle doit être effectuée par le personnel qualifié RENAULT.

Témoins

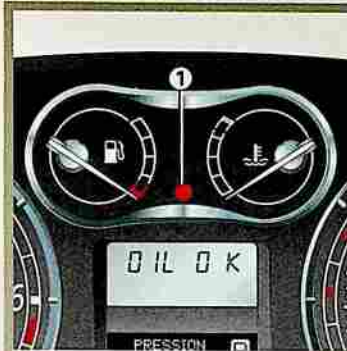
Témoin de protection du véhicule

Quelques secondes après l'arrêt du moteur, le témoin 1 clignote en permanence.

Témoin de fonctionnement du système

À la mise sous contact vous pouvez démarrer le moteur. Le témoin 1 s'allume fixe durant environ trois secondes, puis s'éteint.

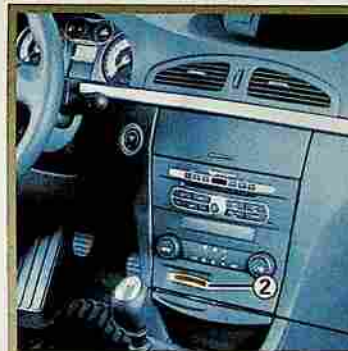
SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE (suite)



Témoin d'anomalie de fonctionnement

Après la mise sous contact si le témoin 1 continue à clignoter ou reste allumé fixe cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

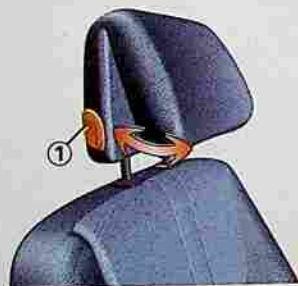
En cas de perturbation et/ou de non reconnaissance de la carte RENAULT mains libres, insérez celle-ci dans le lecteur de carte 2.



En cas de défaillance de la carte RENAULT (clignotement rapide du témoin 1 et du lecteur de carte 2), utilisez, si possible, la seconde carte RENAULT (livrée avec le véhicule).

Dans tous les cas, faites appel impérativement à un Représentant RENAULT qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

APPUIS-TÊTE AVANT



Pour monter l'appui-tête
Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

Pour descendre l'appui-tête
Appuyez sur le bouton 1 et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.



Pour enlever l'appui-tête
Montez l'appui-tête dans sa position la plus haute. Appuyez sur le bouton 2 et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

Nota : lorsque l'appui-tête est extrait, veillez à ne pas modifier le positionnement des tiges 3.



Pour remettre l'appui-tête

Au cas où le réglage des tiges aurait été modifié, sortez les tiges 3 au maximum en tirant dessus (veillez à leur alignement et à leur propreté).

En cas de difficultés, vérifiez que les crans soient vers l'avant.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage, veillez à son bon verrouillage.

Appuyez sur le bouton 1 et enfoncez l'appui-tête au maximum.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



Pour régler la hauteur

Tout en maintenant l'appui-tête tiré vers vous, faites-le coulisser lentement de haut en bas.

L'appui-tête ne descend pas jusqu'en bas. Pour cela appuyez simultanément sur la languette 1 et l'appui-tête.

Pour l'enlever

Appuyez sur la languette 1.

Pour le remettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantage vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.



Position de rangement des appuis-tête arrière

Appuyez sur la languette 1 et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissé est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale, le haut de l'appui-tête devant se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

SIÈGES AVANT À COMMANDES MANUELLES



Pour avancer ou reculer

Levez le levier 1 pour déverrouiller. A la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour incliner le dossier

Levez le levier 2 et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.



Pour régler le confort du siège conducteur au niveau des lombaires :

Manœuvrez la poignée 5.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages voiture à l'arrêt.

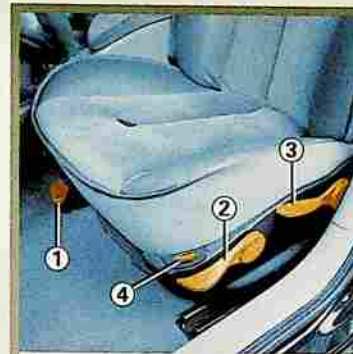


Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers du siège en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers de siège.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

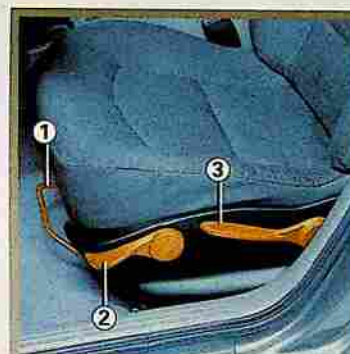
SIÈGES AVANT À COMMANDES MANUELLES (suite)



Pour régler la hauteur de l'assise du siège conducteur :

Manœuvrez le levier 3 autant de fois que nécessaire :

- vers le haut pour monter l'assise ;
- vers le bas pour descendre l'assise.



Sièges chauffants

Contact mis, actionnez le contacteur 4 (un témoin s'allume au tableau de bord).

Le système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages voiture à l'arrêt.



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers du siège en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers de siège.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

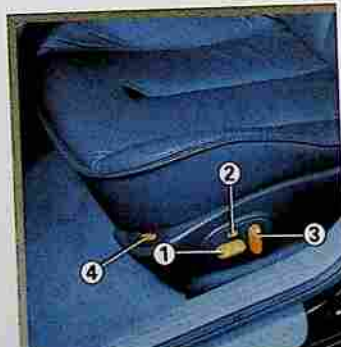
SIÈGES AVANT AVEC COMMANDES ÉLECTRIQUES

Les contacteurs 1 et 3 reproduisent la forme du siège : le contacteur 1 sert aux réglages de l'assise et le contacteur 3 sert aux réglages du dossier.

Pour les véhicules qui en sont équipés, le bouton 2 sert à mémoriser la position de conduite choisie. Dans ce cas, il est possible de mémoriser une position de conduite par carte RENAULT.

Le système fonctionne :

- carte mains-libres détectée ou, suivant véhicule, carte RENAULT en position « accessoires » dans le lecteur carte ;
- pour les véhicules équipés du bouton 2, il fonctionne aussi à l'ouverture de la porte conducteur, contact coupé, pendant environ 40 minutes.



Réglages de l'assise : contacteur 1

- **Pour avancer**
Actionnez-le vers l'avant.
- **Pour reculer**
Actionnez-le vers l'arrière.
- **Pour rehausser**
Actionnez l'arrière du contacteur vers le haut.
- **Pour abaisser**
Actionnez l'arrière du contacteur vers le bas.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages voiture à l'arrêt.

Réglages du dossier : contacteur 3

- **Pour incliner le dossier**
Actionnez-le vers l'avant ou l'arrière.

Sièges chauffants

Contact mis, actionnez le contacteur 4 (un témoin s'allume au tableau de bord).

Le système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers du siège en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers de siège.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

MÉMORISATION DU SIÈGE CONDUCTEUR

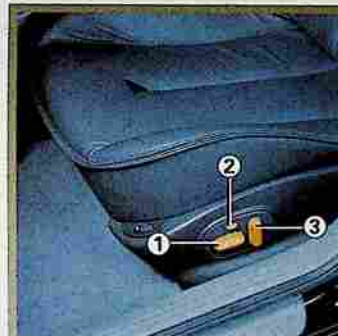
Il est possible de mémoriser une position de conduite par carte RENAULT.

Une position de conduite regroupe les réglages du siège conducteur et les réglages des rétroviseurs extérieurs.

Lorsqu'une position de conduite est mémorisée, le déverrouillage des portes par la carte RENAULT et l'ouverture de la porte entraînent un rappel automatique des réglages du siège et des rétroviseurs extérieurs liés à la carte RENAULT utilisée.

Le système fonctionne :

- carte mains-libres détectée ou, suivant véhicule, carte RENAULT en position « accessoires » dans le lecteur carte ;
- à l'ouverture de la porte conducteur, contact coupé, pendant environ 40 minutes.



Procédure de mémorisation du siège conducteur

Contact mis, réglez le siège à l'aide des contacteurs 1 et 3 (voir paragraphe « sièges avant avec commandes électriques » en chapitre 1).

Appuyez sur le bouton 2 jusqu'à entendre un bip sonore : la position de conduite est mémorisée.

Répétez cette procédure pour chacune des cartes RENAULT.

Rappel d'une position mémorisée

Véhicule à l'arrêt, exercez un appui bref sur le bouton 2.

Nota : le rappel de la position mémorisée est interrompu s'il y a appui sur l'un des boutons de réglage du siège durant le rappel.

En roulage, il est possible de régler la position de conduite mais pas de procéder à un rappel de position de conduite.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez :

- d'abord au réglage de votre position de conduite,
- puis, à l'ajustement de votre ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.



Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas veiller à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Réglage de la position de conduite

- Asseyez-vous bien au fond de votre siège (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos.
- Réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier. Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.
- Réglez la position de votre appui-tête. Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale.
- Réglez la hauteur d'assise. Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.
- Réglez la position du volant.



Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de baudrier 1 doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin 2 doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, etc.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (suite)



Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité

Utilisez le bouton 3 pour sélectionner la hauteur de réglage de la ceinture de telle sorte que la sangle de baudrier 1 passe comme indiqué précédemment :

- pour descendre la ceinture, pincez la commande 3 et baissez simultanément la ceinture ;
- pour monter la ceinture, poussez vers le haut la commande 3.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



Verrouillage

Déroulez la sangle lentement et sans à-coups et assurez l'encliquetage du pêne 4 dans le boîtier 6 (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne 4). S'il se produit un blocage de la sangle avant l'encliquetage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Verrouillage (suite)

Si votre ceinture est complètement bloquée :

- tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm ;
- laissez ensuite la ceinture se rembobiner seule ;
- déroulez à nouveau ;
- si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.



Témoin d'oubli de bouclage de la ceinture conducteur ou de la ceinture passager

Il s'allume puis, lorsque le véhicule atteint environ 20 km/h, un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes. Le témoin reste allumé.

Déverrouillage

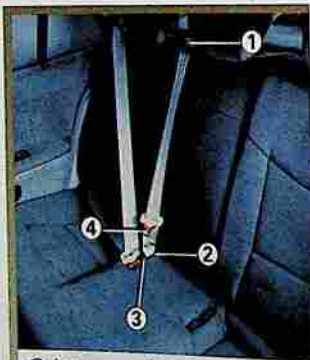
Pressez le bouton 5 du boîtier 6, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE

Ceintures arrière latérales

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Ceinture arrière centrale

Déroulez lentement la sangle de son logement 1.

Encliquez le pêne noir 2 dans le boîtier de verrouillage noir 3.



Encliquez le dernier pêne coulissant 4 dans le boîtier rouge 5.

Suivant véhicule, les ceintures arrière latérales sont réglables en hauteur, reportez-vous au chapitre « Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité ».

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.

Pour des cas particuliers (exemple : installation d'un siège enfant) consultez votre Représentant RENAULT.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip, etc.) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- A la suite d'un accident grave, faites remplacer les ceintures qui étaient en service à ce moment. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- En roulage, si nécessaire, réajustez la position et la tension de la ceinture.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT

Ils sont constitués de :

- préensionneurs de boucle,
- préensionneur de ventrale pour le siège conducteur,
- limiteurs d'effort,
- airbags frontaux conducteur et passager.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le préensionneur de boucle (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le préensionneur de ventrale (pour le siège conducteur), l'airbag frontal « petit volume » et le limiteur d'effort ;
- l'airbag frontal « grand volume ».



Préensionneurs

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le piston 1 qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le piston 2 sur le siège conducteur.

Les préensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps et à augmenter ainsi son efficacité.



- A la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (préensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les préensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des préensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (suite)

Limiteur d'effort

A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbag conducteur et passager

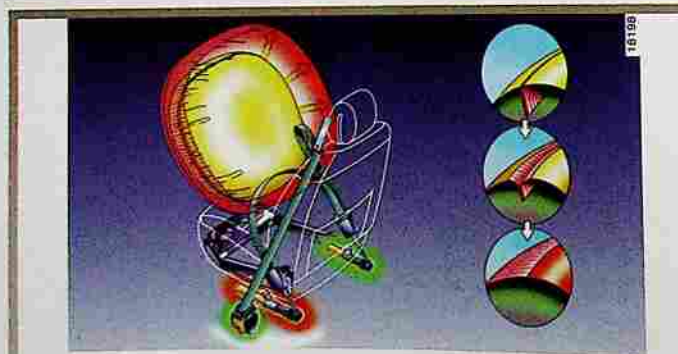
Il peut équiper les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant et la planche de bord et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, préensionneurs...) dans l'habitacle.

Chaque système Airbag est composé de :

- un sac gonflable et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un voyant de contrôle uni-que au tableau de bord.

Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

**Fonctionnement**

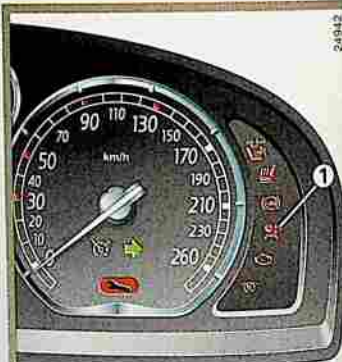
Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type frontal, le(s) sac(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Particularité de l'airbag frontal

Suivant la violence du choc, celui-ci possède deux volumes de déploiement :

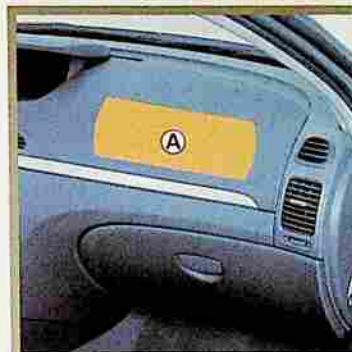
- airbag « petit volume », c'est le premier degré de déploiement ;
- airbag « grand volume », les coutures de l'airbag se déchirent de manière à libérer un volume plus important du sac (cas des chocs les plus violents).

**Anomalies de fonctionnement**

Le témoin 1 s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.



Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

**Avertissements concernant l'Airbag conducteur**

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau RENAULT).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1), cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'Airbag passager :

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'Airbag A.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les airbags passager, dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.

(Reportez-vous au paragraphe « désactivation airbags passager avant » en chapitre 1.)

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Ils sont constitués de :

- **prétensionneurs de ceintures intégrés aux enrouleurs.**
- **limiteur d'effort.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, deux cas sont possibles :

- seule la ceinture assure la protection ;
- le prétensionneur se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité arrière

Le système n'est opérationnel qu'après la mise sous contact du véhicule.

Lors d'un choc de type frontal important, un piston rétracte instantanément la boucle de la ceinture, la plaquant contre le corps et augmentant ainsi son efficacité.



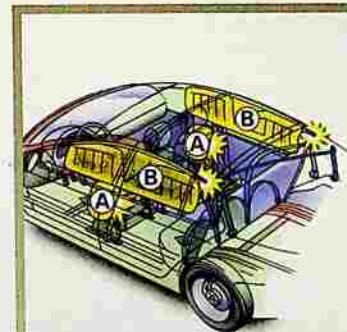
- A la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

Limiteur d'effort

A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE



Airbags latéraux A

Il s'agit d'un airbag équipant chaque siège avant et, suivant véhicule, des sièges arrière et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Les fentes sur les dossiers (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

Airbags rideaux B

Il s'agit d'un airbag équipant chaque côté supérieur de la voiture et qui se déploie le long des vitres latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de dispositifs complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Avertissement concernant l'airbag latéral

• **Monte de housses :** les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez votre Représentant RENAULT pour savoir si de telles housses existent en RENAULT Boutique. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.

• Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.

• Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau RENAULT.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet Airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur un système Airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.

En Europe les enfants de moins de 10 ans⁽¹⁾ doivent être obligatoirement attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.

Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ces dispositifs.

Les dispositifs homologués après janvier 1992 offrent un niveau de sécurité supérieur à ceux homologués avant cette date.

Il est donc conseillé de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44.

De tels dispositifs comportent obligatoirement une étiquette orange avec une lettre E suivie d'un numéro (celui du pays où il est homologué) et de l'année d'homologation.

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le Réseau RENAULT pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

Sachez qu'un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Autrement dit, ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !



Les bébés et les enfants ne doivent en aucun cas être transportés sur les genoux des occupants du véhicule.

En cas de choc frontal à 50 km/h, un enfant de 30 kg se transforme en projectile d'une tonne : il vous sera impossible de le retenir même si vous êtes attachés.

Il est aussi particulièrement dangereux de sangler votre enfant quand il est assis sur vos genoux. Ne jamais utiliser une seule ceinture pour attacher deux personnes en même temps.

Certaines places passager ne sont pas autorisées à l'installation des sièges enfant

Pour connaître les places autorisées et les types de sièges enfants pouvant être installés à chacune des places assises autorisées, reportez-vous aux tableaux en pages suivantes.

Avant d'installer un siège enfant en place avant (si l'installation est autorisée)

Lorsque le siège passager en est équipé, procédez aux réglages suivants :

- reculez le siège passager au maximum ;
- redressez le dossier le plus verticalement possible ;
- levez l'assise au maximum ;
- remontez l'appui-tête au maximum ;
- placez la commande de hauteur de ceinture en position basse.

(1) Respectez obligatoirement les lois en vigueur du pays dans lequel vous vous trouvez. Elles pourraient différer des présentes indications.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Véhicules SANS dispositif de désactivation de l'airbag passager avant.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège (2)	Places assises passager		
			Place avant passager (1)	Places arrières latérales	Place arrière centre
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< 10 kg	F - G	X	U - IL (3) (4)	X
Coque dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< 13 kg	E	X	U - IL (4)	U
Siège dos route Homologué groupe 0+	< 13 kg	D	X	U - IL (4)	U
Siège dos route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	C	X	U (4)	U
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	B, B1	X	U - IUF - IL (5) (6)	U (5) (6)
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	A	X	U - IUF - IL (5) (6)	U (5) (6)
Rehausseur Homologué groupe 2	15 kg à 25 kg	-	X	U (5) (6)	U (5) (6)
Rehausseur Homologué groupe 3 (7)	22 kg à 36 kg	-	X	U (5) (6)	U (5) (6)



(1) DANGER RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : NE JAMAIS INSTALLER UN SIÈGE ENFANT À CETTE PLACE.

(1) DANGER RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : NE JAMAIS INSTALLER UN SIÈGE ENFANT À CETTE PLACE.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Véhicules SANS dispositif de désactivation de l'airbag passager avant.

X : Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

U : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IUF: Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant face à la route et homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IL : Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant homologué « Semi-universel » ou « spécifique à un véhicule RENAULT » ; vérifiez qu'il se monte.

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » mise à votre disposition dans le réseau RENAULT pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

(2) La taille du siège enfant avec fixations ISOFIX est repérée par le logo  suivi d'une lettre (A, B, B1, C, D, E, F, G).

(3) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise 2 places - Placer la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

(4) Avancer le siège avant du véhicule au maximum pour installer le siège enfant puis reculer le siège avant au plus près mais sans contact. Régler la hauteur de l'appui tête ou l'enlever si nécessaire.

(5) Placer le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Régler la hauteur de l'appui tête ou l'enlever si nécessaire.

(6) Pour la sécurité de l'enfant ne pas reculer le siège avant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et ne pas incliner son dossier au-delà de 25°.

(7) A partir de 10 ans ou d'un poids supérieur à 36 kg ou d'une taille supérieure à 1,36 m l'enfant, tout comme l'adulte, peut être ceinturé directement sur l'assise.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Véhicules AVEC dispositif de désactivation de l'airbag passager avant.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège (2)	Places assises passager		
			Place avant passager (1) (3) (4)	Places arrière latérale	Place arrière centre
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< 10 kg	F - G	X	U - IL (5) (6)	X
Coque dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< 13 kg	E	U	U - IL (6)	U
Siège dos route Homologué groupe 0+	< 13 kg	D	U	U - IL (6)	U
Siège dos route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	C	U	U (8)	U
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	B, B1	X	U - IUF - IL (7) (8)	U (7) (8)
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	A	X	U - IUF - IL (7) (8)	U (7) (8)
Rehausseur Homologué groupe 2	15 kg à 25 kg	-	X	U (7) (8)	U (7) (8)
Rehausseur Homologué groupe 3 (9)	22 kg à 36 kg	-	X	U (7) (8)	U (7) (8)



(1) DANGER RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : AVANT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE À CETTE PLACE, VÉRIFIEZ QUE L'AIRBAG PASSAGER AVANT EST BIEN DÉSACTIVÉ. Reportez-vous au paragraphe « désactivation airbag passager avant » en chapitre 1).

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Véhicules AVEC dispositif de désactivation de l'airbag passager avant.

X : Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

U : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IUF : Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant face à la route et homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IL : Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant homologué « Semi-universel » ou « spécifique à un véhicule RENAULT » ; vérifiez qu'il se monte.

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » mise à votre disposition dans le réseau RENAULT pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

(2) La taille du siège enfant avec fixations ISOFIX est repérée par le logo  suivi d'une lettre (A, B, B1, C, D, E, F, G).

(3) Seul un siège enfant type dos route peut être installé à cette place.

(4) Il est recommandé de placer le siège du véhicule dans la position la plus reculée et d'incliner le dossier à 25° environ (si réglables).

(5) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise 2 places - Placer la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

(6) Avancer le siège avant du véhicule au maximum pour installer le siège enfant puis reculer le siège avant au plus près mais sans contact. Régler la hauteur de l'appui tête ou l'enlever si nécessaire.

(7) Placer le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Régler la hauteur de l'appui tête ou l'enlever si nécessaire.

(8) Pour la sécurité de l'enfant ne pas reculer le siège avant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et ne pas incliner son dossier au-delà de 25°.

(9) A partir de 10 ans ou d'un poids supérieur à 36 kg ou d'une taille supérieure à 1,36 m l'enfant tout comme l'adulte peut être ceinturé directement sur l'assise.

Le juste choix

La sécurité de vos enfants dépend aussi de vous.

Votre véhicule est équipé du système Isofix homologué suivant la réglementation ECE 14, ECE16.

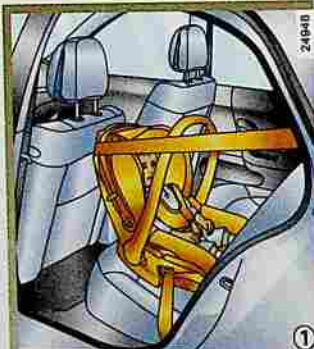
Pour assurer à votre enfant la protection maximum nous recommandons l'utilisation des sièges Isofix pour enfants proposés dans le Réseau RENAULT. Reportez-vous en chapitre 1, paragraphe « Système de fixation des sièges enfant - Isofix ».

Des systèmes de retenue adaptés à toutes les catégories sont proposés. Ces systèmes ont été mis au point en collaboration avec les fabricants et ont été testés dans les véhicules RENAULT.

Prenez conseil auprès de votre représentant RENAULT et demandez-lui de vous aider à l'installer.



Afin d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.



Catégories 0 et 0+ (0 à 13 kg)

Jusqu'à deux ans, le cou de l'enfant est très fragile. De préférence placez votre enfant dans une coque enveloppante et dos à la route. Cette position renforce sa sécurité.



Catégorie 1 (9 à 18 kg)

Entre 2 et 4 ans, le bassin n'est pas suffisamment formé pour être toujours bien retenu par la ceinture du véhicule aussi l'enfant risque des lésions abdominales en cas de choc frontal. Utilisez un siège qui maintient l'enfant au moyen d'un harnais.

Placez l'appui-tête en position haute pour pouvoir bien appuyer le dossier du siège enfant contre le dossier du véhicule.



Catégorie 2 (15 à 25 kg) et catégorie 3 (22 à 36 kg)

Pour retenir correctement le bassin de l'enfant jusqu'à 10 ans d'une taille inférieure à 1,36 m et d'un poids inférieur à 36 kg, utilisez de préférence un coussin rehausseur avec des guides sangle pour obliger la ceinture trois points du véhicule à cheminer à plat sur les cuisses de l'enfant.

Un rehausseur muni d'un dossier réglable en hauteur est conseillé pour positionner la ceinture le plus près possible du cou sans toutefois être en contact avec celui-ci.

Placez l'appui-tête en position haute pour pouvoir bien appuyer le dossier du siège enfant contre le dossier du véhicule.

En cas d'utilisation d'un rehausseur non pourvu d'un dossier, l'appui-tête du véhicule devra être réglé en fonction de la stature de l'enfant ; le bord supérieur de l'appui-tête doit se trouver à la même hauteur que le sommet de la tête de l'enfant et ne jamais être placé en dessous du niveau des yeux.

La norme répartit les dispositifs de retenue enfant en 5 catégories :

- Catégorie 0 : de 0 à 10 kg
- Catégorie 0+ : de 0 à 13 kg
- Catégorie 1 : de 9 à 18 kg
- Catégorie 2 : de 15 à 25 kg
- Catégorie 3 : de 22 à 36 kg

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Système de fixation de la base des sièges enfants - Isofix

Le système Isofix a été homologué suivant les règlements ECE 14, ECE 16 et permet l'installation de tous les sièges enfant Isofix homologués suivant le règlement ECE 44 « semi-Universel » ou « Universel ».

Les sièges enfant sont équipés de deux verrous qui viennent se crocheter sur les deux anneaux.

Les sièges Isofix Universel sont également pourvus d'une sangle pour fixer le dossier du siège enfant.

C'est un nouveau procédé pour fixer le siège enfant au véhicule. Ce système équipe les places arrière latérales du véhicule.

Le système isofix de votre véhicule est composé de :

- deux anneaux d'ancrage pour fixer la base du siège enfant ;
- d'un anneau pour fixer le dossier des sièges face à la route.

Votre véhicule dispose aussi d'un anneau supplémentaire spécifique RENAULT pour fixer la sangle de certains sièges « dos à la route » proposés dans le réseau RENAULT.

Cette sangle permet le maintien de votre enfant en cas de choc arrière.



- Assurez-vous que rien ne gêne pour l'installation du siège au niveau des points d'ancrage (exemple : graviers, chiffons, jouets, etc.).
- Dans tous les cas, pensez à verrouiller le système de maintien de l'enfant dans son siège pour tous les déplacements.

Principe d'installation

Siège enfant face à la route

Lorsque le siège enfant est installé face à la route, le siège avant ne doit pas être reculé au-delà du milieu de réglage des glissières et le dossier doit être en position redressée.

Coque ou siège enfant

Lorsque le siège enfant est installé dos à la route, le dossier du siège avant doit être proche ou en contact avec la coque du siège enfant.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



Principe d'installation

Isofix face à la route

Lorsque le siège enfant est installé face à la route, le siège avant ne doit pas être reculé au-delà du milieu de réglage des glissières et le dossier doit être en position redressée.



Isofix dos à la route

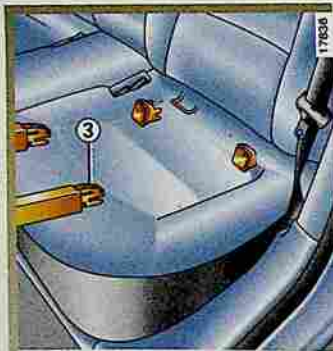
Lorsque le siège enfant est installé dos à la route, le siège avant ne doit pas être avancé au-delà du milieu de réglage des glissières.

Le dossier doit être proche ou en contact avec la coque du siège enfant.



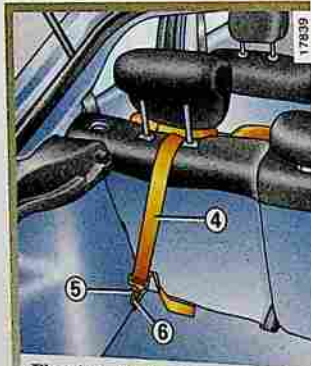
Montage du siège enfant

- Pour le montage et l'utilisation du siège, lisez avec attention la notice fournie avec le siège ;
- Pour accéder aux ancrages Isofix, ouvrez les fermetures à glissière A ;
- Positionnez les guides 1 (livrés avec le siège) dans les ouvertures prévues dans l'assise ;
- Présentez les crochets 3 du siège face aux deux anneaux 2 qui équipent les places arrière latérales du véhicule et repérés par des marquages.



Montage du siège enfant (suite)

- Verrouillez les crochets 3 sur les anneaux et assurez-vous du bon verrouillage du siège (en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière) ;
- Poussez fortement sur l'embase du siège pour amener l'arceau du siège enfant en contact et en compression contre le dossier du véhicule.



Fixation du dossier

Anneau de fixation du siège en position face à la route, utilisez la sangle 4 livrée avec le siège :

- faites passer la sangle 4 entre les deux tiges de l'appui-tête arrière ;
- fixez le crochet 5 sur l'anneau 6 situé dans le coffre.



Anneau de fixation du siège en position dos à la route, utilisez la sangle 4 livrée avec le siège :

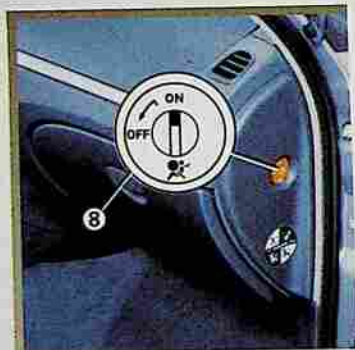
- faites coulisser le cache pour accéder à l'anneau 7 ;
- fixez le crochet 5 de la sangle sur l'anneau 7.



SÉCURITÉ ENFANTS

- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.
- Suivez précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant du dispositif de retenue.
- Evitez les vêtements trop épais, n'intercalez pas d'objets entre l'enfant et son dispositif de retenue.
- La ceinture du véhicule doit être bien tendue pour solidariser au mieux le siège enfant au véhicule. Contrôlez régulièrement la tension.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous le bras, ni derrière le dos.
- Le harnais ou la ceinture doit être bien tendu et le plus ajusté possible au corps de l'enfant.
- N'autorisez jamais votre enfant à rester debout ou s'agenouiller sur les sièges pendant la marche.
- Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant le trajet notamment en position sommeil.
- Fixez le siège avec la ceinture de sécurité même si celui-ci n'est pas occupé ; en cas de choc il peut constituer un projectile pour les occupants.
- A la suite d'un accident grave, faites vérifier les ceintures et les systèmes de retenue qui étaient en place à ce moment.
- Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule, même installé dans son moyen de retenue.
- Enclenchez le système de verrouillage des portières arrière (si votre véhicule en possède).
- Veillez à ce que l'enfant ne descende pas du côté de la voie de circulation.
- Donnez le bon exemple à vos enfants en bouclant votre ceinture.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



Désactivation d'airbag passager avant (pour les véhicules qui en sont équipés)

Pour pouvoir installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant vous devez impérativement désactiver l'airbag passager avant.

Pour désactiver l'airbag : poussez et tournez le verrou 8 sur la position OFF. L'airbag est désactivé.

Contact mis, vérifiez impérativement que le voyant 9, AIRBAG OFF, est bien allumé sur le tableau de bord ou sur l'afficheur A de la planche de bord.



Le message « Airbag Passager Désactivé » s'affiche pendant 10 secondes environ.



Le voyant 9 reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant, l'airbag passager étant désactivé.

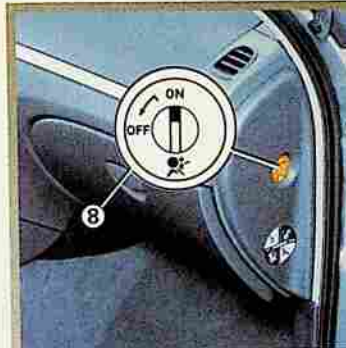


DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, il est interdit d'installer ce siège dans cette position sauf dans le cas où le véhicule est équipé d'un dispositif de désactivation de l'airbag. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

L'étiquette (sur la planche de bord) et les marquages (sur le pare-soleil) vous rappellent ces instructions.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



Activation d'airbag passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection de votre passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag : poussez et tournez le verrou 8 sur la position ON.

Après avoir remis le contact, vérifiez que le voyant 9, AIRBAG OFF, est éteint. L'airbag est activé.



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalies du système activation/désactivation d'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est INTERDITE.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



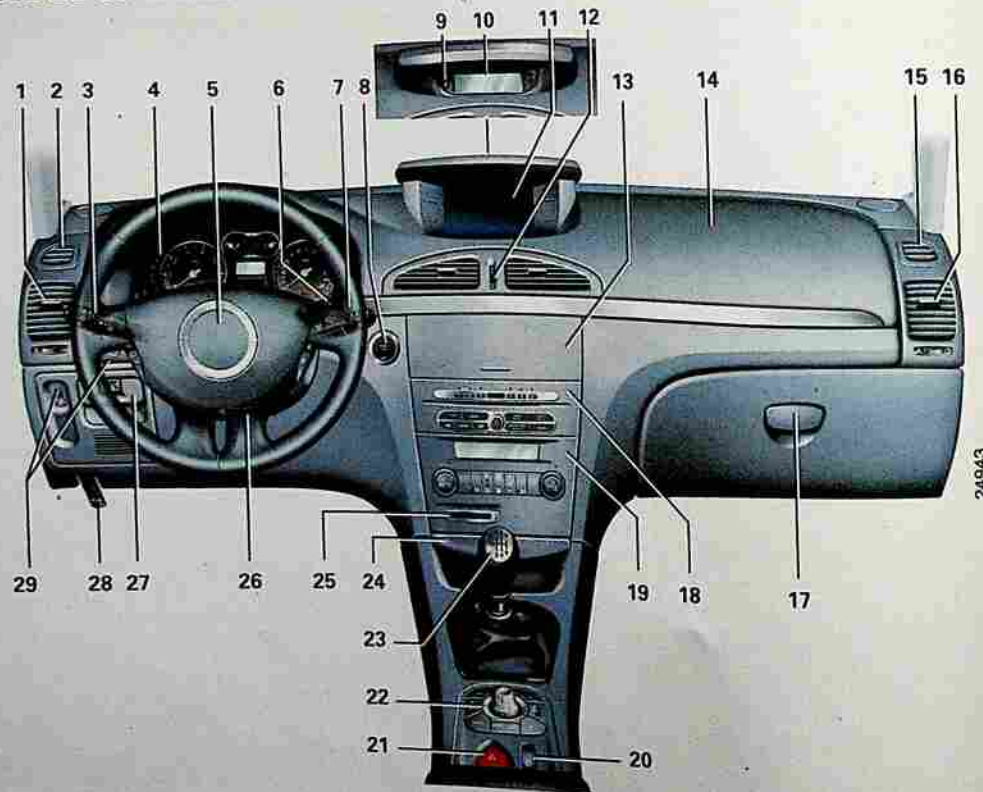
L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire véhicule à l'arrêt.

L'allumage simultané des témoins



et indique une défaillance du système.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE



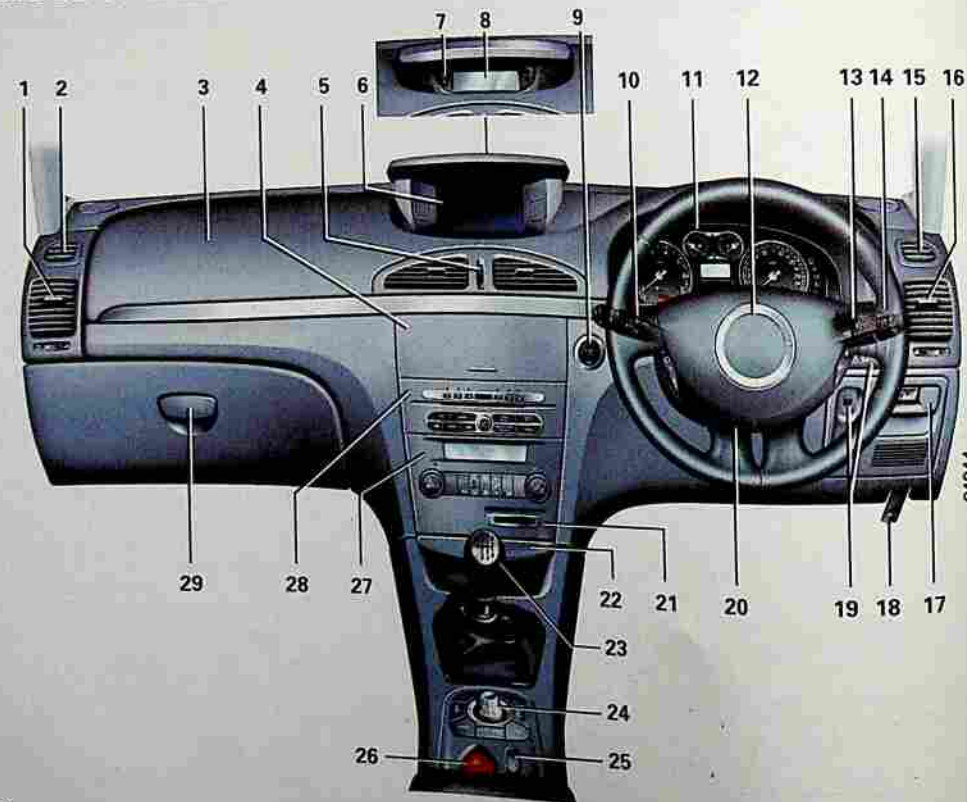
24943

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

- | | | |
|--|---|---|
| <p>1 Aérateur latéral.</p> <p>2 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>3 Manette de :
• feux indicateurs de direction,
• éclairage extérieur,
• feux de brouillard avant,
• feux de brouillard arrière,
• commande intégrée de téléphone mains libres.</p> <p>4 Tableau de bord.</p> <p>5 Emplacement Airbag conducteur.
Avertisseur sonore.</p> <p>6 Commandes à distance radio.
Commande intégrée de téléphone mains libres.</p> <p>7 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.
Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.</p> <p>8 Commande de démarrage ou arrêt du moteur.</p> | <p>9 Témoins de :
• oubli bouclage ceinture conducteur et passager avant,
• désactivation de l'airbag passager avant.</p> <p>10 Affichage, suivant véhicule, de l'heure, de la température, des informations radio, téléphone, système de navigation...</p> <p>11 Afficheur du système de navigation.</p> <p>12 Aérateurs centraux.</p> <p>13 Rangement ou emplacement pour chargeur de CD ou, système de navigation...</p> <p>14 Emplacement Airbag passager.</p> <p>15 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>16 Aérateur latéral.</p> <p>17 Boîte à gants.</p> <p>18 Rangement ou emplacement pour radio.</p> <p>19 Commandes de climatisation.</p> | <p>20 Commande de condamnation électrique des portes.</p> <p>21 Contacteur de feux de détresse.</p> <p>22 Commandes du système de navigation.</p> <p>23 Levier de vitesses.</p> <p>24 Cendrier et allume-cigares.</p> <p>25 Lecteur de carte RENAULT.</p> <p>26 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.</p> <p>27 Frein de parking assisté.</p> <p>28 Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> <p>29 Commandes de :
• réglage électrique de la hauteur des faisceaux,
• rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle,
• régulateur et limiteur de vitesse,
• contrôle dynamique de conduite (E.S.P.).</p> |
|--|---|---|

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE



POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (suite)

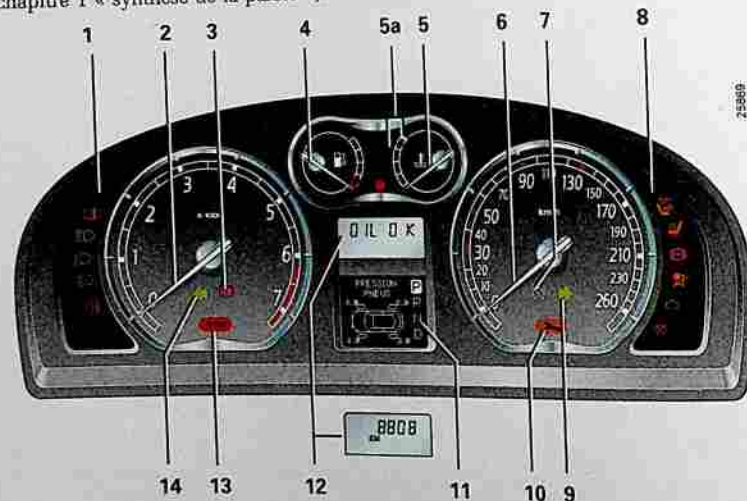
La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

- | | | |
|---|---|---|
| 1 Aérateur latéral. | 11 Tableau de bord. | 20 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant. |
| 2 Frise de désembuage de vitre latérale. | 12 Emplacement Airbag conducteur. Avertisseur sonore. | 21 Lecteur de carte RENAULT. |
| 3 Emplacement Airbag passager. | 13 Commandes à distance radio. Commande intégrée de téléphone mains libres. | 22 Cendrier et allume-cigares. |
| 4 Rangement ou emplacement pour chargeur CD ou système de navigation... | 14 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière. Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord. | 23 Levier de vitesses. |
| 5 Aérateurs centraux. | 15 Frise de désembuage de vitre latérale. | 24 Commande du système de navigation. |
| 6 Afficheur du système de navigation. | 16 Aérateur latéral. | 25 Commande de condamnation électrique des portes. |
| 7 Témoins de :
• oubli bouclage ceinture conducteur et passager avant,
• désactivation de l'airbag passager avant | 17 Frein de parking assisté. | 26 Contacteur de feux de détresse. |
| 8 Affichage, suivant véhicule, de l'heure, la température, des informations radio, téléphone, système de navigation... | 18 Commande de déverrouillage du capot moteur. | 27 Commandes de climatisation. |
| 9 Commande de démarrage ou arrêt du moteur. | 19 Commandes de :
• réglage électrique de la hauteur des faisceaux,
• rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle,
• régulateur et limiteur de vitesse,
• contrôle dynamique de conduite (E.S.P.). | 28 Rangement ou emplacement pour radio. |
| 10 Manette de :
• feux indicateurs de direction,
• éclairage extérieur,
• feux de brouillard avant,
• feux de brouillard arrière,
• commande intégrée de téléphone mains libres. | | 29 Boîte à gants. |

TABLEAU DE BORD

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message parlé pour les véhicules équipés de la synthèse de la parole (référez-vous en chapitre 1 « synthèse de la parole »).



Le témoin vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord, cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

- 1 Témoin de filtre à particules.

Reportez-vous au paragraphe « particularités des véhicules diesel avec filtre à particules » au chapitre 2.

- Témoin des feux de route

- Témoin des feux de croisement

- Témoin des projecteurs antibrouillard avant

- Témoin de feu de brouillard arrière

- 2 Compte-tours

- 3 Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, accompagné du voyant **STOP** et d'un bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant RENAULT.

- 4 Indicateur de niveau carburant

- 5 Indicateur de température du liquide de refroidissement

En marche normale, l'aiguille doit se trouver en dessous de la zone 5a. Elle peut y aller en cas d'utilisation « sévère ». Il n'y a alerte que si le témoin s'allume.

- 6 Indicateur de vitesse (km ou miles par heure)

Alarme sonore de survitesse
Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 40 secondes, tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

- 7 Témoin du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse

Reportez-vous aux paragraphes « régulateur de vitesse » et « limiteur de vitesse » en chapitre 2.

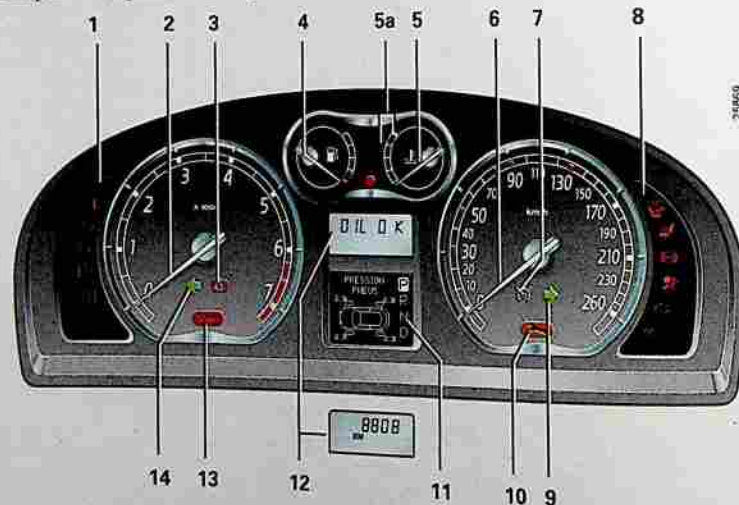
- 8 Témoin de désactivation airbag passager avant (présent sur le tableau de bord ou sur l'afficheur de la planche de bord)

Reportez-vous au paragraphe « sécurité des enfants » au chapitre 1.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message parlé pour les véhicules équipés de la synthèse de la parole (référez-vous en chapitre 1 « synthèse de la parole »).



Le témoin  vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord, cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Témoin de fonctionnement siège chauffant



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis, puis s'éteint. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS.

Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

8



Témoin d'Airbag

Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'éteint pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

8



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Reportez-vous au paragraphe « conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.

9



Témoin des feux indicateurs de direction droite

10



Témoin d'alerte SERVICE

Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint après quelques secondes. Il peut s'allumer avec d'autres témoins ou messages au tableau de bord.

S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez votre Représentant RENAULT.



Témoin de préchauffage (version diesel)

Contact mis, il doit s'allumer ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut démarrer.

11 Matrice

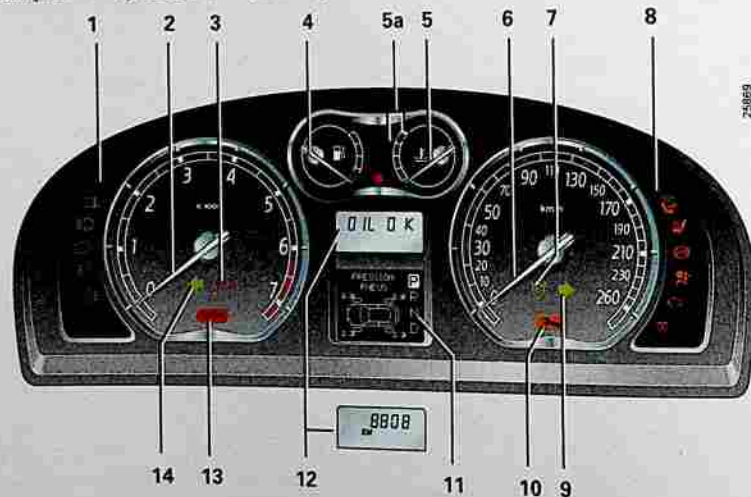
Cet afficheur regroupe plusieurs types d'informations.

Suivant le degré d'importance de l'événement concerné, il peut y avoir allumage simultané d'un ou plusieurs autres témoins : reportez-vous au paragraphe « matrice » en chapitre 1.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message parlé pour les véhicules équipés de la synthèse de la parole (référez-vous en chapitre 1 « synthèse de la parole »).



Le témoin  vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord, cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

12 Affichage du niveau d'huile

Alerte niveau d'huile moteur minimum

Au démarrage moteur, et pendant 30 secondes, l'afficheur alerte sur le niveau minimum d'huile moteur.

Reportez-vous au paragraphe « niveau huile moteur » en chapitre 4.

Affichage ordinateur de bord

Au terme des 30 secondes, l'afficheur bascule en fonction ordinateur de bord : reportez-vous au paragraphe « ordinateur de bord » en chapitre 1.

13 **STOP** Témoin d'arrêt impératif

Il s'éteint quelques secondes après la mise sous contact.

Il s'allume conjointement avec d'autres témoins et/ou message, et accompagné d'un bip sonore.

Il impose un arrêt immédiat (compatible avec les conditions de circulation).

14 Témoin des feux indicateurs de direction gauche



La matrice 1 regroupe des messages d'informations, des messages d'anomalie de fonctionnement et des messages d'alerte.

Les messages apparaissent sur la matrice soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher). Dans ce cas, l'ordre d'apparition des messages est celui du degré d'urgence : priorité aux messages d'alerte, puis aux messages d'anomalie de fonctionnement...

Les messages d'information

Ceux-ci peuvent soit aider dans la phase de mise en route du véhicule, soit informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés en pages suivantes.

Les messages d'anomalies de fonctionnement

Ce sont certains messages de couleur orange. Ils peuvent apparaître isolément ou avec le témoin .

Ils imposent un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT pour une intervention sur le véhicule.

Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés en pages suivantes.

Les messages d'alerte

Ce sont les messages de couleur rouge. Ils peuvent apparaître isolément ou en alternance avec le témoin **STOP**.

Ils annoncent un arrêt immédiat (compatible avec la circulation) et l'appel d'un Représentant RENAULT.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés en pages suivantes.

L'extinction de la matrice est due à une action sur la touche de défilement de l'ordinateur de bord. Reportez-vous au paragraphe « ordinateur de bord » en chapitre 1.

Exemples de messages d'information	Interprétation des messages
	"Pile carte à changer" Défaillance de la pile de la carte.
	"Pression pneus" Pression des pneumatiques suffisante
	"Mettre le levier de vitesses sur P" Condition de démarrage non conforme pour les véhicules avec boîte automatique
	"Régulateur de vitesse" Indication du choix de la vitesse régulée (voir paragraphe « régulateur de vitesse » en chapitre 2)

MATRICE (suite)

Exemples de messages d'anomalie de fonctionnement	Interprétation des messages
	"Boîte de vitesses à contrôler" Défaillance de la boîte de vitesses, consultez rapidement un représentant
	"Niveau d'huile à réajuster" Le niveau d'huile moteur est à réajuster, effectuez un contrôle rapidement sur sol horizontal
	"ESP à contrôler" ESP défaillant
	"Airbag à contrôler" Airbag conducteur défaillant
	"Antipollution à contrôler" Fonctionnement défaillant

MATRICE (suite)

Exemples de messages d'anomalie de fonctionnement	Interprétation des messages
	"Gonfler pneus autoroute" La vitesse de roulage n'est pas adaptée à la pression de gonflage des pneumatiques Ralentissez ou gonflez les pneumatiques à la pression pleine charge
	"ESP" ESP en régulation
	"Pression pneu à réajuster" Une roue qui devient pleine signale une roue dégonflée
	"Injection à contrôler" Défaillance électronique de l'injection
	"Airbag passager désactivé" Airbag passager déconnecté

MATRICE (suite)

Messages d'alerte	Interprétation des messages
	"Surchauffe moteur" Température du liquide de refroidissement trop élevée
	"Panne de l'injection - Arrêter le moteur" Défaillance grave de l'injection, arrêtez le véhicule
	"Panne du système de freinage" Défaillance du circuit de freinage
	"Crevaisson - Changer roue" Cet exemple montre que la roue arrière gauche est crevée
	"Panne recharge" Défaut de charge de la batterie

MATRICE (suite)

Messages d'alerte	Interprétation des messages
	"Panne pression huile" Défaut de pression d'huile
	"Panne frein de parking" Frein de parking assisté hors service
	"Serrer frein de parking"
	"Risque de blocage de la direction" Défaillance du verrou de colonne de direction

ORDINATEUR DE BORD



Afficheur 1

Touche de Top Départ et de mise à zéro du totalisateur partiel

Pour faire une mise à zéro du totalisateur partiel, l'affichage doit être en sélection « Totalisateur partiel ».

Exercez alors un appui long sur la touche 2.

Touche de sélection de l'affichage

Fait défiler les informations suivantes par appuis successifs et brefs sur la touche 2 :

- totalisateur général de distance parcourue,
- totalisateur partiel de distance parcourue,
- carburant utilisé,
- consommation moyenne,
- consommation instantanée,
- autonomie prévisible,
- distance parcourue,
- vitesse moyenne,
- autonomie vidange.

Interprétation des valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top départ vous pouvez constater :

- que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est normal, la consommation moyenne peut diminuer quand :
 - la voiture sort d'une phase d'accélération,
 - le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top départ : moteur froid),
 - vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Par conséquent, si la consommation moyenne diminue, l'autonomie augmente.

- que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti.

Ceci est normal car le module tient compte de l'essence consommée au ralenti.

Nota

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de sélection de l'affichage par appuis successifs sur 2

Interprétation de l'affichage



a) Totalisateur général de distance parcourue.



b) Totalisateur partiel de distance parcourue.



c) Carburant utilisé (en litres) depuis le dernier Top Départ.



d) Consommation moyenne (en l/100 km) depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de sélection
de l'affichage par appuis
successifs sur 2

Interprétation de l'affichage



e) Consommation instantanée (suivant véhicule)
Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 35 km/h.



f) Autonomie prévisible avec le carburant restant (en km selon pays)
Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ.
Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.



g) Distance parcourue (en km) depuis le dernier Top Départ.



h) Vitesse moyenne (en km/h) depuis le dernier Top Départ.
Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de sélection
de l'affichage par appuis
successifs sur 2

Interprétation de l'affichage



i) Autonomie vidange / Autonomie

Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision.

Plusieurs cas se présentent :

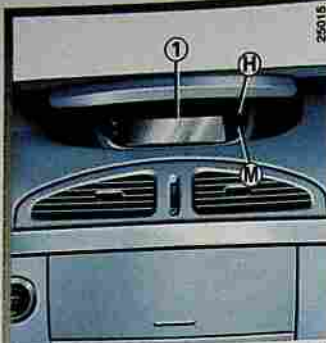
- autonomie inférieure à 1 500 km ou date de révision prochaine prévue dans deux mois. La valeur de l'autonomie est remplacée par des tirets et le message "vidange à prévoir" apparaît sur la matrice pendant 25 secondes.
- autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte. Le dessin  apparaît tout le temps quelle que soit l'information sélectionnée sur l'afficheur, la valeur est remplacée par des tirets, le message "faire vidange rapidement" s'affiche sur la matrice, et le témoin  s'allume.

Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien

L'autonomie de vidange/entretien ne doit être réinitialisée qu'après une révision conformément au carnet d'entretien. Si vous décidez de faire des vidanges plus rapprochées, ne réinitialisez pas cette donnée à chaque changement d'huile. Ceci pour éviter tout dépassement de périodicité de remplacement des autres pièces prévues dans le programme d'entretien.

Contact mis, sélectionnez l'information « autonomie vidange » sur l'afficheur. Maintenir la touche 2 plus de 10 secondes. La valeur sur l'afficheur clignote 4 fois puis est remplacée par la valeur d'autonomie de vidange réinitialisée. Celle-ci clignote 4 fois. Lâchez la pression sur la touche 2, la valeur s'allume fixe et est mémorisée.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



L'affichage de l'heure et/ou de la température extérieure est obtenu contact mis.

Mise à l'heure de la montre 1

Pressez la touche :

H pour les heures.
M pour les minutes.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3°C et $+3^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

Véhicules équipés des systèmes d'aide à la navigation, téléphones... Reportez-vous à la notice spécifique de la fonction pour connaître les particularités des véhicules liées à la présence de ces équipements.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

VOLANT DE DIRECTION



Réglage en hauteur et en profondeur

Abaissez le levier 1 et mettez le volant dans la position désirée ; relevez le levier pour bloquer le volant.

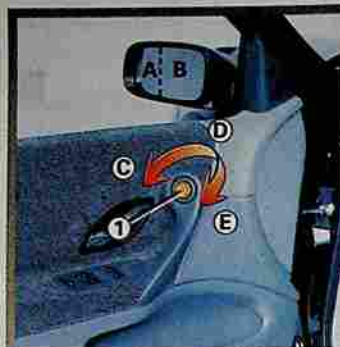


Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage voiture à l'arrêt.

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).

Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

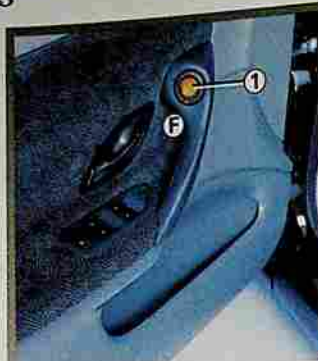


Rétroviseurs extérieurs

Contact mis, manœuvrez le bouton 1 :

- position **C** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit ;

D étant la position inactive.



Rétroviseurs rabattables

Manœuvrez le bouton 1 en position **F** : les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

Pour les remettre en position de roulage, revenez en position **C**, **D** ou **E**.

Rétroviseurs dégivrants

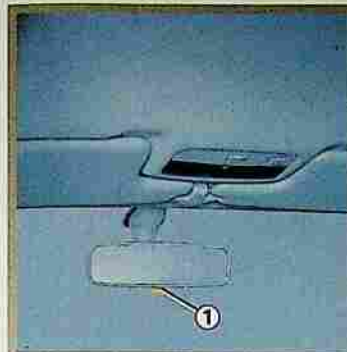
Le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur comporte deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'accroître, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

Les objets dans la zone **A** apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.

RÉTROVISEURS



Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'une voiture suiveuse, basculez le petit levier 1 situé derrière le rétroviseur.



Rétroviseur électrochrome 2

Le rétroviseur fonce automatiquement la nuit lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé (en feux de route).

AVERTISSEURS SONORE ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant A.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, tirez vers vous la manette 1.



Signal « danger »

Appuyez sur le contacteur 2.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :

- contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit
- dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.



Feux indicateurs de direction

Manceuvrez la manette 1 dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à 0. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à 0.

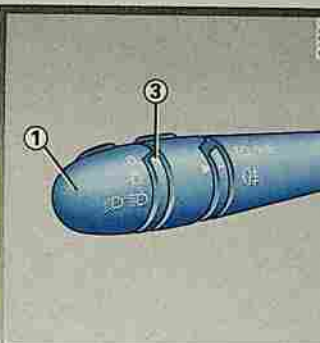
ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES



Feux de position

Tournez l'extrémité de la manette 1 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 3.

Le tableau de bord s'éclaire. On peut en régler l'intensité lumineuse en tournant la molette 2.



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez l'extrémité de la manette 1 jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 3.

Dans tous les cas un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Fonctionnement automatique

Les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette 1 (position 0).

Cette fonction peut se désactiver ou se réactiver.

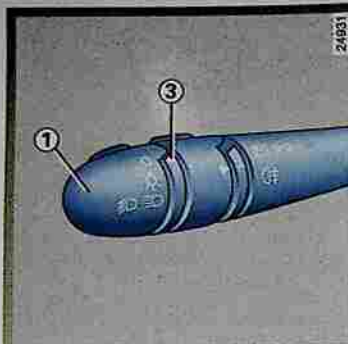
- Pour la désactiver, **contact mis véhicule à l'arrêt**, tournez la manette 1 deux fois consécutives de la position 0 à feux de position. Un signal sonore confirme cette action, et le message "Automatisme des feux désactivé" s'affiche.

- Pour l'activer, **contact mis moteur arrêté ou non**, tournez la manette deux fois consécutives de la position 0 à feux de position. Le message "Automatisme des feux activé" s'affiche.

- Pour passer en feu de route tirez la manette 1 vers vous. Tirez une nouvelle fois vers vous pour revenir en feux de croisement.

- Les feux s'éteignent lors de l'arrêt moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou à la condamnation du véhicule à l'aide de la carte RENAULT.

ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES (suite)



Feux de route

Feux de croisement allumés, déplacez la manette vers vous.

Lorsque les feux de route sont allumés, un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.

Extinction

Ramenez la manette 1 à sa position initiale.

Automatisme d'éclairage en feux de route

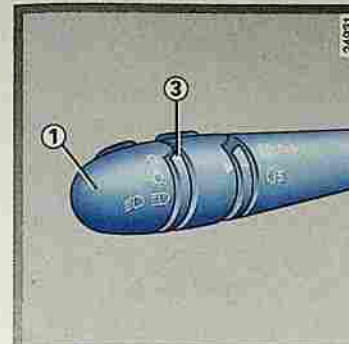
Suivant véhicule, lorsque vous passez en feux de route, les lampes des feux de croisement se relèvent pour améliorer l'éclairage.

Nota : en cas d'anomalie de fonctionnement sur ce système, en feux de route, lors du retour en feux de croisement, le feu de croisement concerné s'éteint et les feux de brouillard avant s'allument accom-

pagnés du témoin  au tableau de bord et d'un message de défaillance.

Attention : ce mode de fonctionnement n'étant pas une condition normale de roulage, consultez votre Représentant RENAULT le plus rapidement possible.

ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES (suite)



Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction (utile par exemple pour l'ouverture d'un portail, d'un garage...) vous permet d'allumer momentanément les feux de croisement.

Contact coupé, carte RENAULT retirée du lecteur tirez vers vous la manette 1 : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes.

Cette action est limitée à quatre fois pour un temps maximum de deux minutes.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie, etc.).



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles) (selon version).

ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES (suite)

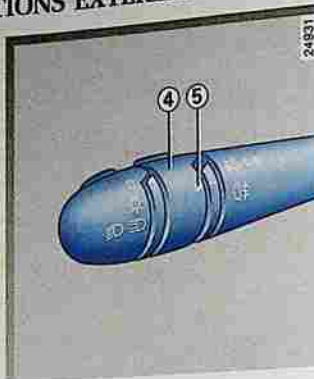


Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central 4 de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 5 puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

L'allumage intempestif du témoin feux de brouillard avant et d'un message au tableau de bord, indique une anomalie de fonctionnement de l'automatisme de l'éclairage, reportez-vous au paragraphe « éclairage et signalisation extérieur » en chapitre 1.



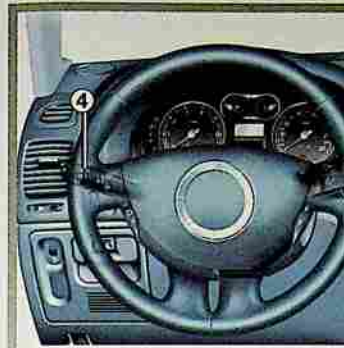
Extinction

Tournez de nouveau la bague 4 pour amener le repère 5 face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Par temps de brouillard, l'allumage automatique des feux n'étant pas systématique, l'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

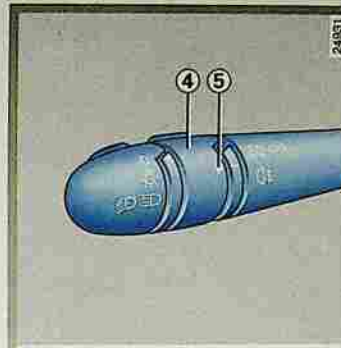
ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES (suite)



Feu de brouillard arrière

Tournez l'anneau central 4 de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 5, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.



N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Nota : le feu de brouillard se situe côté conducteur.

Extinction

Tournez de nouveau la bague 4 pour amener le repère 5 face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



La commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

	Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge	
	Berline	Break
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0	0
Conducteur avec un passager à l'avant et un passager à l'arrière	0	0
Conducteur avec un passager à l'avant et deux ou trois passagers à l'arrière	1	1
Conducteur avec un passager à l'avant, trois passagers à l'arrière et des bagages	3	3
Conducteur avec bagages ou chargement atteignant la masse autorisée en charge	4	4

ESSUIE-VITRE / LAVE-VITRE AVANT



Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent

Contact mis, manœuvrez la manette **1**

- **A** arrêt.

- **B** balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau central de la manette **1**.

- **C** balayage continu lent.

- **D** balayage continu rapide.

Véhicule avec fonction essuyage automatique

Contact mis, manœuvrez la manette **1**

- **A** arrêt.

- **B** fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.

L'anneau central de la manette **1** permet de faire varier la sensibilité du capteur de pluie de - à ■ :

- représentant la sensibilité mini

■ représentant la sensibilité maxi.

- **C** balayage continu lent.

- **D** balayage continu rapide.

Suivant véhicule, à chaque coupure de contact, il est impératif de revenir en position arrêt **A** pour retourner en position essuyage automatique.

Véhicules avec automatisme de la sélection de vitesse de balayage

En roulage, lorsqu'une vitesse d'essuyage est sélectionnée, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage à la vitesse inférieure :

- d'une vitesse continue rapide, vous passez en vitesse continue lente ;

- d'une vitesse continue lente, vous passez en balayage intermittent.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

A l'arrêt, toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Nota : en cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

ESSUIE-VITRE / LAVE-VITRE AVANT (suite)



Lave-vitre, lave-projecteurs

Contact mis, tirez vers vous la manette 1.

• Projecteurs éteints

Vous actionnez le lave-vitre du pare-brise.

• Projecteurs allumés

Vous actionnez également en même temps le dispositif lave-projecteurs.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position A) les balais s'arrêteront dans une position quelconque.



Avant le lavage du véhicule, ramenez la manette en position A (arrêt) pour éviter notamment les risques de détérioration des balais lors du déclenchement de l'essuyage automatique.

ESSUIE-VITRE / LAVE-VITRE ARRIÈRE



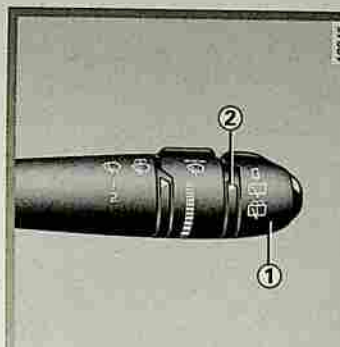
Essuie-vitre arrière à cadencement

Contact mis, tournez l'extrémité de la manette 1 jusqu'à amener le point de repère 2 en face du symbole.

Essuie-lave vitre arrière

Contact mis, tournez l'extrémité de la manette 1 jusqu'à amener le point de repère 2 en face du symbole.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.



Particularité

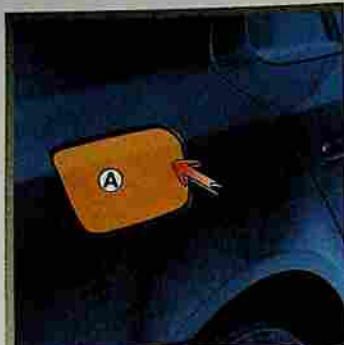
Si les essuie-vitres avant fonctionnent lorsque vous enclenchez la marche arrière, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière.

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

RÉSERVOIR CARBURANT



Capacité utilisable du réservoir : 68 litres environ.

Pour ouvrir le portillon A, appuyez côté charnière pour l'entrebaïller.

Pendant le remplissage un porte-bouchon 1 est prévu sur le battant de la trappe.



Bouchon de remplissage : il est **spécifique**. Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Qualité du carburant

Utilisez le carburant correspondant à la qualité définie par les normes en vigueur particulières à chaque pays.

Version essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située dans la trappe à carburant. Reportez-vous aux « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.

Version diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur de la trappe à carburant A.

Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau. Le système d'obturation et son pourtour doivent être exempts de poussières.



Ne mélangez pas d'essence au gazole, même en faible quantité.

RÉSERVOIR CARBURANT (suite)

Remplissage carburant

Versions essence

Utilisez uniquement du carburant sans plomb.

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un clapet qui ne permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb (à la pompe).

- Introduisez le pistolet de manière à ouvrir le clapet et poursuivez jusqu'à amener le pistolet en butée.

- Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

Remplissage carburant (suite)

Versions essence et diesel

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).

Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible aux conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- ne pas intervenir et ne pas redémarrer avant inspection du véhicule par le personnel qualifié du Réseau RENAULT.

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage	2.02
Démarrage - Arrêt du moteur	2.03 → 2.06
Particularités des versions essence	2.07
Particularités des versions diesel	2.08
Particularités des véhicules diesel avec filtres à particules	2.09
Levier de vitesses	2.10
Frein à main	2.11
Direction assistée	2.11
Frein de parking assisté	2.12 → 2.14
Conseils antipollution, économies de carburant	2.15 → 2.17
Environnement	2.18
Système de surveillance de pression des pneumatiques	2.19 → 2.22
Contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.23 - 2.24
Système antipatinage	2.25 - 2.26
Système antiblocage des roues : ABS	2.27 - 2.28
Assistance au freinage d'urgence	2.29
Limiteur de vitesse	2.30 → 2.32
Régulateur de vitesse	2.33 → 2.36
Aide au parking	2.37 - 2.38
Utilisation de la boîte automatique	2.39 → 2.42

RODAGE

Version essence

Jusqu'à 1 000 km, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Après 1 000 km, vous pouvez utiliser votre voiture sans limitation, mais ce n'est pas avant 3 000 km qu'elle donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

Version diesel

Jusqu'à 1 500 km, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

DÉMARRAGE / ARRÊT MOTEUR AVEC CARTE À TÉLÉCOMMANDE



A l'ouverture de la porte, le lecteur de carte RENAULT 2 s'allume. Le message « insérer carte » apparaît sur la matrice au tableau de bord.

Insérez la carte RENAULT dans le lecteur de carte 2 qui possède deux crans : le premier correspond à la position « accessoires », le deuxième à la position « démarrage moteur ».

Position « accessoires » (Premier cran)

Moteur non tournant, les accessoires éventuels (radio...) fonctionnent.

Position « démarrage moteur » (Deuxième cran)

La carte RENAULT complètement enfoncée dans le lecteur de carte 2 (jusqu'à entendre le bruit de déverrouillage de la colonne de direction), le bouton 1 s'allume pour confirmer l'autorisation de démarrer le moteur : exercez une pression brève sur le bouton 1 pour démarrer. Le témoin A s'allume pour confirmer que le moteur tourne.

Nota : le bouton 1 est éteint si vous n'êtes pas en condition de démarrage (par exemple : préchauffage diesel en cours, vitesse engagée...).

Cas exceptionnel

Dans certains cas (par exemple roues bloquées contre un trottoir), il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton 1 pour déverrouiller la colonne de direction.

Dès que le moteur démarre, le bouton 1 s'éteint et le témoin « moteur tournant » A s'allume.

DÉMARRAGE / ARRÊT MOTEUR AVEC CARTE À TÉLÉCOMMANDE (suite)

Arrêt du moteur

Véhicule à l'arrêt, appuyez d'une pression brève sur le bouton 2 : il y a coupure du contact et le témoin « moteur tournant » A s'éteint.

Pour certains véhicules avec boîte automatique, amenez le levier en position parking P.

Retirez la carte du lecteur de carte 2.

Le retrait de la carte entraîne l'allumage du plafonnier (lorsque celui-ci est en position « allumage automatique »), le blocage de la colonne de direction (par précaution, vérifiez son bon verrouillage) et l'extinction des accessoires.

Nota : si vous laissez la carte dans le lecteur de carte, un bip sonore vous en avertit à l'ouverture de la porte conducteur et le lecteur de carte clignote.

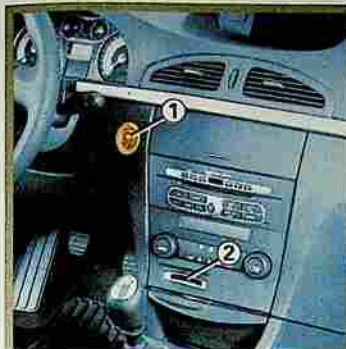


Ne quittez jamais votre véhicule carte RENAULT insérée dans le lecteur et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risque de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

Le retrait de la carte RENAULT entraîne le blocage de la direction.

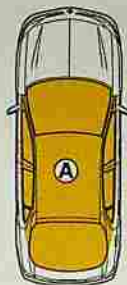
DÉMARRAGE / ARRÊT MOTEUR AVEC CARTE RENAULT MAINS LIBRES



Positions « stop », « accessoires » et « plus après-contact »

Carte RENAULT hors lecteur, moteur non tournant et sans intervenir sur les pédales (frein, embrayage), des appuis successifs sur le bouton 1 permettent de sélectionner l'une après l'autre ces positions.

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareil fonctionnant sur la même fréquence que la carte RENAULT) le fonctionnement de la carte RENAULT peut être perturbé. Dans ce cas, il est nécessaire d'insérer la carte dans le lecteur 2 pour démarrer.



25089

Démarrage du moteur

La carte RENAULT à l'intérieur du véhicule (périmètre A) hormis certaines zones en hauteur telles que pare-soleil, porte-lunettes, etc.) :

- enfoncez la pédale d'embrayage et appuyez sur le bouton 1 ;

ou

- le levier de vitesses au point mort (véhicule à boîte mécanique) ou en position P ou N (véhicule à boîte automatique), enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton 1.

Nota : l'appui sur la pédale doit se faire pendant toute la durée du démarrage.

Arrêt du moteur

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton 1, les accessoires tels que radio utilisés à ce moment continuent de fonctionner. La direction se verrouille (par précaution, vérifiez son bon verrouillage).

A l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires s'arrêtent de fonctionner.



Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT laissée dans le lecteur de carte ou dans l'habitacle et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risque de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

DÉMARRAGE / ARRÊT MOTEUR AVEC CARTE RENAULT MAINS LIBRES (suite)

Cas particuliers

- Moteur tournant, une porte du véhicule ouverte et carte hors du véhicule (cas, par exemple, d'un conducteur qui descend ouvrir le portail de son garage): le moteur continue à tourner.
- Moteur tournant, portes du véhicule fermées et carte hors du véhicule (cas, par exemple, du passager déposé en un lieu alors que la carte RENAULT est restée sur lui): il apparaît le message « carte non détectée » au tableau de bord, le témoin lumineux clignote sur le lecteur de carte de secours 2 et un bip retentit à la fermeture du dernier ouvrant.
- Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareil fonctionnant sur la même fréquence que la carte RENAULT) le fonctionnement de la carte RENAULT peut être perturbé.



Anomalie de fonctionnement du mode mains libres

Le témoin lumineux 3 et le lecteur de carte 2 clignotent.



Insérez la carte RENAULT dans le lecteur de carte 2. Appuyez sur la pédale de frein et/ou d'embrayage puis procédez comme indiqué dans « démarrage/arrêt moteur avec carte à télécommande ».

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- Roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé,
- Utilisation d'essence plombée,
- Utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés RENAULT.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- Allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite,
- Perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par votre Représentant RENAULT les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre voiture à votre Représentant RENAULT suivant les périodicités préconisées dans le carnet d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, n'insistez pas dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant RENAULT.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection qui ne permet aucun dépassement de régime moteur quelle que soit la vitesse engagée.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de l'épuisement complet du combustible et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant RENAULT.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée,
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VÉHICULES DIESEL AVEC FILTRE À PARTICULES



Le témoin 1 s'allume pour indiquer un risque de saturation du filtre.

Pour nettoyer le filtre à particules, nous vous conseillons de rouler dès que possible et jusqu'à extinction du témoin, à une vitesse moyenne de 80 km/h compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse autorisées.

A titre indicatif, dans ce cas, le nettoyage dure jusqu'à 20 minutes.

Si le témoin et le message "Antipollution à contrôler" s'allument, consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection qui ne permet aucun dépassement de régime moteur quelle que soit la vitesse engagée.

Véhicules équipés d'un filtre à particules

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de l'épuisement complet du combustible et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement : reportez-vous au chapitre 1, paragraphe « réservoir carburant » pour connaître les particularités des versions diesel équipées du common-rail (haute pression).

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant RENAULT.

LEVIER DE VITESSES



Passage en marche arrière

Véhicule à l'arrêt, positionnez-vous en neutre (point mort) puis amenez le levier de vitesses en marche arrière.

Véhicules à boîte manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau 1 et, suivant véhicule, soulevez l'anneau 2 contre la boule du levier pour pouvoir passer la marche arrière.



Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

Véhicules équipés de l'aide au parking : reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Aide au parking » pour en connaître les particularités.

FREIN À MAIN



Pour desserrer

Tirez le levier légèrement vers le haut, enfoncez le bouton-poussoir 1 et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré, risque de surchauffe.

Pour serrer

Tirez vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé



Selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière) pour les véhicules à boîte mécanique ou la position P pour les véhicules à boîte automatique.

DIRECTION ASSISTÉE

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

FREIN DE PARKING ASSISTÉ



Serrage du frein de parking assisté

Mode manuel

Tirez et relâchez la palette 1.

Mode automatique (suivant pays)

Le frein de parking assisté assure l'immobilisation automatique du véhicule lors de l'arrêt du moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur.

Dans tous les autres cas, le calage moteur par exemple, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé.

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par l'allumage fixe du témoin 3 sur la planche de bord et du témoin 4 au tableau de bord. Les témoins 3 et 4 s'éteignent au verrouillage des portes. Le message "frein de parking serré" apparaît au tableau de bord.

Nota :

A l'ouverture de la porte conducteur, si le frein de parking assisté n'est pas serré, un bip sonore retentit pendant 15 secondes et le message "frein de parking desserré" apparaît au tableau de bord.

Dans ce cas pour immobiliser le véhicule, il est impératif de tirer puis relâcher la palette 1.

Pour certains pays, le serrage en mode automatique n'est pas activé. Reportez-vous au paragraphe « mode manuel ».



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté.

Le serrage est visualisé par l'allumage fixe du témoin 3 sur la planche de bord et du témoin 4 au tableau de bord.



Desserrage du frein de parking assisté

Mode manuel

Pour desserrer le frein de parking assisté : moteur tournant, tirez sur la palette 1 tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage 2 et relâchez. Le témoin 3 et le témoin 4 s'éteignent.

Mode automatique

Le desserrage se fait automatiquement dès le démarrage du véhicule en accélérant.

Le message "frein de parking serré" apparaît au tableau de bord.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (suite)



Cas particuliers

Si vous devez stationner sur plan incliné ou si vous devez stationner avec une remorque par exemple, maintenez la palette 1 tirée pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.



Pour stationner frein de parking assisté desserré (risque de gel par exemple), porte avant conducteur fermée pour la carte mains libres :

- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt moteur ;
- engagez une vitesse (boîte mécanique) ou la position P (boîte automatique) ;
- tirez la palette 1 tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage 2 et relâchez ;
- retirez la carte RENAULT du lecteur, pour la carte à télécommande.

Arrêt temporaire

Le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement moteur tournant.

Dans tous les cas, il est possible d'actionner manuellement le frein de parking assisté, par exemple, lors d'un arrêt à un feu rouge, sur une voie en plan incliné.

Pour cela, tirez et relâchez la palette 1.

Le desserrage se fera automatiquement dès le redémarrage du véhicule en accélérant.



Lorsque le moteur tourne si vous quittez votre véhicule, il est impératif de l'immobiliser par serrage manuel du frein de parking assisté.

Le serrage est visualisé par l'allumage fixe du témoin 3 sur la planche de bord et du témoin 4 au tableau de bord.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (suite)

Versions avec boîte de vitesses automatique

Lorsque la porte conducteur est ouverte ou mal fermée, le desserrage automatique est désactivé.

Refermez correctement la porte puis repassez en N ou P pour réactiver le système.



Anomalies de fonctionnement

- En cas de défaillance, le message d'alerte « panne frein de parking » apparaît sur la matrice 5 et selon les cas, les voyants 3 et 4 clignotent en permanence.
- En cas d'indisponibilité du frein de parking assisté le voyant 4 clignote pendant environ 10 secondes et un bip sonore retentit pendant 15 secondes au démarrage moteur puis s'éteint.

A chaque action sur la palette 1 et à chaque coupure moteur les voyants 3 et 4 clignoteront pendant environ 10 secondes.

Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.



Ne quittez jamais votre véhicule carte RENAULT dans le véhicule en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait débloquer le frein de parking assisté et provoquer un roulage involontaire.



Déverrouillage de secours (panne batterie ou indisponibilité système).

Pour desserrer le frein de parking assisté, tirez sur la poignée 6 (située sous le cache dans le fond du bac de rangement entre les sièges avant) jusqu'à entendre le bruit de déverrouillage.

Cette commande ne permet pas le resserrage.

Après le remplacement de la batterie, le système sera opérationnel dès la première commande de desserrage manuel.

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE

Entretien

Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez votre Représentant RENAULT les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans votre carnet d'entretien.

Il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

N'oubliez jamais que l'émission de gaz polluants est directement liée à la consommation de carburant.

Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Etudes.
En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarts spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez votre Représentant RENAULT.
- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE (suite)

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce voyant au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes.

- s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT ;

- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



Conduite

• Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.

• La vitesse coûte cher.

• La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

• Freinez le moins possible en appréciant suffisamment l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.

• Evitez les accélérations brutales.

• Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires.

Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.

Sur version avec transmission automatique restez de préférence en position D.

• En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.

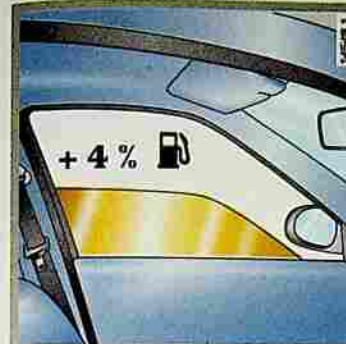
• Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les voitures modernes.

• Intempéries, routes inondées.



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE (suite)



Conseils d'utilisation

• L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. Mais (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).

• Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler glaces ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.

• Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.

• Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

• Evitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.

• Ne conservez pas une galerie de toit vide.

• Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.



• Evitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Pneumatiques

• Une pression insuffisante augmente la consommation.

• L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'environnement.

- La plupart des versions sont équipées d'un système de dépollution incluant le pot catalytique, la sonde lambda et le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir).
- RENAULT a mis tout son savoir-faire en recyclage, pour réduire au maximum les impacts environnementaux à l'issue de la vie de votre véhicule.
- Votre véhicule est constitué de 90 % de pièces ou matières recyclables et intègre de nombreuses pièces en plastiques ou textiles recyclés. Pour faciliter leur recyclage, toutes les pièces plastiques ont été marquées.

- Pour protéger l'environnement, votre véhicule a une peinture et des plaquettes de frein sans plomb, ni cadmium. Nous avons d'autre part réduit de 40 % la quantité de chlore par rapport aux modèles antérieurs.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement !

Ne jetez pas avec les ordures ménagères, les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant (batterie, piles, filtre à huile, filtre à air...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée...).

Déposez-les auprès des organismes spécialisés. Dans tous les cas, respectez les lois locales.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Lorsque le véhicule en est équipé (dans ce cas les roues apparaissent sur l'afficheur A), ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

Les pressions doivent être ajustées à froid.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques froids, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur, implanté dans la valve de gonflage, qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système informe le conducteur que les roues sont suffisamment gonflées et l'alerte en cas de pression insuffisante et en cas de fuite.

La pression de gonflage des pneumatiques apparaît à la mise sous contact (pendant environ 20 secondes), suite à un appui sur la commande de défilement B ou en cas d'anomalie en roulage.

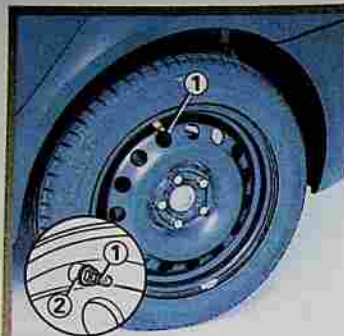


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (suite)

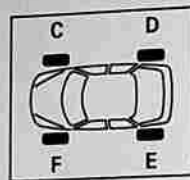


Non interchangeabilité des roues



Chacun des capteurs implantés dans les valves 1 est dédié à une seule et unique roue : il ne faut donc en aucun cas intervertir les roues.

Risque d'information erronée pouvant entraîner des conséquences graves.



Pour repérer facilement le bon positionnement de la roue, référez-vous à la couleur de la bague 2 (après nettoyage éventuel) qui entoure chacune des valves :

- C : bague jaune
- D : bague noire
- E : bague rouge
- F : bague verte

Monte de pneumatiques
(remplacement de pneumatiques ou monte de pneumatiques hiver)
Le remplacement des pneumatiques nécessitant des précautions particulières, nous vous conseillons de consulter votre Représentant RENAULT.

Lecture de la pression de gonflage des pneumatiques au tableau de bord
(pour les véhicules qui en sont équipés)

Après vérification de la pression des pneumatiques du véhicule, les messages d'alertes au tableau de bord et/ou les valeurs lisibles sur la matrice A sont réactualisés après roulage dès que l'on dépasse 25 km/h.

Les manomètres du marché présentent des écarts de mesure de pression (appelée tolérance).

La pression qui apparaît sur la matrice A peut donc être différente de celle lue sur le manomètre que vous avez utilisé. C'est la pression apparaissant sur la matrice qui est à prendre en considération.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (suite)

Roue de secours

La roue de secours ne possède pas de capteur, elle n'est donc pas reconnaissable par le système.

Lorsqu'elle est montée en lieu et place d'une autre roue, le système détecte alors une anomalie de fonctionnement.

Remplacement roues / jantes...

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, valves...).

Consultez votre Représentant RENAULT pour connaître les accessoires compatibles avec le système et existant en RENAULT Boutique : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Aérosols répare-pneu

Du fait de la spécificité des roues, n'utilisez que les aérosols homologués par nos services techniques.



Affichage

La matrice A vous informe des éventuelles anomalies (roue dégonflée, roue crevée, système hors service...).

Vous trouverez, pages suivantes, le détail des différents allumages de témoins.

Anomalie de fonctionnement

Dans certaines conditions de réajustement de pression, le message d'anomalie peut rester affiché un certain temps au tableau de bord (1 h 45 environ après l'arrêt du véhicule).

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (suite)

Exemples d'informations pouvant apparaître sur la matrice A.

Matrice A	Interprétation des messages
	"Pression pneus" La pression de gonflage des pneumatiques est suffisante.
	"Capteur pneu absent" Une roue qui disparaît indique une absence de capteur sur cette roue, ou une défaillance du capteur (cas par exemple de la roue de secours montée sur le véhicule...).
	"Pression pneu à réajuster" Une roue qui devient pleine signale une roue dégonflée.
	"Gonfler pneus autoroute" La pression des pneumatiques n'est pas adaptée à la vitesse de roulage. Ralentissez ou gonflez les quatre pneumatiques à la « pression autoroute » (reportez-vous au tableau « pression des pneumatiques »).
	"Crevaision changer roue" Cet exemple montre que la roue arrière gauche est crevée.

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : E.S.P. AVEC CONTRÔLE DE SOUS-VIRAGE

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...), il est complété par le système « contrôle de sous-virage ».



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule, mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur certains freins et/ou sur la puissance du moteur.

Lorsque la fonction entre en service, le message A s'allume pour vous en avertir.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'E.S.P. dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).



Inhibition de la fonction

La fonction est désactivée par appui sur le contacteur 1, le message B «E.S.P. désactivé» s'allume pour vous en avertir.

Cette action a pour effet de désactiver également l'antipatinage : reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « système antipatinage ».



L'E.S.P. apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur 1.

Nota : l'E.S.P. est automatiquement réactivé à la mise sous contact du véhicule.



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, la matrice fait apparaître le message C et le voyant .

Consultez votre Représentant RENAULT.

SYSTÈME ANTIPATINAGE

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages ou d'accélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Principe de fonctionnement

Par la présence de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement.

Si une roue tend à patiner, le système impose le freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevenue compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélération.

Lorsque la fonction entre en service, le message A s'allume pour vous en avertir.

SYSTÈME ANTIPATINAGE (suite)



Inhibition de la fonction

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur 1.

Le message **B** «E.S.P. désactivé» (suivant véhicule) s'allume pour vous en avertir.



L'inhibition de la fonction a pour effet de désactiver aussi la fonction E.S.P. : reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « contrôle de trajectoire : E.S.P. ».

Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur 1.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule.



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, la matrice fait apparaître alternativement le message **C** « E.S.P. à contrôler » et le voyant .

Consultez votre Représentant RENAULT.

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS

Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).

L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé. Il permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles.

De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).

S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules etc.). En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS (suite)

En cas de défaillance du dispositif ABS deux situations sont à considérer :

1 - Le voyant orange  est allumé au tableau de bord.

Votre freinage est toujours assuré, mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant RENAULT.



2 - Le voyant orange  et le voyant rouge  sont allumés au tableau de bord.

Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage n'est que partiellement assuré. Toutefois, il est dangereux de freiner brusquement et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant RENAULT.

La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum.

Le freinage maximum est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle **ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous permet de décider d'une vitesse maximum de roulage.

Cela peut se révéler utile, par exemple, en circulation urbaine ou dans des zones avec restriction de vitesse (travaux sur route), etc.

Le système est fonctionnel à partir d'une vitesse de roulage d'environ 30 km/h.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Mémorisation de la vitesse limitée et variation croissante de la vitesse limitée.
- 3 Rappel de la vitesse limitée mémorisée.
- 4 Arrêt de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée).
- 5 Mémorisation de la vitesse limitée et variation décroissante de la vitesse limitée.



Témoin

Ce témoin orange s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction limiteur est en service. L'information de la vitesse mémorisée apparaît sur la matrice 6 « limiteur de vitesse ».

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)



Mise en service

Pressez le contacteur 1 côté .

Le témoin s'allume au tableau de bord et, suivant véhicule, l'ordinateur de bord ou la matrice passe en fonction « limiteur de vitesse ».

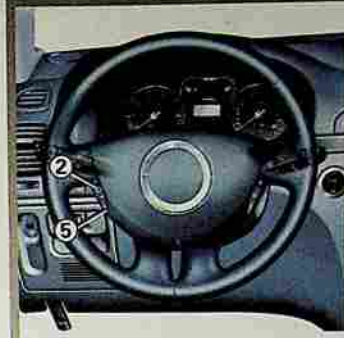
Mise en limitation de vitesse

A vitesse stabilisée (environ 30 km/h) et sur le bon rapport de vitesse (pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique), pressez le contacteur 2 : la vitesse est mémorisée.

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé du limiteur de vitesse.

Au-delà, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas d'urgence (voir paragraphe « dépassement de la vitesse limitée »).



Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- la touche 2 pour augmenter la vitesse,
- la touche 5 pour diminuer la vitesse.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)

Dépassement de la vitesse limitée

Cas d'urgence

A tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement de vitesse, la vitesse clignote au tableau de bord (matrice ou ordinateur de bord) pour vous en informer.

L'urgence passée, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse limitée avant l'action d'urgence.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse limitée

Lorsque la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système (par exemple en cas de forte descente), la vitesse clignote au tableau de bord (matrice ou ordinateur de bord) pour vous en informer.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur :

- la touche 4, dans ce cas la vitesse limitée reste mémorisée,
- la touche 1, dans ce cas il n'y a plus de vitesse limitée mémorisée.

L'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur la touche 3.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur

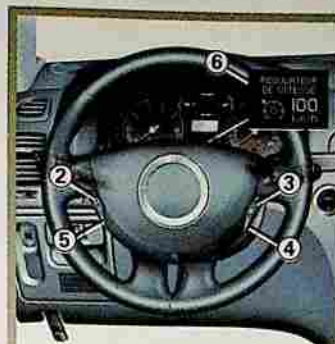


Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt
- 2 Mémorisation et activation de la vitesse de régulation. Variation croissante de la vitesse de régulation
- 3 Rappel de la vitesse de régulation mémorisée
- 4 Arrêt de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation)
- 5 Mémorisation et activation de la vitesse de régulation. Variation décroissante de la vitesse de régulation

Témoin



Ce témoin vert s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction régulateur est en service.

L'information de la vitesse mémorisée apparaît sur la matrice 6 « régulateur de vitesse ».



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



Mise en service

Pressez le contacteur 1 côté .
Le témoin s'allume au tableau de bord et, la matrice passe en fonction « régulateur de vitesse ».



Mise en régulation de vitesse

A vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h) et sur le bon rapport de vitesse (pour les véhicules à boîte de vitesses mécaniques), pressez le contacteur 2 ou 5 : la fonction est activée et la vitesse est mémorisée.

Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- la touche 2 pour augmenter la vitesse,
- la touche 5 pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

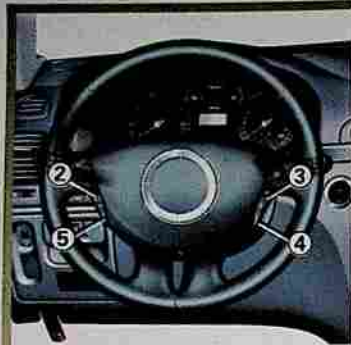
Cas d'urgence

A tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement la vitesse clignote au tableau de bord pour vous en informer.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse de régulation

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système, la vitesse clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



Mise en veille de la fonction

La fonction est interrompue lorsque vous agissez sur :

- la pédale de frein,
- la pédale d'embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte automatique,
- la touche 4.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée.

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur la touche 3 à condition de rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h et après s'être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).



Arrêt de la fonction

Appuyez sur la touche 1. Dans ce cas, la vitesse n'est pas mémorisée.

L'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

Un appui sur les touches 2 ou 5 réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

AIDE AU PARKING

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 25 centimètres du véhicule.

Nota : veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige, etc.).



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement un bip sonore retentit, pendant environ 5 secondes, au passage de la marche arrière pour vous en avertir. Consultez votre Représentant RENAULT.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, poussette, vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.



Désactivation ponctuelle du système

Appuyez sur l'interrupteur 1 pour désactiver le système.

Le voyant incorporé à l'interrupteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactivera le système et le voyant s'éteindra.

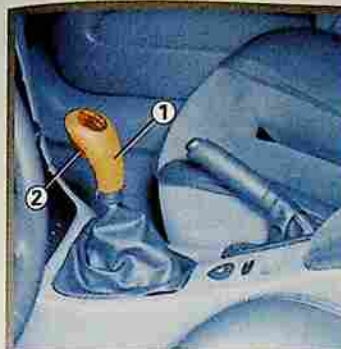
Le système se réactive automatiquement après avoir coupé le contact et redémarré le moteur.

Désactivation prolongée du système

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui supérieur à environ trois secondes.

Le voyant incorporé à l'interrupteur reste allumé en permanence.

Le système ainsi désactivé pourra être réactivé par un appui supérieur à trois secondes environ.



Levier de sélection 1

La matrice A vous informe du positionnement du levier 1.



- P : parking
- R : marche arrière
- N : point mort
- D : mode automatique
- M : mode manuel

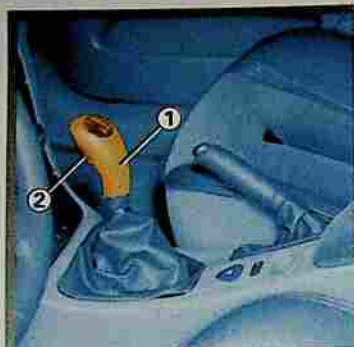


B : affichage du rapport engagé en mode manuel

: voyant d'appui sur la pédale de frein pour quitter le levier de la position P

: voyant de demande de positionner le levier en P ou N

BOÎTE AUTOMATIQUE (suite)



Mise en route

Le levier en position P ou N, mettez le contact.

Pied sur la pédale de frein (le voyant s'éteint), quittez la position P.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt. Pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.



Par mesure de sécurité, pour quitter la position P, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage 2.

Conduite en mode automatique

Engagez le levier en position D. Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car « l'automatisme » tient compte de la charge de la voiture, du profil de la route et du style de conduite choisi.

BOÎTE AUTOMATIQUE (suite)

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Conduite en mode manuel

Le levier de sélection 1 en position D, amenez le levier vers la gauche : le témoin M et le rapport engagé s'allument au tableau de bord.



Des impulsions successives sur le levier 1 permettent de passer les rapports de vitesse manuellement.

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière.
- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant.

Les rapports de vitesse engagés B apparaissent sur la matrice A.



Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex : protection du moteur, mise en action du contrôle dynamique de conduite : E.S.P. ...) « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

BOÎTE AUTOMATIQUE (suite)

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position D, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à une vitesse basse.

Situations exceptionnelles

- Si le profil de la route et sa sinuosité ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel. Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.
- Par temps très froid, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position P ou N et d'engager le levier en D ou R.
- Véhicule non équipé du système antipatinage : sur route glissante ou à faible adhérence, pour éviter le patinage au démarrage, il convient de passer en mode manuel et de sélectionner le deuxième rapport avant de démarrer.

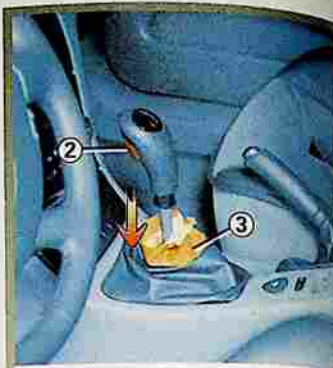
Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position P : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Serrez le frein à main.

Anomalie de fonctionnement

- En roulant, si le message « Boîte de vitesses à contrôler » apparaît, il indique une défaillance. Consultez au plus tôt un Représentant RENAULT.
- En roulant, si le message « surchauffe de la boîte de vitesses » apparaît évitez, lorsque la circulation vous oblige à vous arrêter, de laisser le levier en position D (ou R) : revenez systématiquement en position N le temps de l'arrêt. Consultez au plus tôt un Représentant RENAULT.
- Dépannage d'un véhicule à boîte automatique, reportez-vous au paragraphe « remorquage » en chapitre 5.

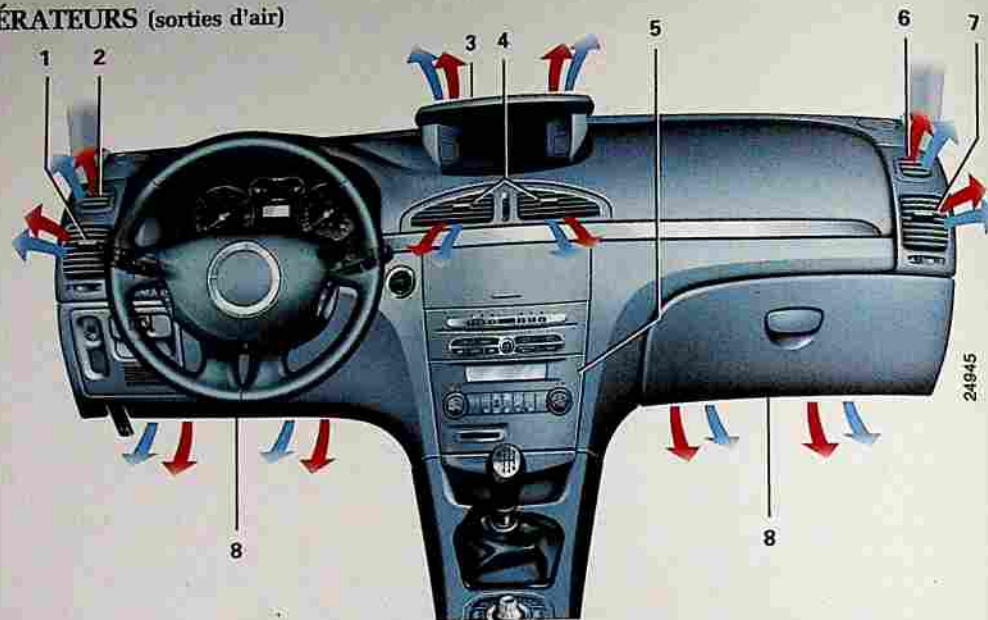


- A la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur P alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, dégrafez la partie supérieure du soufflet 3. Appuyez simultanément sur le bouton situé sous le soufflet et le bouton de déverrouillage 2 pour déplacer le levier de la position P.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.02 - 3.03
Chauffage et air conditionné	3.04 → 3.19
Lève-vitres	3.20 → 3.24
Pare-brise	3.24
Pare-soleil	3.25
Toit ouvrant	3.26 - 3.27
Éclairage intérieur	3.28 - 3.29
Rangements / aménagements habitacle	3.30 → 3.35
Cendriers - Allume-cigares	3.36
Banquette arrière	3.37
Coffre à bagages	3.38 - 3.39
Lunette arrière ouvrante	3.39
Tablette arrière	3.40
Cache-bagages	3.41
Rangements / aménagements coffre à bagages	3.42
Transport d'objets : dans le coffre	3.43
filet de séparation	3.44 - 3.45
Équipement multimédia	3.46
Commande intégrée de téléphone mains libres	3.47

AÉRATEURS (sorties d'air)



- 1 - aérateur latéral gauche
- 2 - frise de désembuage vitre latérale gauche
- 3 - frises de désembuage pare-brise
- 4 - aérateurs centraux

- 5 - tableau de commandes
- 6 - frise de désembuage vitre latérale droite
- 7 - aérateur latéral droit
- 8 - sortie chauffage pieds des occupants avant et arrière

AÉRATEURS (suite)



Débit

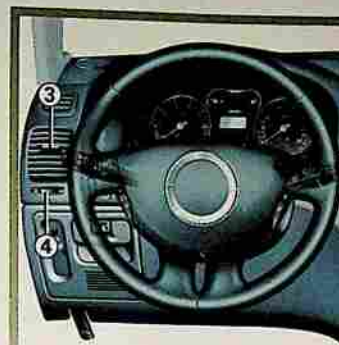
Manœuvrez la molette 1 ou 4 (au-delà du point dur).



: ouverture maximale.



: fermeture.



Orientation

Droite/gauche : manœuvrez les curseurs 2 ou 3.

Haut/bas : baissez ou levez les curseurs 2 ou 3.

CHAUFFAGE / AIR CONDITIONNÉ



Les commandes

- A - témoin de fonctionnement du pare-brise électrique
- B - réglage de la température d'air
- C - mise en service de l'air conditionné
- D - répartition de l'air dans l'habitacle

E - mise en service de la lunette arrière dégivrante et du pare-brise électrique

F - réglage de la quantité d'air pulsée dans l'habitacle

G - mise en service du recyclage d'air

Informations et conseils d'utilisation :

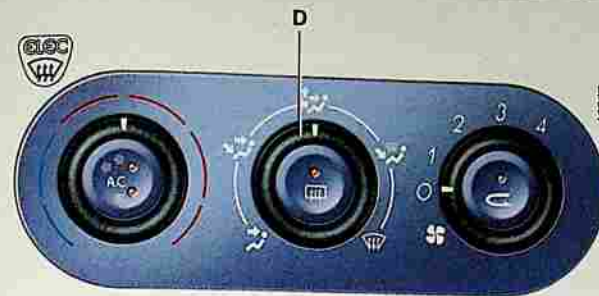
reportez-vous en fin de paragraphe « chauffage/air conditionné ».

Réglage de la température de l'air

Manœuvrez la commande B.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

CHAUFFAGE / AIR CONDITIONNÉ (suite)



Répartition de l'air dans l'habitacle

Manœuvrez la commande D.

Position

Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.

Position

Le flux d'air est réparti entre les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales et les pieds des occupants avant et arrière.

Position

Le flux d'air est dirigé entre les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales, les pieds des occupants avant et arrière et vers les aérateurs.

Position

Le flux d'air est dirigé principalement vers tous les aérateurs et les pieds des occupants avant et arrière.

Position

Le flux d'air est dirigé principalement vers tous les aérateurs.

CHAUFFAGE / AIR CONDITIONNÉ (suite)



Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle

Utilisation usuelle

Manœuvrez la commande **F** (de 1 à 4).

La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dite à air soufflé. C'est le ventilateur qui détermine le débit d'air et qui permet la stabilité de la température dans l'habitacle.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus le débit d'air est important.

Utilisation ponctuelle

La commande **F** en position 0.

Dans cette position :

- l'air conditionné s'arrête automatiquement même si la touche **C** est activée ;
- la vitesse de ventilation de l'air soufflé dans l'habitacle est nulle ;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

CHAUFFAGE / AIR CONDITIONNÉ (suite)



Lunette arrière dégivrante et pare-brise dégivrant (suivant véhicule)

Véhicule sans pare-brise dégivrant électrique

Appuyez sur la touche **E** (le témoin de fonctionnement s'allume).

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants.

Pour l'arrêter, il y a deux possibilités :

- elle s'arrête après une durée déterminée par le système ;
- en appuyant de nouveau sur la touche **E**.

Véhicule avec pare-brise dégivrant électrique

Des appuis successifs sur la touche **E** permettent de choisir :

- la mise en fonction du dégivrage et désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants : le témoin de fonctionnement de la touche **E** s'allume ;
- la mise en fonction du dégivrage/désembuage de la lunette arrière, des rétroviseurs dégivrants et le dégivrage/désembuage très rapide du pare-brise : le témoin de fonctionnement de la touche **E** et le témoin de fonctionnement **A** s'allument.

Pour arrêter ces fonctions :

- elles s'arrêtent automatiquement après une durée déterminée par le système ;
- appuyez de nouveau sur la touche **E**.



Commande de l'air conditionné

AC

La commande C assure la mise en fonction ou l'arrêt de l'air conditionné. Des appuis successifs sur la touche C permettent de choisir :

- la fonction « air conditionné économique ». Le témoin C1 est allumé. Le système détermine le niveau de refroidissement juste nécessaire pour limiter la consommation de carburant ;

- la fonction « air conditionné maximum ». Le témoin C2 est allumé. Le refroidissement est maximal ;
- l'arrêt de l'air conditionné.

Il n'y a pas d'air froid lorsque la commande F est sur la position 0, même si la touche C est activée (le témoin s'éteint).

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Nota :

- à tout moment, vous pouvez modifier la température de l'air conditionné en agissant sur la commande B.
- l'air conditionné peut être utilisé dans toutes les conditions, mais il ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.



Commande de l'air conditionné (suite)

Non production d'air froid

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon, arrêtez le fonctionnement de l'air conditionné (appuyez sur la touche C de manière à ce que les témoins intégrés soient éteints) et consultez un Représentant RENAULT.



Ne pas ouvrir le circuit, le fluide frigorigène est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Mise en service du recyclage d'air (avec isolation de l'habitacle)

Appuyez sur la commande **G**, le témoin de fonctionnement s'allume. Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

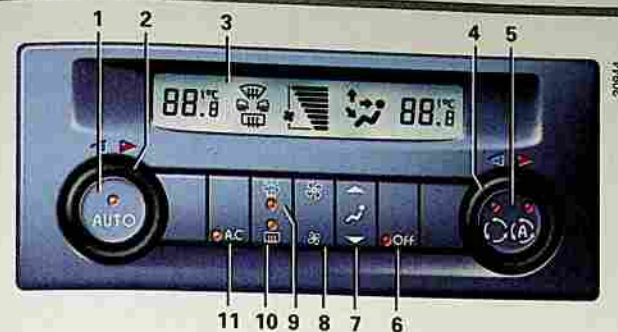
Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur la touche **G** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

La durée de fonctionnement en recyclage d'air est limitée par le système sauf pour des températures extérieures élevées : le témoin de la commande **G** s'éteint.



Les commandes

- | | |
|--|---|
| 1 - touche de mise en mode automatique | 5 - touche de recyclage d'air et de mise en fonction du recyclage automatique |
| 2 - bouton de réglage de la température à gauche | 6 - touche d'arrêt du système |
| 3 - afficheur | 7 - touche de réglage de répartition d'air |
| 4 - bouton de réglage de la température à droite | 8 - touche de réglage de la vitesse de ventilation |

9 - touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres

10 - touche de dégivrage lunette arrière

11 - touche de conditionnement d'air

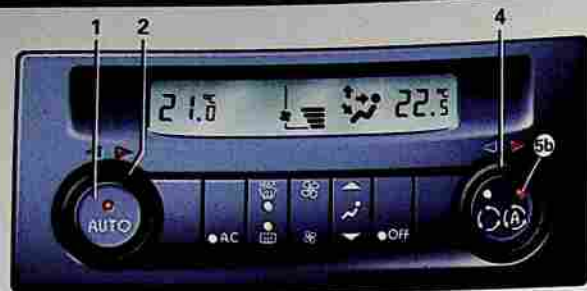
Informations et conseils d'utilisation :

reportez-vous en fin de paragraphe « chauffage/air conditionné ».

Les touches **1, 5, 6, 9, 10 et 11** intègrent des témoins de fonctionnement :

- témoin allumé, la fonction est en service,
- témoin éteint, la fonction n'est pas en service.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



Mode automatique

Le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

C'est le mode d'utilisation conseillé.

Appuyez sur la touche 1, le témoin de fonctionnement s'allume.

La climatisation gère indépendamment le niveau de confort côté gauche (bouton de réglage 2) et côté droit (bouton de réglage 4).

- pour augmenter la température, tournez le bouton 2 ou 4 vers la droite ;
- pour descendre la température, tournez le bouton 2 ou 4 vers la gauche.

Le niveau de confort peut être réglé de 16 à 26°C.

L'appui sur la touche Auto 1 met en service également la fonction recyclage automatique (le témoin 5b s'allume).

Particularité

Pour certains véhicules, la carte RENAULT mémorise des réglages sélectionnés par l'utilisateur : les choix de réglages de niveau de confort en font partie. Il est donc conseillé de garder toujours la même carte RENAULT de manière à retrouver ses réglages personnels.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

Mode automatique (suite)

Fonctionnement

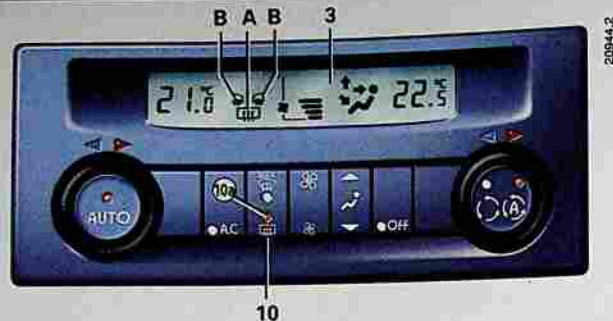
Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi et pour maintenir une bonne visibilité, le système agit sur :

- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la gestion du recyclage d'air ;
- la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air ;
- la température de l'air soufflé à droite ou à gauche ;
- la mise en route automatique du désembuage-dégivrage de la lunette arrière et/ou du pare-brise pour les véhicules qui en sont équipés.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule par ambiance froide ou par ambiance chaude, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le confort (quel que soit le niveau de confort indiqué, le système optimise la montée ou la descente en température).

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts quelles que soient les conditions climatiques.



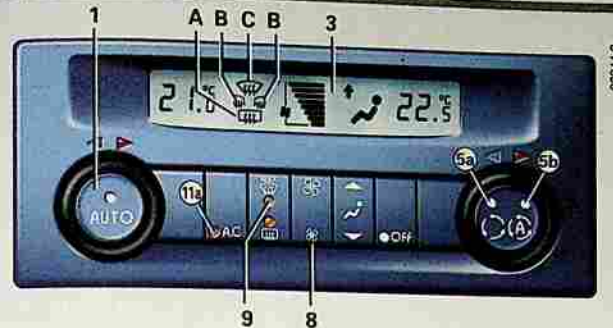
Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **10**, le témoin de fonctionnement **10a** s'allume et les témoins **A** et **B** apparaissent sur l'afficheur **3**.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants.

Pour sortir de cette fonction :

- elle s'arrête automatiquement après une durée déterminée par le système ;
- appuyez de nouveau sur la touche **10**.



Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **9**, le témoin de fonctionnement s'allume et les témoins **A**, **B** et **C** apparaissent sur l'afficheur **3**.

Le témoin de la touche Auto s'éteint : le mode de fonctionnement n'est plus automatique pour la répartition d'air.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant, des rétroviseurs et de la lunette arrière. Pour plus d'efficacité, elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air (témoin **11a** allumé) et la suppression du recyclage d'air (témoins **5a** et **5b** éteints).

Le débit d'air optimum est alors dirigé vers les sorties d'air du pare-brise et des vitres latérales avant.

Particularité

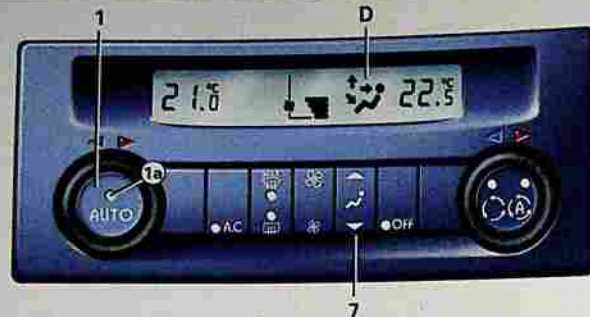
L'utilisation de cette fonction met aussi en service le pare-brise dégivrant électrique pour les véhicules qui en sont équipés.

Nota : si vous désirez modifier le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), agissez sur la touche **8**.

Pour sortir de cette fonction, deux possibilités :

- appuyez sur la touche Auto **1** (témoin allumé) ;
- appuyez de nouveau sur la touche **9** (le témoin s'éteint).

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



Modification du mode automatique

Le fonctionnement normal du système est le mode automatique (témoin **1a** allumé), mais il est possible de modifier le choix imposé par le système (répartition de l'air...), ces possibilités sont décrites en pages suivantes.

Le mode automatique est le mode d'utilisation conseillé : en effet, le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisations extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

Revenez en mode automatique dès que possible.

Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a six choix possibles de répartition d'air, obtenus par appuis successifs sur la touche **7**. Les flèches du témoin **D** vous informent du choix retenu :

- la flèche vers le haut représente un flux d'air diffusé sur les frises de désembuage du pare-brise ;
- la flèche vers le bas représente un flux d'air diffusé sur les pieds des occupants ;
- la flèche horizontale représente un flux d'air diffusé aux aérateurs de la planche de bord.

Le choix manuel de la répartition d'air éteint le témoin de fonctionnement de la touche **1** (mode automatique) mais seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **1**.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

Modification du mode automatique (suite)

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

En appuyant sur la touche **11**, vous sortez du mode automatique : le témoin de la touche **1** s'éteint.

La touche **11** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

Nota : la fonction « voir clair » entraîne automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné (témoin allumé). Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **1**.



Vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

En appuyant sur le bas ou le haut de la touche **8**, vous sortez du mode automatique (le témoin de la touche **AUTO 1** s'éteint). Cette touche permet d'augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

En mode automatique, par ambiance extérieure froide, la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

Mise en service du recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

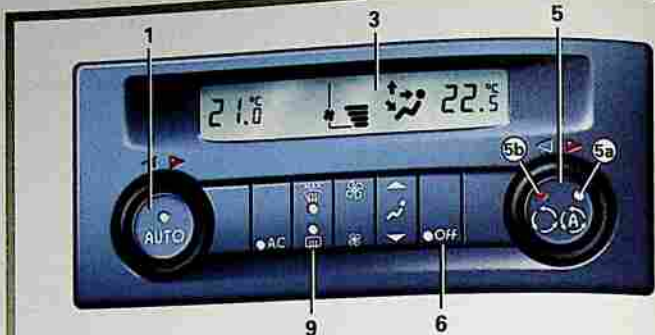
La climatisation utilise l'air extérieur pour refroidir ou chauffer l'habitacle.

Cependant, en utilisant la fonction « recyclage », il est possible de s'isoler ponctuellement de l'ambiance extérieure, par exemple en cas de circulation en zones polluées.

L'utilisation prolongée du recyclage imposé peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Il est donc conseillé de repasser en recyclage automatique (témoin 5a allumé) ou en air extérieur dès que le recyclage imposé n'est plus nécessaire.

Nota

L'appui sur la touche AUTO 1 met en service la fonction « recyclage automatique » (témoin 5a allumé).



Des appuis successifs sur la touche 5 permettent d'obtenir :

Le recyclage automatique

Le témoin 5a s'allume. Le système analyse la qualité de l'air extérieur et, lorsque cela est nécessaire, isole l'habitacle automatiquement.

Le recyclage imposé

Le témoin 5b s'allume. L'air est pris dans l'habitacle et recyclé sans admission d'air extérieur.

L'air extérieur

Les témoins 5a et 5b sont éteints.

Arrêt de l'installation

Appuyez sur la touche 6.

Le témoin de fonctionnement s'allume. Il n'apparaît plus d'information sur l'afficheur 3. L'installation est arrêtée. Cette fonction isole l'habitacle de l'ambiance extérieure.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche 1 ou 9.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Quelques conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

il est conseillé de rouler aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le carnet d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Anomalie de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez votre Représentant RENAULT.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

- **Non production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le fonctionnement.

- **Présence d'eau sous le véhicule.** Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

Véhicules équipés d'un réchauffeur additionnel

Certains véhicules sont équipés d'un réchauffeur additionnel qui permet d'obtenir un chauffage plus rapide de l'habitacle.

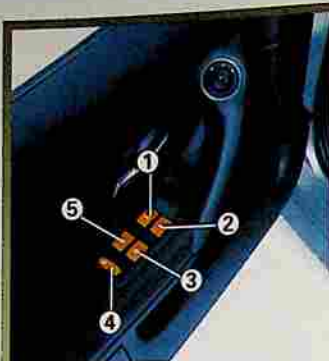
Ce dispositif ne fonctionne que moteur tournant et par temps froid.

Pendant son fonctionnement, il est normal de constater un peu de fumée du côté droit du véhicule provenant du système d'échappement du réchauffeur.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES

Contact mis

- Appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée (nota : les vitres arrière ne descendent pas complètement) ;
- soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.



De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

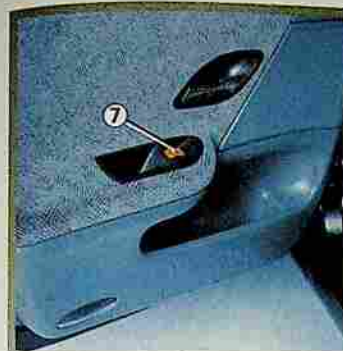
- 1 pour le côté conducteur ;
- 2 pour le côté passager avant ;
- 3 et 5 pour les passagers arrière.



De la place passager avant

Agissez sur le contacteur 6

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (suite)



Des places arrière

Agissez sur le contacteur 7.



Utilisation du contacteur 4

De la place conducteur, le contacteur 4 permet d'interdire le fonctionnement des vitres arrière et des portes arrière.



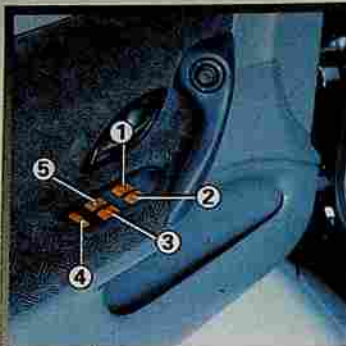
Sécurité occupants

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres et des portes arrière en appuyant sur le contacteur 4, côté dessin.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule Carte RENAULT à l'intérieur et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES IMPULSIONNELS



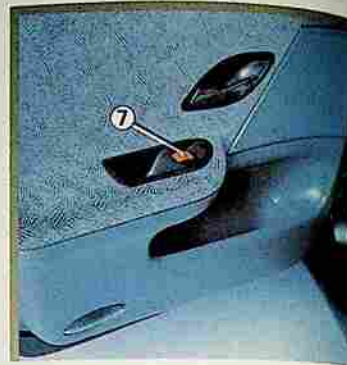
Le mode impulsionnel s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

Lorsqu'il est présent dans le véhicule, il peut équiper : la vitre conducteur, les vitres avant ou les quatre vitres.

Agissez sur les contacteurs 1, 2, 3, 5, 6 ou 7.

Le système fonctionne :

- contact mis ;
- contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 20 minutes).



Sécurité occupants

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres et des portes arrière en appuyant sur le contacteur 4, côté dessin.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule Carte RENAULT à l'intérieur et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES IMPULSIONNELS (suite)

Mode impulsionnel

Appuyez à fond et brièvement sur le contacteur concerné : la vitre s'abaisse complètement.

Soulevez à fond et brièvement le contacteur concerné : la vitre se lève complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Mode non impulsionnel

Appuyez à mi-course sur le contacteur concerné pour baisser la vitre, relâchez à la hauteur désirée.

Soulevez à mi-course le contacteur concerné pour lever la vitre, relâchez à la hauteur désirée.

Fermeture à distance des vitres (pour les véhicules équipés de lève-vitres électriques impulsionnels).

Lorsque vous verrouillez les portes, de l'extérieur, à l'aide de la carte RENAULT, et que vous maintenez une pression supérieure à 2 secondes sur le bouton de verrouillage de la carte RENAULT, les vitres se ferment automatiquement.

Particularité

Lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de montée (ex. : doigts d'une personne, patte d'animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Il est cependant recommandé d'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.



La fermeture des vitres peut occasionner des blessures graves.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non fermeture d'une vitre ou de coupure batterie, le système bascule en mode non impulsionnel : appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture de la vitre puis maintenez l'appui sur le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde pour réinitialiser le système. Si besoin, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

LÈVE-VITRES MANUELS



Lève-vitres manuels arrière
Manœuvrez la manivelle 1

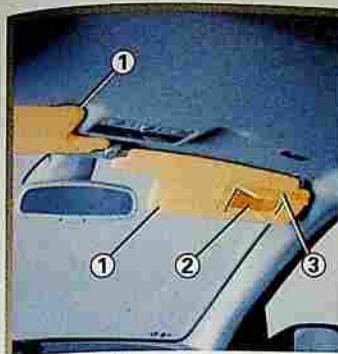
PARE-BRISE

Pare-brise à couches réfléchissantes

Ce procédé permet de limiter le flux solaire (en particulier les infrarouges) par réfléchissement.

Il existe deux zones permettant l'usage de cartes d'autorisation de passages (ex. : badges pour autoroutes, badges de parkings, etc.), situées de part et d'autre du rétroviseur.

PARE-SOLEIL



Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil 1.

Miroirs de courtoisie 2 non éclairants

Soulevez le couvercle 3.

Miroirs de courtoisie éclairants

Soulevez le couvercle 3.

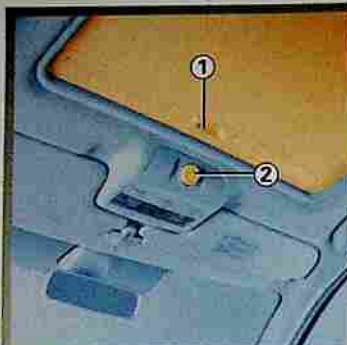
L'éclairage est automatique.



Store pare-soleil arrière

Tirez vers le haut le pare-soleil à l'aide de la languette 5 jusqu'à venir engager le crochet 4 dans le logement (assurez-vous du bon encliquetage du crochet).

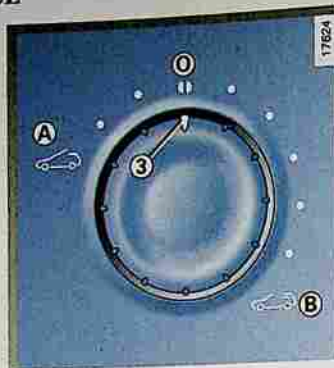
TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE



Pour l'entrebâiller

Contact mis :

- **ouverture** : tirez le vélum 1 vers l'arrière puis amenez le repère 3 du bouton 2 vers la position A suivant l'entrebâillement désiré (les points intermédiaires correspondent à des positions d'ouverture progressive) ;
- **fermeture** : ramenez le repère 3 du bouton 2 en position O.



Pour le faire coulisser

Contact mis :

- **ouverture** : amenez le repère 3 du bouton 2 vers la position B, suivant l'ouverture désirée (les points intermédiaires correspondent à des positions d'ouverture progressive). Le vélum 1 est entraîné en même temps ;
- **fermeture** : amenez le repère 3 du bouton 2 en position O puis refermez le vélum 1.

Précautions d'utilisation du toit ouvrant

- **véhicule avec barres de toit chargées**

De manière générale, il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.

Avant de manipuler le toit ouvrant, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.

Adressez-vous à votre représentant RENAULT, pour connaître les adaptations possibles ;

- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos services techniques ;
- **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.

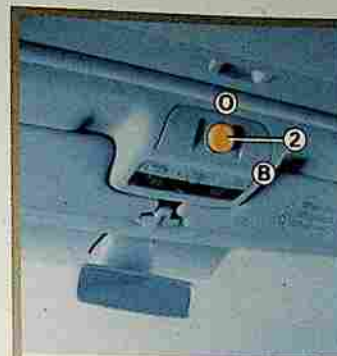
TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (suite)

Fermeture à distance du toit ouvrant (véhicules équipés des lave-vitres électriques impulsionnels).

Lorsque vous verrouillez les portes à l'aide de la carte RENAULT et que vous maintenez une pression supérieure à 2 secondes sur le bouton de verrouillage de la carte RENAULT, les vitres et le toit ouvrant se ferment automatiquement.

Particularités

- Si la vitre du toit ouvrant rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne, patte d'un animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis recule de quelques centimètres.
- S'il y a eu fermeture du toit ouvrant par la carte RENAULT, un appui sur le bouton 2 permet de retrouver la position du toit ouvrant sélectionnée avant la fermeture.



Anomalie de fonctionnement de fermeture du toit ouvrant

Dans ce cas, appuyez sur le contacteur 2, positionné en O, jusqu'à fermeture complète du toit ouvrant.

Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



La fermeture de la vitre du toit peut occasionner des blessures graves.

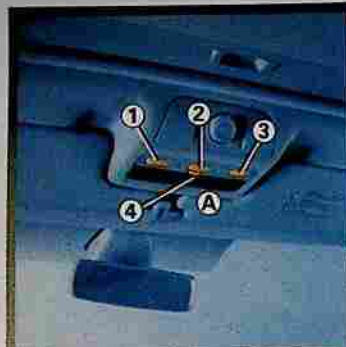


Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule Carte RENAULT à l'intérieur et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner le toit ouvrant électrique et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main,...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton 2 tout à droite (position B).

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

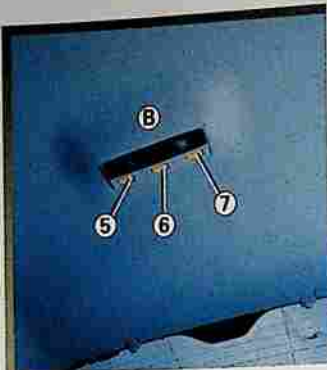


Plafonnier A ou B

Appuyez sur le contacteur 2 ou 6, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

suitant véhicule, il est possible de régler l'intensité de l'éclairage en tournant la molette 4.



Spots de lecture

En place avant, appuyez sur le contacteur 1 pour le conducteur, 3 pour le passager avant.

En place arrière, appuyez sur le contacteur 5 ou 7.

Le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclairateurs de sol. L'ouverture d'une porte relance cette temporisation. Ensuite l'éclairage s'éteint progressivement.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (suite)



Plafonniers C

Faites coulisser le contacteur 8, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.



Eclaireurs de sol 9

Ils sont situés sous la planche de bord : un côté conducteur, un côté passager.

Le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclairateurs de sol. L'ouverture d'une porte relance cette temporisation. Ensuite l'éclairage s'éteint progressivement.



Eclaireurs de portes

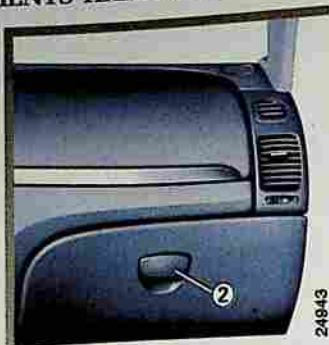
Chaque éclairateur 10 s'allume à l'ouverture de la porte.



Vide-poches de console centrale

Pour ouvrir, appuyez sur le centre du portillon 1 puis lâchez : il s'ouvre seul.

Nota : suivant véhicule, cet emplacement est prévu pour recevoir les commandes d'autoradio, de système de navigation... (reportez-vous aux notices spécifiques à ces équipements).



24843

Vide-poches côté passager

Pour ouvrir, tirez la palette 2.

A l'intérieur du portillon, des emplacements sont prévus pour recevoir une carte, des gobelets...



Ce vide-poches bénéficie, au même titre que l'habitacle, de la ventilation et de l'air conditionné.

Baissez ou levez l'obturateur 3 de manière à ouvrir ou fermer l'arrivée d'air.



Vide-poches portes 5

Vide-poches portes avant 4



Vide-poches accoudoir central avant

Accès vide-poches de console 10.

Pour ouvrir l'accoudoir 6, appuyez sur la commande 8.

A l'intérieur du vide-poches 10, vous avez accès à un range CD.



Accès rangement supérieur 9.

Accoudoir fermé appuyez sur la commande 7 et soulevez l'accoudoir.

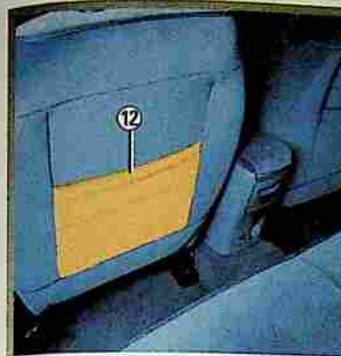


Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Prise accessoires 11

A l'intérieur, la prise accessoires 11 est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques RENAULT et dont la puissance ne doit pas dépasser 180 Watts (tension : 12V).

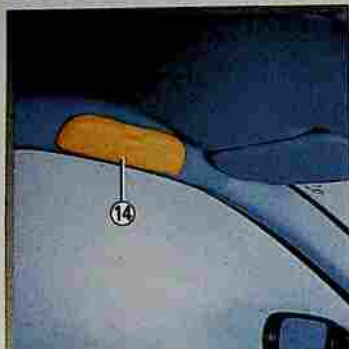


Poches de rangement 12 sièges avant



Prise accessoires 13

La prise accessoires 13 est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques RENAULT et dont la puissance ne doit pas dépasser 180 Watts (tension : 12V).



Range-lunettes 14



Poignée de maintien 15
Elle sert à se maintenir en roulage.
Ne l'utilisez pas pour monter dans
le véhicule ou en descendre.



Rangements dans l'accoudoir
arrière
Abaissez l'accoudoir 16.



Soulevez le couvercle 17 par la poi-
gnée de déverrouillage 18.



Porte-canettes 19

CENDRIERS - ALLUME-CIGARES



Cendrier sur console avant

Pour ouvrir, abaissez le couvercle 1.
Pour le vider, tirez vers le haut le cendrier A pour l'extraire.

Allume-cigares

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares 2.

Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.



Cendrier sur console arrière

Pour ouvrir, tirez la poignée 4 jusqu'au blocage.

Pour le vider, appuyez sur la languette centrale 3 pour dégager le cendrier de son logement.

BANQUETTE ARRIÈRE



L'assise et le dossier peuvent être rabattus pour permettre le transport d'objets encombrants.

Pour rabattre l'assise

Soulevez l'assise A contre les sièges avant.

Pour rabattre le dossier

Abaissez l'appui-tête arrière, reportez-vous au paragraphe « appui-tête arrière » en chapitre 1.

Appuyez sur le bouton 1 et abaissez le dossier B.

Transport d'objets

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise. Reportez-vous au paragraphe « transport d'objets dans le coffre » en chapitre 3.

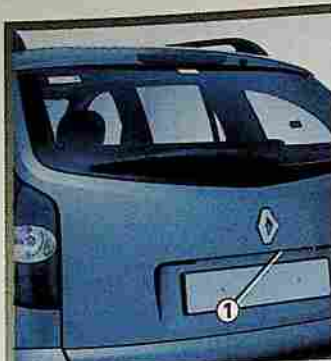


- Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.
- Dans le cas d'utilisation de housse de sièges, veillez à ce qu'elles n'empêchent pas l'encliquetage du verrou du dossier.
- Veillez à bien positionner les ceintures.
- Repositionnez les appuis-tête.

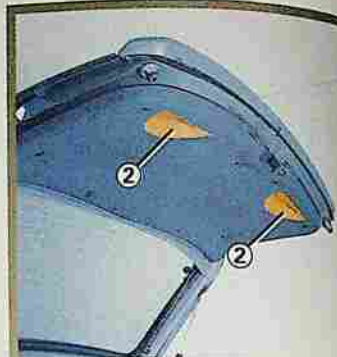
COFFRE À BAGAGES



La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.



Pour ouvrir
Pressez le poussoir 1 et soulevez la porte du coffre.



Pour fermer
Abaissez la porte du coffre en vous aidant, dans un premier temps, des poignées intérieures 2.

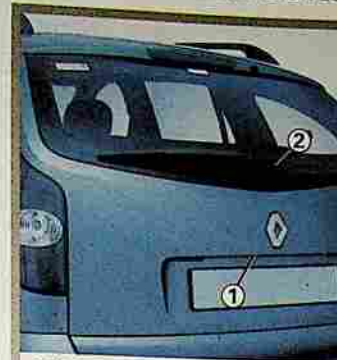
COFFRE À BAGAGES (suite) LUNETTE ARRIÈRE OUVRANTE



Ouverture manuelle de l'intérieur

En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur.

- accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière.
- insérez un crayon, ou objet similaire, dans la cavité 3 et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin.
- poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.



Véhicule avec lunette arrière ouvrante

La lunette arrière se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

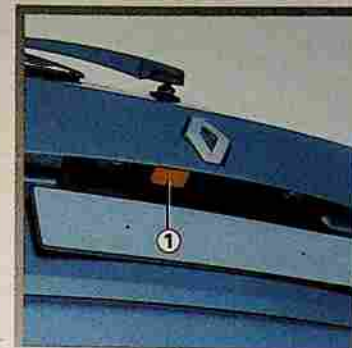
Pour ouvrir

Pressez le poussoir 1.

Levez la lunette arrière par la base de l'essuie-vitre 2.

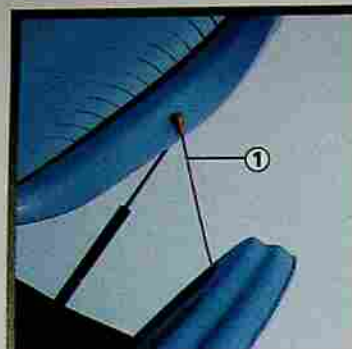
Pour fermer

Prenez la base de l'essuie-vitre 2 et rabattez la lunette arrière jusqu'au verrouillage.



Rouler lunette arrière ouverte peut incommoder les passagers à cause des remontées possibles de gaz d'échappement. Cette utilisation doit être réservée, pour de courtes distances, au transport d'objets encombrants sans avoir à ouvrir le hayon. Dans ce cas, fermez les autres vitres et le toit ouvrant et faites fonctionner la ventilation en position moyenne ou maximale, ceci dans le but d'empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle.

TABLETTE ARRIÈRE



Tablette arrière

Pour la déposer, décrochez les deux cordons de rappel 1.



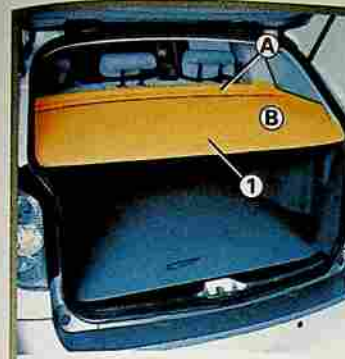
Levez légèrement la tablette et tirez-la vers vous.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse de la dépose.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

CACHE-BAGAGES



Il se compose d'une partie rigide (tablette A) et d'une partie souple B.

Pour enrouler la partie souple B

Tirez légèrement le cache-bagages, par sa poignée 1, pour le libérer de ses points d'appui.

Accompagnez le mouvement d'enroulement du cache-bagages.



Dépose du cache-bagages

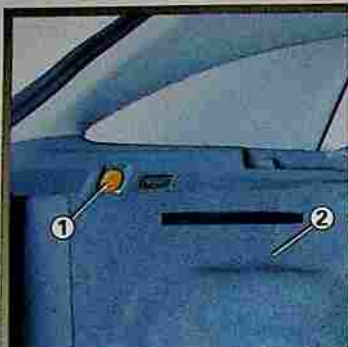
La partie souple B enroulée, levez légèrement la tablette A et tirez-la vers vous.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.



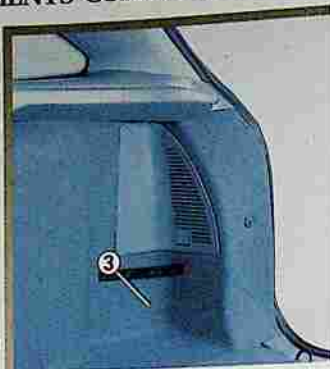
Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

RANGEMENTS / AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES



Prise accessoires

La prise accessoires 1 est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques RENAULT et dont la puissance ne doit pas dépasser 180 Watts (tension : 12V).



Rangements dans le coffre

L'emplacement 2 est prévu pour recevoir des accessoires type trousse, triangle de signalisation...

L'emplacement 3 est prévu pour recevoir par exemple un bidon.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas A).



18206

- La banquette repliée, ce qui est le cas pour les chargements plus conséquents (cas B).



18206-1

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.



Points d'arrimage 1



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

TRANSPORT D'OBJETS : FILET DE SÉPARATION

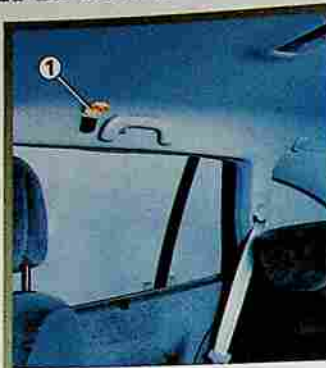


Filet de séparation A

Pour les véhicules qui en sont équipés, il est utile lors de transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passagers.

Il peut être positionné :

- derrière les sièges avant ;
- derrière la banquette arrière.



Pose du filet de séparation derrière les sièges avant

A l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- Soulevez le cache 1 pour accéder à l'anneau de fixation supérieure du filet ;
- fixez le crochet de la sangle du filet dans l'anneau ;



- faites coulisser le cache pour accéder à l'anneau de fixation inférieure du filet ;
- fixez le crochet 2 de la sangle du filet sur l'anneau ;
- réglez la sangle du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

TRANSPORT D'OBJETS : FILET DE SÉPARATION (suite)



Pose du filet de séparation derrière la banquette arrière

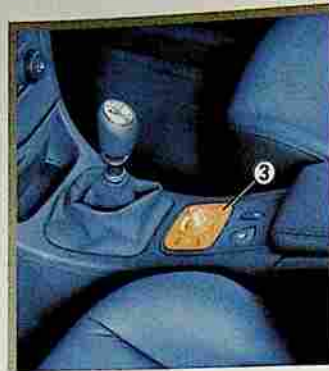
A l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- Soulevez le cache 3 pour accéder à l'anneau de fixation supérieure du filet ;
- Fixez le crochet de la sangle du filet dans l'anneau ;



- Dans le coffre, fixez le crochet de la sangle de fixation inférieure du filet sur le crochet d'arrimage 4 ;
- Réglez la sangle du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

ÉQUIPEMENT MULTIMEDIA



Système de navigation

La présence et l'emplacement des équipements ci-après dépendent de la version et des options du système de navigation du véhicule.

1 Ecran

2 Emplacement pour lecteur CD ou DVD cartographique, et autoradio

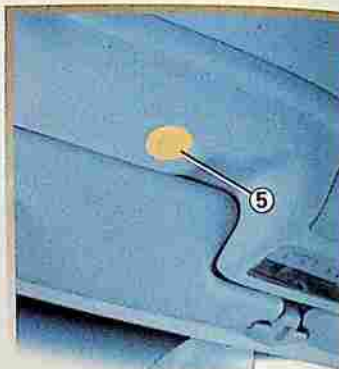
3 Commande centrale

4 Commandes sous-volant

5 Emplacement du micro

Pour le fonctionnement de cet équipement, consultez la notice correspondante.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.



COMMANDE INTÉGRÉE DE TÉLÉPHONE MAINS LIBRES

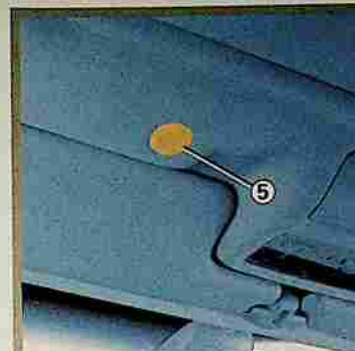


Support de téléphone 3

Soulevez l'accoudoir 1 en appuyant sur la commande crantée 2 pour accéder au support.



Commandes sous-volant 4



Emplacement du micro 5



Utilisation du téléphone

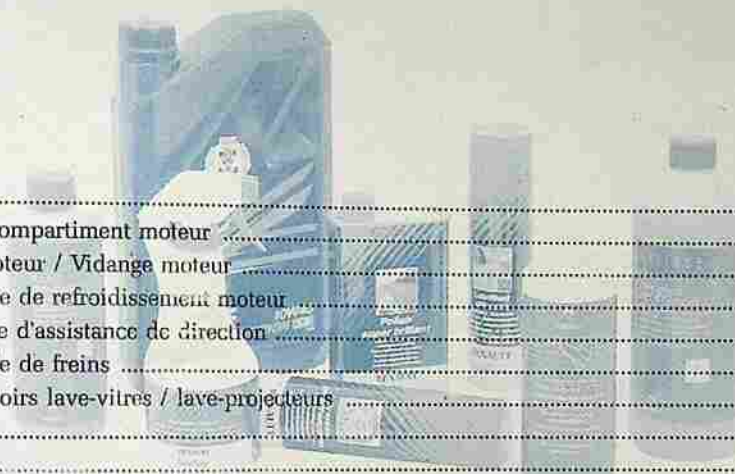
Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Chaque téléphone ayant ses propres caractéristiques techniques, il est impératif de choisir le bon support permettant son montage dans le véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Pour le fonctionnement de cet équipement, consultez la notice correspondante.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Chapitre 4 : Entretien



Capot moteur	4.02 - 4.03
Enjoliveurs de compartiment moteur	4.04
Niveau huile moteur / Vidange moteur	4.05 → 4.08
Niveaux : liquide de refroidissement moteur	4.09
pompe d'assistance de direction	4.10
liquide de freins	4.11
réservoirs lave-vitres / lave-projecteurs	4.12
Filtres	4.12
Batterie	4.13
Entretien de la carrosserie	4.14 - 4.15
Entretien des garnitures	4.16
	4.01

CAPOT MOTEUR



Pour ouvrir, tirez la manette 1.



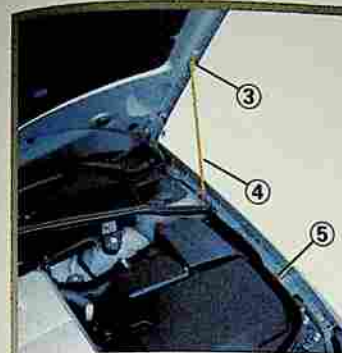
Verrouillage de sécurité capot
Pour déverrouiller, soulevez la palette 2.



Lors des interventions sous le capot moteur, le moteur-ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

CAPOT MOTEUR (suite)



Levez le capot, dégrafez la béquille 4 de sa fixation 5 et, pour votre sécurité, placez-la impérativement dans l'emplacement 3 du capot.

Fermeture du capot

Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la béquille 4 dans la fixation 5 prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Assurez-vous de son bon verrouillage.

ENJOLIVEURS DE COMPARTIMENT MOTEUR

Pour accéder à certains éléments du compartiment moteur, il peut être nécessaire de retirer auparavant un ou plusieurs enjoliveurs.

Suivant la motorisation, leur aspect et l'ordre de démontage différent.



Enjoliveur A

Tournez d'un quart de tour le bouton 1 puis dégagez l'enjoliveur A en le soulevant légèrement et en le tirant vers la droite.



Enjoliveur B

Tournez d'un quart de tour les boutons 2 et 3 puis dégagez l'enjoliveur en le faisant coulisser dans la glissière 4.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAU HUILE MOTEUR

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

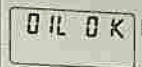
Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez votre Représentant RENAULT.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque de casse moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Reportez-vous en pages suivantes paragraphe « niveau huile moteur/appoint-remplissage ».

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.



Message 1
Niveau
supérieur
au mini



Message 2
Niveau
mini
(clignotement)

Alerte niveau d'huile minimum au tableau de bord

A la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :

- si le niveau est au-dessus du niveau minimum, l'afficheur indique « niveau d'huile correct » : message 1.

Pour plus de précision, appuyez sur le bouton de mise à zéro du totalisateur partiel ou sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord.

Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret.

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton.

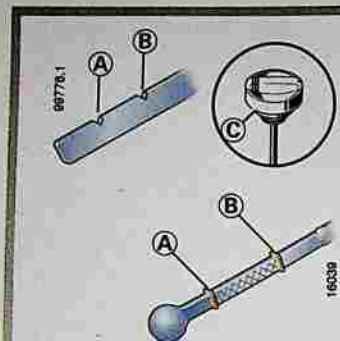
- si le niveau est au minimum : le mot « ok » n'apparaît pas sur l'afficheur, les tirets et le mot « oil » clignotent (message afficheur 2), le message « niveau d'huile à réajuster » s'affiche sur la matrice.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)



Lecture du niveau à la jauge

- sortez la jauge ;
- essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » C, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » A ni dépasser le « maxi » B.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur.

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage B : risque d'emballement du moteur voire de casse moteur.

La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

Si le niveau maxi est dépassé ne démarrez pas votre véhicule et faites appel à un Représentant RENAULT.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



1.6 16V

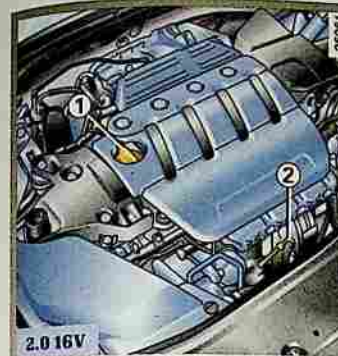
Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)

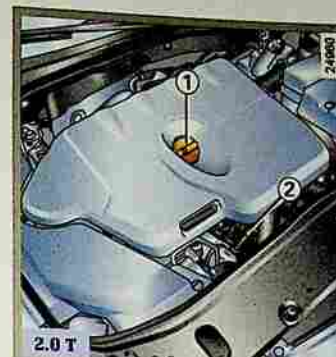


2.0 16V

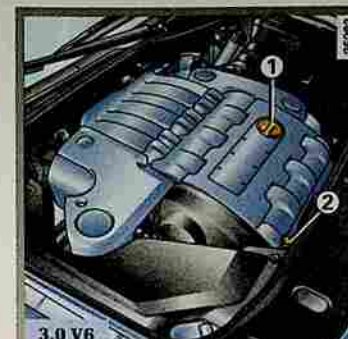
Appoint/remplissage (suite)

- Dévissez le bouchon 1 ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge 2 est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge 2 (comme expliqué précédemment).

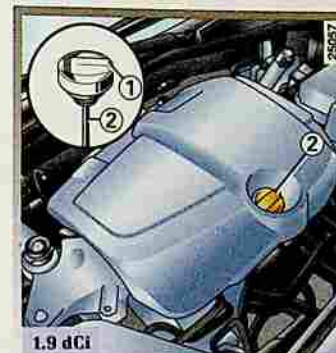
Ne dépassez pas le niveau « maxi » et n'oubliez pas de remettre le bouchon 1.



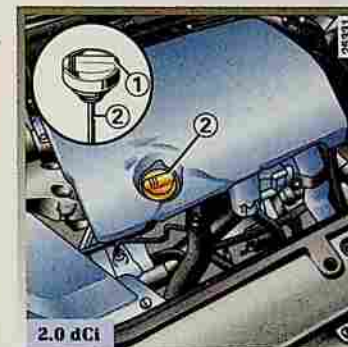
2.0 T



3.0 V6



1.9 dCi



2.0 dCi



Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Capacités moyennes de vidange
(pour information)

Moteur 1.6 16V : 4,80 litres
Moteur 2.0 16 V : 5,35 litres
Moteur 2.0 T : 5,35 litres
Moteur 3.0 V6 : 4,85 litres
Moteur 1.9 dCi : 4,60 litres
Moteur 2.0 dCi : 5,90 litres
Moteur 2.2 dCi : 6 litres

Filtre à huile compris.

Le filtre à huile doit être remplacé périodiquement : consultez le carnet d'entretien de votre véhicule.

Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.



Liquide de refroidissement

Le niveau à froid doit se situer entre les repères MINI et MAXI indiqués sur le vase d'expansion 1.

Complétez ce niveau à froid avant qu'il n'atteigne le repère MINI.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Danger de brûlures.

Périodicité du contrôle de niveau
Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

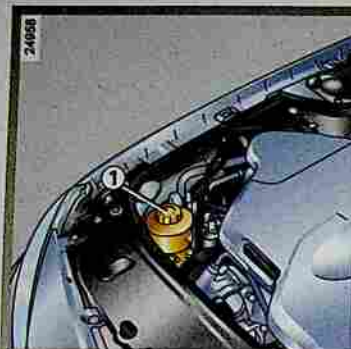
Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques RENAULT qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.



Pompe d'assistance de direction 1

Périodicité

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Niveau

Déposez les enjoliveurs de compartiment moteur. Reportez-vous au paragraphe « enjoliveurs de compartiment moteur » en chapitre 4.

Moteur froid, il faut qu'il soit visible entre les niveaux Mini et Maxi sur le réservoir 1.

Utilisez, pour les appoints ou le remplissage, les produits agréés par nos services techniques RENAULT.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MINI ».

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques RENAULT (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

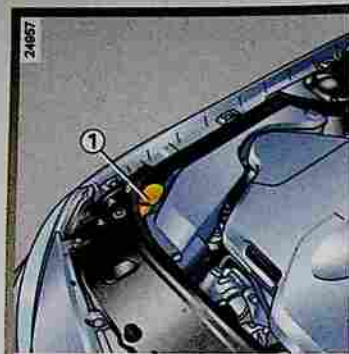
Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAUX (suite)



Réservoir lave-vitres / Lave-projecteurs

Remplissage

Par le bouchon 1.

Liquide

Eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

Pour orienter les gicleurs des lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type tournevis plat.

FILTRES

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

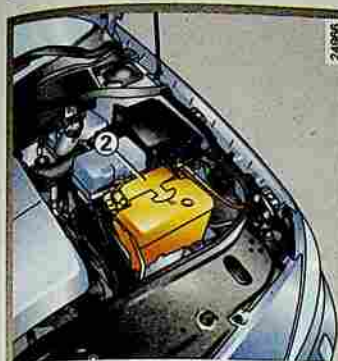
Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE



Elle ne nécessite pas d'entretien : n'ouvrez jamais le couvercle 2.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à votre Représentant RENAULT.



La batterie étant **spécifique** (présence d'un tuyau de dégazage qui permet l'évacuation de gaz corrosifs et explosifs vers l'extérieur), veillez à la remplacer par une batterie permettant le branchement de ce tuyau. Consultez votre Représentant RENAULT.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il ne demeure pas moins soumis à l'action :

• d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

• d'actions abrasives

Poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

• des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Laver la voiture en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver la voiture et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (suite)

Ce qu'il faut faire

- Laver fréquemment votre voiture, avec des shampoings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs) et en rinçant abondamment au jet surtout les passages de roues et le dessous de caisse pour éliminer :

- les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles ;

- la fiente d'oiseaux qui contient des produits chimiques qui ont une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture ;

Il est impératif de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;

- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.

- Respecter l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

- Effectuer ou faire effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion RENAULT, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au carnet d'entretien.

- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, ramenez la manette de l'essuie-vitre en position Arrêt (reportez-vous au chapitre 1, paragraphe « Essuie-vitre / Lave-vitre avant »). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre, l'antenne radio.

Déposer le fouet d'antenne radio téléphone si le véhicule en possède un.

- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans nos « RENAULT boutiques ».

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES

Ce qu'il faut faire

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :

- savon naturel,
- savon liquide pour vaisselle (0,5 % de savon pour 99,5 % d'eau).

Rincez avec un chiffon doux humide.

Particularités

- **Vitres d'instrumentation** (ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...).

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

• Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (RENAULT Boutique) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détersifs ou teinture est à proscrire.

Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisations à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de planche de bord.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Roue de secours	5.02
Bloc outils (Cric - Manivelle...)	5.03
Enjoliveur - Roue	5.04 - 5.05
Changement de roue	5.06
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.07 → 5.09
Projecteurs avant (remplacement des lampes)	5.10 → 5.14
Feux arrière (remplacement des lampes)	5.15 → 5.19
Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes)	5.18 - 5.19
Éclaireurs intérieurs (remplacement des lampes)	5.20 → 5.24
Fusibles	5.25 - 5.26
Batterie	5.27 → 5.29
Carte RENAULT : pile	5.30
Prééquipement autoradio/accessoires	5.31 - 5.32
Remorquage	5.33 → 5.35
Essuie-vitres (remplacement des balais)	5.35 - 5.36
Anomalies de fonctionnement	5.37 → 5.44

ROUE DE SECOURS



Roue de secours 3

Elle est placée dans le coffre.

Pour y accéder :

- Ouvrez la porte de coffre à bagages ;
- soulevez le tapis de sol par la poignée 2 ;
- maintenez-le ouvert en vous servant du crochet 1 ;
- déclipsez et ouvrez la pièce de maintien 4 ;



- retirez le cric ;
- dévissez la fixation centrale ;
- retirez le bloc-outils ;
- retirez la roue de secours.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Utilisation de la roue de secours

La fonction « système de surveillance de pression des pneumatiques » ne contrôle pas la roue de secours (la roue remplacée par la roue de secours disparaît de l'afficheur et/ou de la matrice).

Reportez-vous au paragraphe « système de surveillance de pression des pneumatiques » en chapitre 2.

Nota

Les vis de roue des jantes aluminium sont utilisables sur une roue de secours avec jante tôle.



Véhicule équipé d'une roue de secours de taille inférieure aux quatre autres roues.

Durant l'utilisation de la roue de secours, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser 130 km/h.

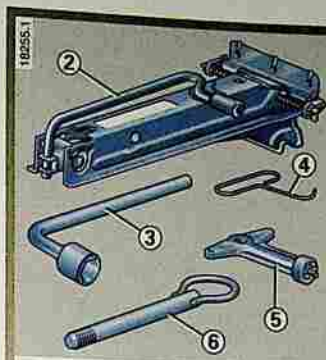
Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.

BLOC-OUTILS



Le bloc-outils A est situé dans le coffre, sur la roue de secours.

Pour accéder aux outils, déclipsez et ouvrez la pièce de maintien 1.



Cric 2

Dégagez le cric 2.

Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric avant de le remettre dans son logement.



Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder sous le véhicule.

Clé de roue 3

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue.

Clé d'enjolveur 4 ou 5

Elle permet de retirer les enjolveurs de roue.

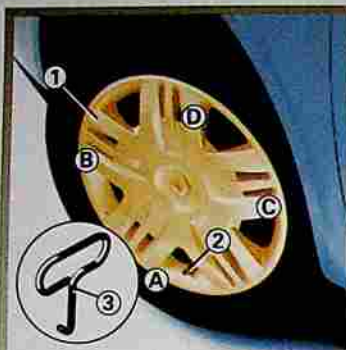
Anneau de remorquage 6

Reportez-vous au paragraphe « remorquage » en chapitre 5.

Rangements

Des emplacements sont prévus dans le bloc-outils pour recevoir une boîte d'ampoules, un écrou antivol.

ENJOLIVEUR - ROUE



Enjoliveur à l'exemple de l'enjoliveur 1

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur 3 (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'un des ajours périphériques de l'enjoliveur.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve 2. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve A puis B et C et terminez par le côté opposé à la valve D.



Enjoliveur central à l'exemple de l'enjoliveur 4

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur (située dans le bloc outils).

Pour le remettre, orientez-le de manière à faire coïncider le détrompeur de la jante avec l'encoche de l'enjoliveur.

ENJOLIVEUR - ROUE (suite)



Enjoliveur central à l'exemple de l'enjoliveur 5

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur 7 (située dans le bloc outils) en introduisant la clé 7 dans le logement 6.

Pour le remettre, orientez-le par rapport au logement 6 et revissez-le avec la clé 7.

Nous vous conseillons de relever le numéro gravé sur la clé de façon à pouvoir la remplacer en cas de perte.



Roue avec vis apparentes 8

Déposez les vis et retirez la roue.

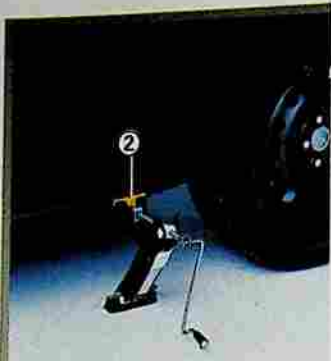
CHANGEMENT DE ROUE



Garez la voiture sur un sol plan non glissant (exemple : évitez le carrelage...) et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric), enclenchez le signal de détresse. Arrêtez le moteur.

Frein serré, engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position P pour les boîtes automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Si nécessaire, déposez l'enjoliveur. Débloquez les vis de la roue à l'aide de la manivelle 1. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.

Présentez le cric horizontalement, la tête du cric doit être positionnée à hauteur du support tôle 2 le plus proche de la roue concernée.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous la voiture).

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.

Démontez les vis.

Retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis et descendez le cric.

Roues au sol, serrez les vis fortement et faites contrôler le serrage le plus rapidement possible (couple de serrage 110 Nm).

PNEUMATIQUES

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure 1 qui sont constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre voiture que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par votre Représentant RENAULT.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, ceux-ci deviennent visibles 2 : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.

Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et entraînent également des dérèglages du train avant.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière.

Dans ce cas faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT.

PNEUMATIQUES (suite)

Pressions de gonflage

Il est important de respecter les pressions de gonflage (y compris celle de la roue de secours), elles doivent être vérifiées au moins une fois par mois et, de plus, avant chaque grand voyage (Reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques »).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risques d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation, ajuster les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques »).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Nota : une étiquette (suivant pays ou version), collée sur le chant ou l'encadrement de la porte avant conducteur, vous indique les pressions de gonflage des pneumatiques.

Permutation des roues



Chacun des capteurs implantés dans les valves est dédié à une seule et unique roue : il ne faut donc en aucun cas intervertir les roues. Risque d'information erronée pouvant entraîner des conséquences graves.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- le bruit émis par les pneumatiques ;
- la monte de chaînes.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « roue de secours » et « changement de roue » en chapitre 5.

PNEUMATIQUES (suite)

Utilisation hivernale

• Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine rend impossible le chaînage.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule**.

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez votre Représentant RENAULT.

Particularité versions équipées de roues 17"

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre des équipements spécifiques. Consultez votre Représentant RENAULT.

• Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Nota : Nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :

- Un sens de roulage,
- Un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

• Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter votre Représentant RENAULT qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

PROJECTEURS AVANT : ACCÈS



Pour accéder aux projecteurs avant, retirez auparavant les enjoliveurs de compartiment moteur A et B.

Accès au projecteur côté gauche

Enjoliveur A

Tournez d'un quart de tour le bouton 1 puis dégagez l'enjoliveur A en le soulevant légèrement et en le tirant vers la droite.



Accès au projecteur côté droit

Enjoliveur B

Tournez d'un quart de tour les boutons 2 et 3 puis dégagez l'enjoliveur en le faisant coulisser dans la glissière 4.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

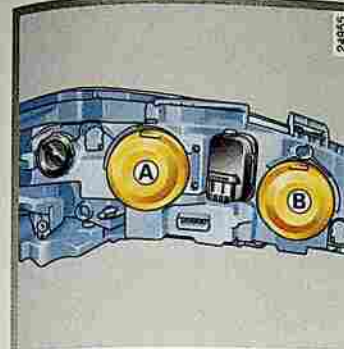
L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT AVEC LAMPES HALOGÈNES : remplacement des lampes



Feux de route / de croisement

Déposez le cache A ou B.

Déposez le connecteur de la lampe.

Dégagez le ressort 1 ou 3 et sortez la lampe.

Type de lampe : 5 → H1

2 → H7

anti U.V. (voir encadré).

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.



Feu de position avant

Déposez le porte-lampe 4.

Type de lampe : W5W.

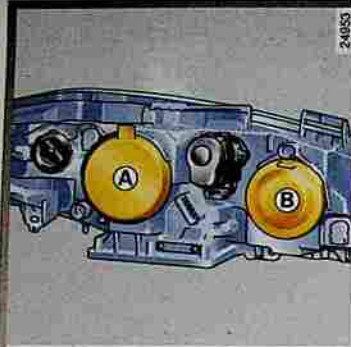


Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, il est impératif d'utiliser des lampes anti U.V. 55 W. (L'utilisation de toute autre lampe pourrait entraîner une dégradation du projecteur.)



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement. Risque de blessure.

PROJECTEURS AVANT AVEC LAMPES AU XÉNON : remplacement des lampes



Feux de croisement à lampes au Xénon A

Type de la lampe : D2S.



Du fait du danger de manipuler un dispositif sous haute tension, le remplacement de ce type de lampe doit être impérativement réalisé par un Représentant RENAULT.



Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez votre Représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Le montage de ce dispositif nécessitant une technologie spécifique, il est interdit de monter un projecteur équipé de lampes au Xénon sur une version non conçue pour recevoir ce dispositif.

Feux de route

Déposez le cache B.

Dégrafez le ressort 1 et sortez la lampe.

Déposez le connecteur 2 et sortez la lampe.

Type de lampe : H1 anti U.V. (voir encadré).

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache B.

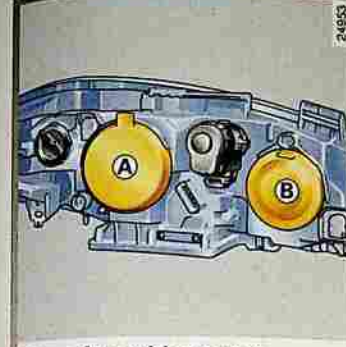


Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, il est impératif d'utiliser des lampes anti U.V. 55 W. (L'utilisation de toute autre lampe pourrait entraîner une dégradation du projecteur.)



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement. Risque de blessure.

PROJECTEURS AVANT AVEC LAMPES AU XÉNON : remplacement des lampes (suite)

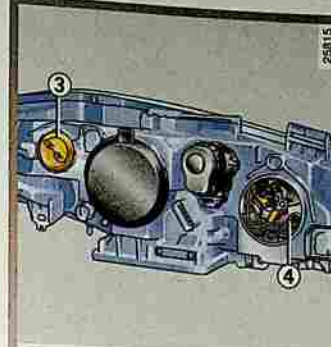


Feux de position avant

Déposez le cache B.

Déposez le porte-lampe 4 pour atteindre la lampe.

Type de la lampe : W5W.



Feux indicateurs de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe 3 et sortez la lampe.

Type de la lampe : lampe orange forme poire à ergots PY21 W.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

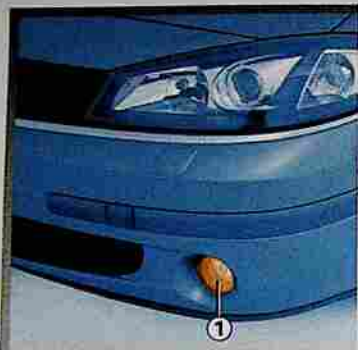
L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT : antibrouillards / additionnels



Projecteurs antibrouillard avant 1

Remplacement d'une lampe

Consultez votre Représentant RENAULT.

Type de la lampe : H11.

Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre voiture de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant RENAULT.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant RENAULT qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes version Berline



Feux de direction/feux de position et de stop

Dans le coffre, retirez la vis 1.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



De l'extérieur, dégagez le bloc feux arrière.

Déclipsez le porte-lampes 2 pour accéder aux lampes.



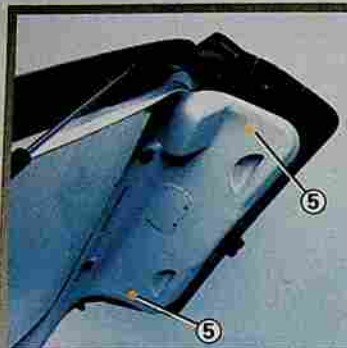
3 Feu de position et de stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments : P21/5W.

4 Feu indicateur de direction

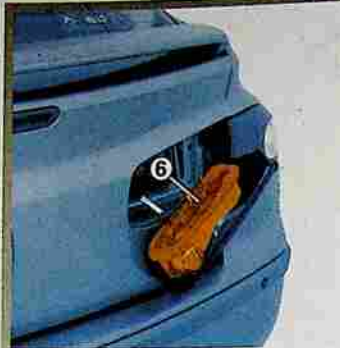
Lampe orange forme poire à ergots : PY21W.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes version Berline (suite)



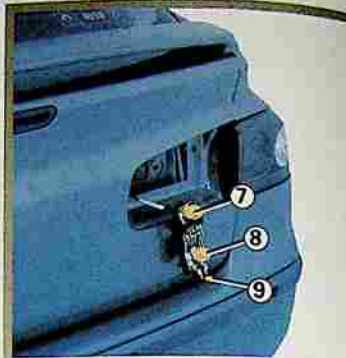
Feux de brouillard arrière / feux de recul et feux de position

Sur la porte de coffre, déclipsez le cache 5 du bloc de feux concerné pour accéder à la vis de maintien. Dévissez cette dernière.



De l'extérieur, dégagez le bloc feux arrière.

Déclipsez le porte-lampes 6 pour accéder aux lampes.



7 Feu de recul

Lampe forme poire à ergots : P21W.

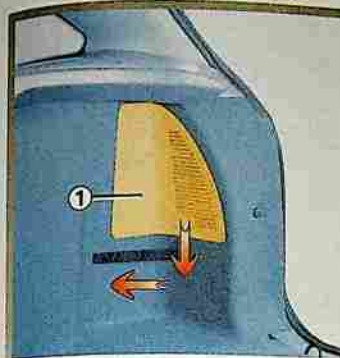
8 Feu de brouillard

Lampe forme poire à ergots : P21W.

9 Feu de position

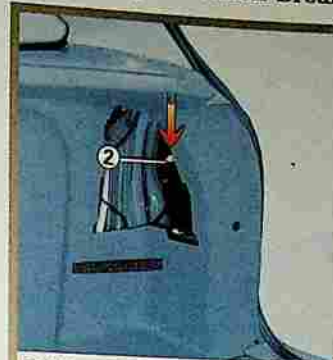
Lampe cylindrique à clipper : W5W.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes version Break

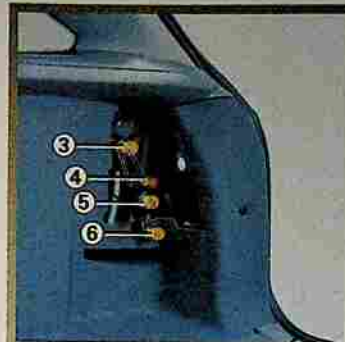


Dans le coffre, baissez le portillon 1 pour le libérer de ses fixations puis enlevez-le.

Retirez le garnissage intérieur.



Déclipsez le porte-lampes en appuyant sur la languette de maintien 2.



3 Feu de position et de stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments : P21/5W.

4 Feu indicateur de direction

Lampe orange forme poire à ergots : PY21W.

5 Feu de recul

Lampe forme poire à ergots : P21W.

6 Feu de brouillard arrière

Lampe forme poire à ergots : P21W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes version Berline



Troisième feu stop 7

Consultez votre Représentant RENAULT.

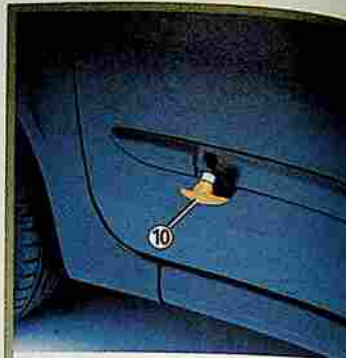


Éclaireurs plaque d'immatriculation 8

Déclipsez l'éclaireur 8 en pressant la languette 9.

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : navette C5W.



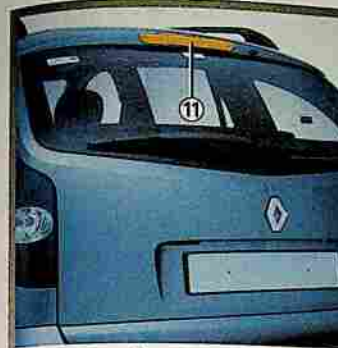
Répétiteurs latéraux 10

Déclipsez le répétiteur 10 (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

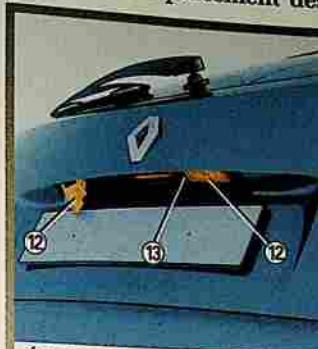
Type de lampe : WY5W.

FEUX ARRIÈRE (suite) ET LATÉRAUX : remplacement des lampes version Break



Troisième feu stop 11

Consultez votre Représentant RENAULT.



Éclaireurs plaque d'immatriculation 12

Déclipsez l'éclaireur 12 en pressant la languette 13.

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : navette C5W.



Répétiteurs latéraux 14

Déclipsez le répétiteur 14 (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

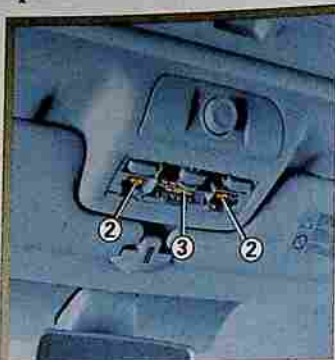
Type de lampe : WY5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes



Plafonnier A

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache 1.

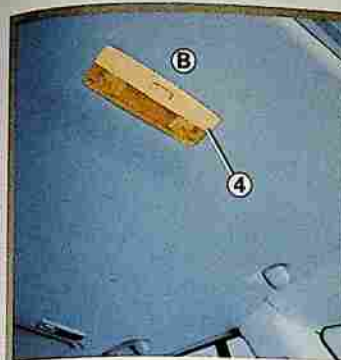


Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 2 : W5W.

Type de la lampe 3 : C7W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)



Plafonnier B

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache 4.



Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 5 : W5W.

Type de la lampe 6 : C7W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)



Plafonnier C

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache 7.



Dégagez la lampe.

Type de la lampe 8 : C7W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)



Eclaireur de boîte à gants

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur en pressant sur la languette 9.

Déconnectez l'éclaireur.

Type de la lampe : navette C5W.



Eclaireurs de sol avant

Ils sont situés derrière la planche de bord et en partie inférieure.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe 10 et sortez la lampe.

Type de la lampe : W5W.



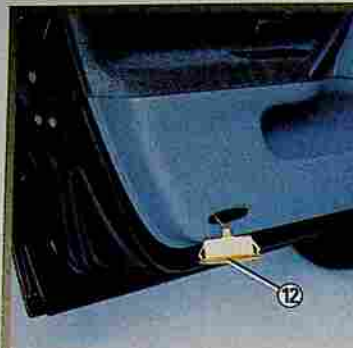
Eclaireurs de sol arrière

Ils sont situés sous les sièges avant.

Sortez le porte-lampe 11 de son logement et retirez la lampe.

Type de la lampe : W5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)



Eclaireurs de portes

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur 12.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

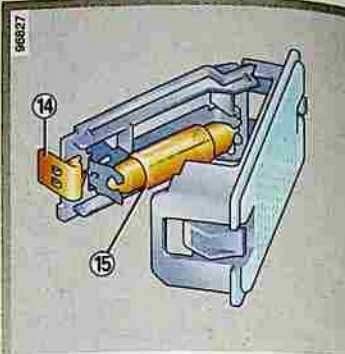
Type de la lampe : W5W.



Eclaireur de coffre

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur 13 en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

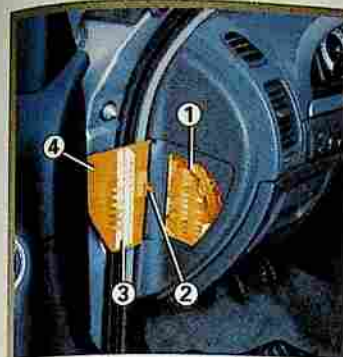
Déconnectez l'éclaireur.



Appuyez sur la languette 14 pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe 15.

Type de la lampe : navette C5W.

FUSIBLES



Compartiment à fusibles 1

En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique avant toute recherche vérifiez l'état des fusibles.

Ouvrez le couvercle 4.

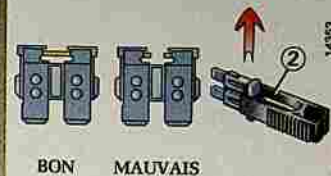
Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles 3 (détaillée en page ci-contre).

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Vérifiez le fusible concerné et remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Débrochez le fusible à l'aide de la pince 2.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Nota

Refermez le couvercle 4 avant de fermer la porte du véhicule.

Suivant la législation locale ou par précaution :
Procurez-vous chez votre Représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (suite)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Feux de route		Feux de détresse		Feu de croisement droit
	Boîtier de gestion électrique/ Système antidémarrage		Téléphone/Navigation		Feu de position gauche/ Eclairage
	Réglage en site projecteurs au Xénon		Feu de brouillard avant		Relais/Essuie-vitres AR
	Climatisation		Airbags		Condamnation des ouvrants
	Plafonnier		Antiblocage des roues (ABS)		Prises accessoires arrière habitacle
	Feux de stop		Avertisseur sonore		Allume-cigares
	Feu de croisement gauche		Lève-vitres électriques		Lunette arrière chauffante
	Feux de position droit		Feu de brouillard arrière		
			Rétroviseurs dégivrants		

BATTERIE : dépannage

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs » soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (suite)

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Déconnectez impérativement (moteur arrêté) les câbles reliés aux deux bornes de la batterie en commençant par la borne négative.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche.

Faites contrôler souvent l'état de charge de votre batterie :

- Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.

- Lorsque la température extérieure baisse (période hivernale), l'état de charge diminue. En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.

- Enfin sachez que l'état de charge diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » exemple : montre, accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en + après contact. Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors de reprogrammer les appareils à mémoire, autoradio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Danger de blessures graves.

BATTERIE : dépannage (suite)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

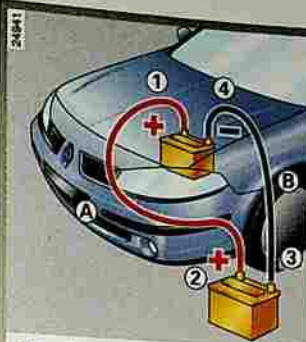
Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant RENAULT, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.



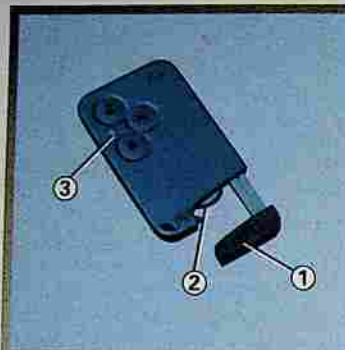
Fixez le câble positif (+) A sur la borne (+) 1 de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) 2 de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) B sur la borne (-) 3 de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) 4 de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles A et B, et que le câble A (+) n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarez le moteur comme habituellement. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles A et B dans l'ordre inverse (4-3-2-1).

CARTE RENAULT : pile



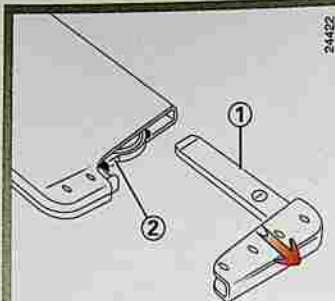
Carte RENAULT mode mains libres

Remplacement de la pile

Le message "pile carte à changer" apparaît au tableau de bord.

Tirez fortement sur la clé de secours 1.

Remplacez la pile 2 en respectant la polarité inscrite sur la clé de secours (suivant véhicule assurez-vous que le témoin 3 s'allume bien en appuyant sur un bouton de la carte RENAULT).



Carte RENAULT à radiofréquence

Remplacement de la pile

Tirez fortement sur la clé de secours 1.

Ecartez les deux ergots en maintenant le support de pile pour sortir l'ensemble support/pile 2.

Remplacez l'ensemble 2 en respectant la polarité inscrite sur la clé de secours (assurez-vous que le témoin 3 s'allume bien en appuyant sur un bouton de la carte RENAULT).



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

PRÉÉQUIPEMENT RADIO



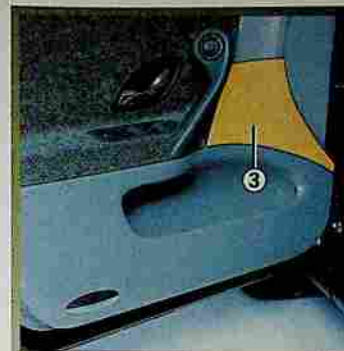
Emplacement radio

Déclipez le cache 1. Les connexions : antenne, alimentation + et -, fils haut-parleurs se trouvent derrière.



Haut-parleurs aigus (tweeters)

Déclipez à l'aide d'un outil type tournevis plat, la grille 2 pour accéder aux fils de haut-parleur.



Haut-parleurs dans les portes

Déclipez, à l'aide d'un outil type tournevis plat, la grille 3 pour accéder aux fils de haut-parleur.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles en RENAULT Boutique) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio. Pour connaître leur référence, consultez votre Représentant RENAULT.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



Utilisation de téléphones et appareils CB.

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



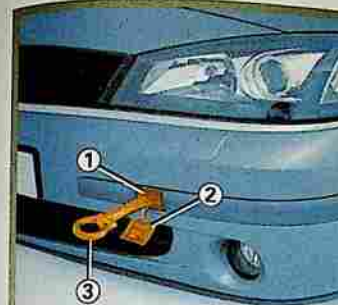
Montage ultérieur d'accessoires

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.

Accessoires électriques et électroniques

- toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;
- en cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

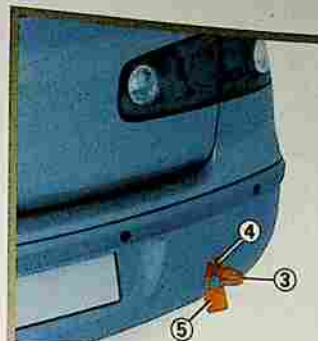
REMORQUAGE : dépannage



Insérez complètement la carte-clé dans le lecteur de carte pour déverrouiller le volant et pour pouvoir utiliser les feux de signalisation (feux de stop, feux indicateurs...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Ne retirez jamais la carte RENAULT du lecteur pendant tout le temps du remorquage.

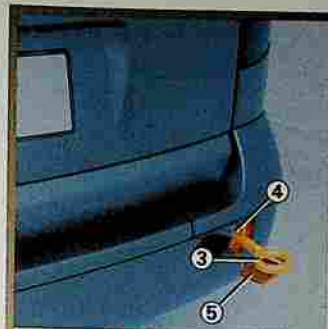
De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies dans la législation du pays et, si vous êtes le véhicule tractant, de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 1 et arrière 4 (jamais les tubes de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Accès aux points de remorquage

Déclipsez le cache 2 ou 5

Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue située dans le bloc-outils.

L'anneau de remorquage 3 est situé dans le bloc-outils (reportez-vous au paragraphe « bloc-outils » en chapitre 5).

REMORQUAGE : dépannage (suite)



- RENAULT préconise l'utilisation d'une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), il faut que le véhicule tracté soit apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Il est impératif d'éviter les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas de figure, il est conseillé de ne pas dépasser 25 km/h.

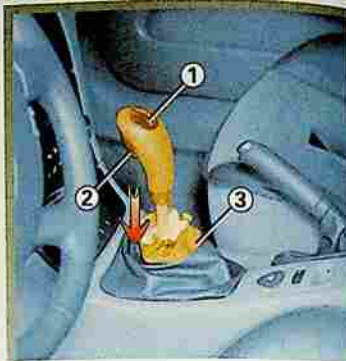


Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Remorquage d'un véhicule à boîte automatique : particularités

Moteur à l'arrêt : le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec le levier en position neutre N et sur un parcours maximum de 50 km.



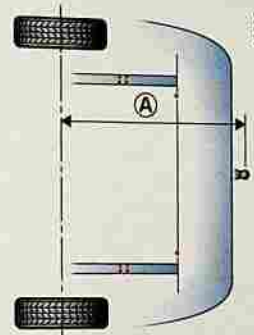
Le levier doit être en position neutre N.

Dans le cas où le levier 1 reste bloqué sur P alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, dégrafez la partie supérieure du soufflet 3.

Appuyez simultanément sur le bouton situé sous le soufflet et le bouton de déverrouillage 2 pour déplacer le levier de la position P.

REMORQUAGE (attelage)



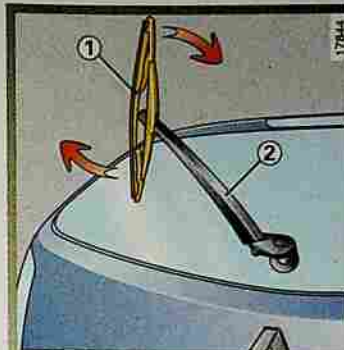
A : 1 045 mm

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « masses ».

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES

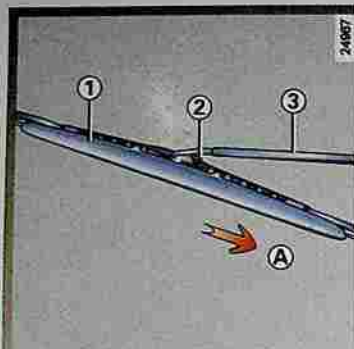


Balai d'essuiе-vitre arrière 1

- Soulevez le bras d'essuiе-vitre 2 jusqu'en butée ;
- faites pivoter le balai 1 jusqu'à le dégager de son axe.

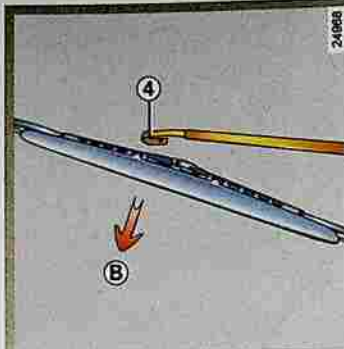
Remontage

Clipsez le balai sur son axe. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.



Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 1

- Soulevez le bras d'essuie-vitre 3 jusqu'en butée (le bras ne se lève pas complètement) ;
- faites pivoter le balai ;
- pressez la languette 2 et faites glisser le balai d'essuie-vitre vers le bas (mouvement A) jusqu'à dégager le crochet 4 du bras d'essuie-vitre ;
- décalez le balai (mouvement B).



Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Gicleurs des lave-vitres du pare-brise

Ceux-ci peuvent se régler à l'aide d'un outil type tournevis plat.



- Avant d'utiliser les essuie-vitres, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course des balais.
- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité, consultez dès que possible un Représentant RENAULT.

Utilisation de la carte RENAULT

CAUSES

QUE FAIRE

- La carte RENAULT ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.

Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.

Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphones portables...).

Pile de la carte usée.

Utilisez la clé de secours (reportez-vous au paragraphe « clé de secours » en chapitre 1).

Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé de secours (reportez-vous au paragraphe « clé de secours » en chapitre 1).

Remplacez la pile.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité, consultez dès que possible un Représentant RENAULT.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES	QUE FAIRE
Il ne se passe rien : les lampes témoins ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Câble électrique de batterie débranché ou oxydation des cosses et des bornes	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée	Branchez une autre batterie sur la batterie défailante.
	Batterie hors d'usage	Remplacez la batterie. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Les lampes témoins faiblissent, le démarreur tourne très lentement.	Cosses de batterie mal serrées Bornes de batterie oxydées	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée	Branchez une autre batterie sur la batterie défailante.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Vous actionnez le démarreur

CAUSES

QUE FAIRE

Le moteur démarre difficilement par temps humide, ou après lavage.	Mauvais allumage : humidité dans le système d'allumage.	Séchez les fils des bougies et de la bobine.
Le moteur démarre difficilement à chaud.	Mauvaise carburation (bulles de gaz dans le circuit).	Laissez refroidir le moteur.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Manque de compression.	Consultez un Représentant RENAULT.
	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
	La carte RENAULT mains libres ne fonctionne pas	Insérez la carte dans le lecteur de carte pour démarrer comme pour une carte RENAULT à télécommande. (Reportez-vous au paragraphe « démarrage/arrêt du moteur » en chapitre 2.)
Le moteur refuse de s'arrêter.	Problème électronique.	Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage.
Colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur (reportez-vous au paragraphe « démarrage moteur » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route

CAUSES

QUE FAIRE

- Fumée blanche anormale à l'échappement.

Panne mécanique : joint de culasse détérioré

Arrêtez le moteur.
Voyez un Représentant RENAULT.

- Vibrations.

Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.

Vérifiez la pression des pneumatiques si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT.

- Bouillonnement dans le vase d'expansion.

Panne mécanique : joint de culasse claqué, pompe à eau défectueuse

Arrêtez le moteur.
Voyez un Représentant RENAULT.

Motoventilateur en panne

Vérifiez le fusible correspondant, sinon consultez un Représentant RENAULT.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route

CAUSES

QUE FAIRE

- Fumée sous capot moteur.

Court-circuit

Arrêtez-vous, coupez le contact, débranchez la batterie.

Conduit du circuit de refroidissement défectueux

Consultez un Représentant RENAULT.

- Le témoin de pression d'huile s'allume

- en virage ou au freinage
- au ralenti

Le niveau est trop bas
Pression d'huile faible

- tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération

Manque de pression d'huile

Ajoutez de l'huile moteur.
Rejoignez le Représentant RENAULT le plus proche.
Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant RENAULT.

- Le moteur manque de puissance.

Filtre à air encrassé

Remplacez la cartouche.

Défaut d'alimentation en carburant.

Vérifiez le niveau carburant.

Bougies défectueuses, mauvais réglage

Consultez un Représentant RENAULT.

- Le ralenti est instable ou le moteur cale.

Manque de compression (bougies, allumage, prise d'air)

Consultez un Représentant RENAULT.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route

CAUSES

QUE FAIRE

- La direction devient dure.

Courroie cassée

Faites remplacer la courroie.

Manque d'huile dans la pompe

Ajoutez de l'huile de direction assistée (voir entretien).
Si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.

- Le moteur chauffe. Le témoin de température d'eau s'allume (ou l'aiguille de l'indicateur se situe dans la zone rouge).

Pompe à eau : courroie détendue ou cassée
Panne du motoventilateur

Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et voyez un Représentant RENAULT.

Fuites d'eau

Vérifiez l'état des raccords d'eau et le serrage des colliers.
Vérifiez le vase d'expansion : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas refaites le niveau (**après l'avoir laissé refroidir**). Prenez toutes précautions pour ne pas vous brûler. Ce dépannage n'est que provisoire, voyez votre Représentant RENAULT le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un manque d'eau important n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec de l'eau froide lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Appareillage électrique

CAUSES

QUE FAIRE

- L'essuie-vitre ne fonctionne pas.

Balais d'essuie-vitres collés

Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.

Fusibles rompus (intermittent, arrêt fixe)

Changez-le.

Panne du moteur

Voyez un Représentant RENAULT.

- Fréquence plus rapide des feux clignotants.

- ampoule grillée

Remplacez l'ampoule.

- Les feux clignotants ne fonctionnent plus.

D'un seul côté :

- ampoule grillée

Remplacez l'ampoule.

- fil d'alimentation débranché ou connecteur mal positionné

Rebranchez-le.

- mise à la masse défectueuse

Repérez le fil de masse qui est fixé sur une partie métallique, grattez l'embout du fil de masse et refixez-le soigneusement.

Des deux côtés :

- fusible rompu

Changez-le.

- centrale clignotante défectueuse

A remplacer : voyez un Représentant RENAULT.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Appareillage électrique

CAUSES

- Les projecteurs ne fonctionnent plus.

Un seul :

- ampoule grillée
- fil débranché ou connecteur mal positionné
- mise à la masse défectueuse

QUE FAIRE

Remplacez-la.

Vérifiez et rebranchez le fil ou le connecteur.

Voir ci-dessus.

Les deux :

- si le circuit est protégé par un fusible

Vérifiez et changez-le si nécessaire.

- Traces de condensation dans les feux.

Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température.

Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

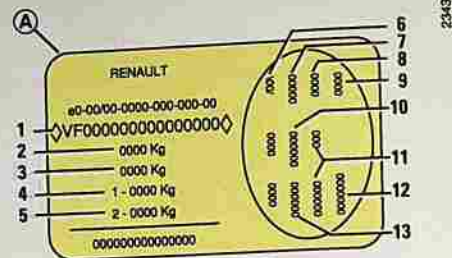


Plaques d'identification	6.02 → 6.04
Dimensions	6.05 → 6.06
Caractéristiques moteurs	6.07
Charge remorquable	6.08 → 6.25
Masses	6.08 → 6.25
Pièces de rechange	6.26

PLAQUES D'IDENTIFICATION



6.02



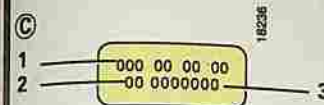
Les indications figurant sur la plaque constructeur (partie droite) sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Plaque constructeur A

- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type. Cette information est rappelée sur le marquage B.
- 2 MTMA (Masse Totale Maxi Autorisée de véhicule).
- 3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 4 MTMA essieu avant.
- 5 MTMA essieu arrière.

- 6 Caractéristiques techniques du véhicule.
- 7 Référence peinture.
- 8 Niveau d'équipement.
- 9 Type de véhicule.
- 10 Code sellerie.
- 11 Complément de définition équipement.
- 12 Numéro de fabrication.
- 13 Code habillage intérieur.

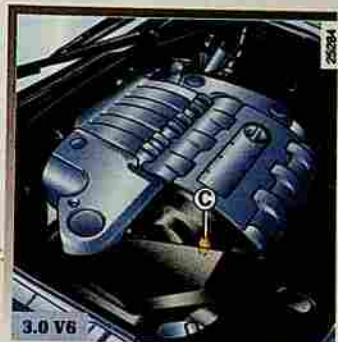
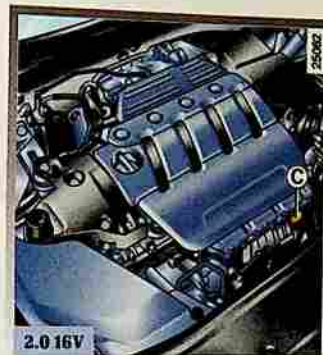
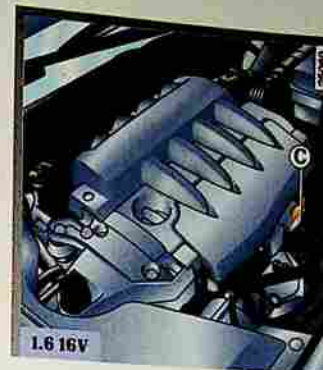
PLAQUES D'IDENTIFICATION (suite)



Les indications figurant sur la plaque constructeur et sur la plaque moteur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Marquage moteur C

- 1 Type du moteur
- 2 Indice du moteur
- 3 Numéro du moteur



6.03

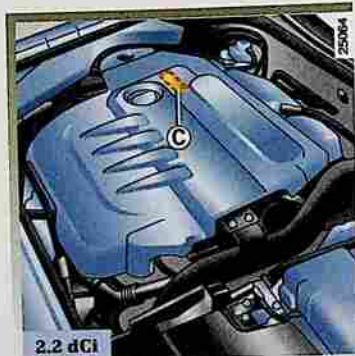
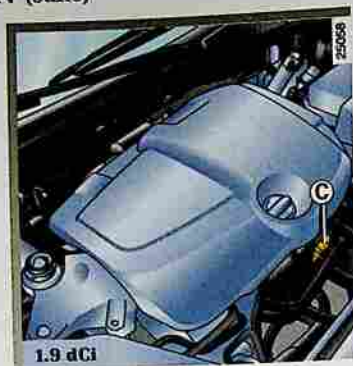
PLAQUES D'IDENTIFICATION (suite)



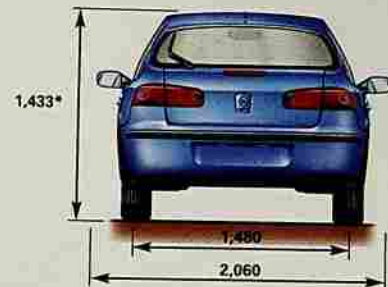
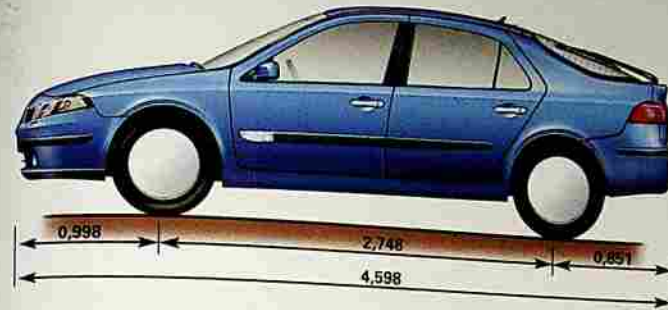
Les indications figurant sur la plaque constructeur et sur la plaque moteur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Marquage moteur C

- 1 Type du moteur
- 2 Indice du moteur
- 3 Numéro du moteur

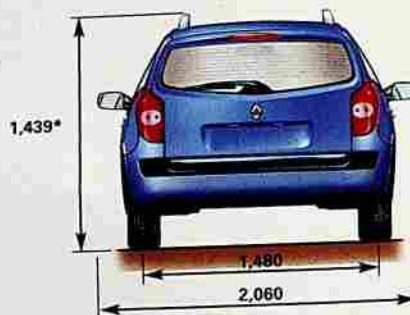


DIMENSIONS (en mètres)



* A vide

DIMENSIONS (en mètres)



* A vide

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	1.6 16V	2.0 16V	2.0 16V	2.0 16V	2.0 16V	2.0 16V	2.0 16V
Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	K4M	F4R	F4R turbo	E7X	F9Q turbo	M4R turbo	G9T turbo
Cylindrée (cm³)	1 598	1 998		2 946	1 870	1 995	2 188
Type de carburant	Carburant sans plomb impérativement, d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant. À défaut, possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb : - d'indice d'octane 91 pour une étiquette indiquant 95, 98 ; - d'indice d'octane 87 pour une étiquette indiquant 91, 95, 98.				L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.		
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant RENAULT. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.						

MASSES (en kg)

Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant RENAULT.

Pays (voir tableau ci-dessous)		1.9 16V	2.0 16V			
		BG1G BG1H	BG0W - BG0P		BG00	
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)				Automatique		Automatique
Masse à vide en ordre de marche Conducteur	Total	1 270	1 280	1 315	1 295	1 330
	Avant	780	800	830	810	840
	Arrière	490	480	485	485	490
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	1 070				
	Arrière	1 030				
Masse maxi. autorisée en charge		1 900	1 910	1 945	1 925	1 960
Masse maxi. remorque non freinée		650				
Masse maxi. remorque freinée (1)	conducteur seul	1 300				
	autres cas	1 000				
Masse totale roulante (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		2 850	2 900	2 850	2 850	2 900
Charge admise sur point d'attelage		75				
Charge admise sur galerie de toit		80 (y compris dispositifs de portage)				

MASSES (suite)**(1) Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, etc.)**

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. Dans tous les cas, la **masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg)

Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant RENAULT.

		2.0 I				3.0 V6		
Masse à vide (indiquée sur la plaque constructeur)		BG0T	BG0Z - BG1L BG1Y		BG03 - BG1M		BG1K BG0Y	BG01 BG02
				Automatique		Automatique		Automatique
Masse à vide en ordre de marche Conducteur	Total	1 320	1 340	1 335	1 355	1 430	1 445	
	Avant	840	855	850	865	945	955	
	Arrière	480	485	485	490	485	490	
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	1 090				1 150		
	Arrière	1 030				1 070		
Masse maxi. autorisée en charge		1 950	1 970	1 965	1 985	2 060	2 075	
Masse maxi. remorque non freinée		695	650					
Masse maxi. remorque freinée (1)	conducteur seul	1 300	1 350	1 300		1 550		
	autres cas	1 050				1 000	1 200	
Masse totale roulante (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		2 950				3 200		
Charge admise sur point d'attelage		75						
Charge admise sur galerie de toit		80 (y compris dispositifs de portage)						

MASSES (suite)

- (1) Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, etc.)
- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.
 - Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) : la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
 - Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg)

Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant RENAULT.

1.9 dCi		2.0 dCi	
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	BG05 - BG1A BG1V - BG10 BG1W - BG12 BG13	BG0G Automatique	BG1T BG1S
Masse à vide	1 350	1 345	1 420
en ordre de marche	865	855	930
Conducteur	485	490	490
Masse maxi. autorisée par essieu	1 070	1 070	1 190
Avant	1 030	1 070	1 070
Arrière			
Masse maxi. autorisée en charge	1 980	1 975	2 050
Masse maxi. remorque non freinée	650	745	2 060
Masse maxi. remorque freinée (1)		1 550	750
conducteur seul	1 500		
autres cas	1 150	1 250	1 200
Masse totale roulante (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)	3 100	3 150	3 200
Charge admise sur point d'attelage	75		
Charge admise sur galerie de toit	80 (y compris dispositifs de portage)		

MASSES (suite)

(1) Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg)

Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant RENAULT.

Sélecteur de masse (à choisir sur le plan du constructeur)		2200N				
		BG0F	BG11	BG09	BG0F BG11	BG1N
		Automatique				
Masse à vide en ordre de marche Conducteur	Total	1 460		1 465	1 490	1 495
	Avant	950		955	970	975
	Arrière	510		510	520	520
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	1 190				
	Arrière	1 070				
Masse maxi. autorisée en charge		2 090	2 085	2 095	2 120	2 125
Masse maxi. remorque non freinée		650				
Masse maxi. remorque freinée (1)	conducteur seul	1 500			1 550	
	autres cas	1 150			1 200	
Masse totale roulante (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		3 200			3 250	
Charge admise sur point d'attelage		75				
Charge admise sur galerie de toit		80 (y compris dispositifs de portage)				

MASSES (suite)

(1) Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, etc.)

Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. Dans tous les cas, la

masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.

Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.

Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg)

Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant RENAULT.

		1.5 16V	2.0 16V				
Indiqué sur la plaque constructeur		KG1G KG1H	KG0P	KG0W	KG0W - KG0P	KG00	
					Automatique		Automatique
Masse à vide	Total	1 305	1 310	1 315	1 350	1 330	1 365
en ordre de marche	Avant	775	790	795	825	805	835
Conducteur	Arrière	530	520	520	525	525	530
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	1 070					
	Arrière	1 070					
Masse maxi. autorisée en charge		1 935	1 940	1 945	1 980	1 960	1 995
Masse maxi. remorque non freinée		650					
Masse maxi. remorque freinée (1)	conducteur seul	1 300					
	autres cas	950	1 000				
Masse totale roulante (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		2 850	2 900	2 950	2 900	2 950	
Charge admise sur point d'attelage		75					
Charge admise sur galerie de toit		80 (y compris dispositifs de portage)					

MASSES (suite)

(1) Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg)

Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant RENAULT.

2.0 T						
Masse (en kg) (voir la plaque constructeur)	KG0Z	KG0Y KG1Y	KG0T	KG0Z KG1Y KG1L	KG03 KG1M	
				Automatique	Automatique	
Masse à vide	Total	1 355		1 375	1 370	1 390
en ordre de marche	Avant	835		850	845	860
Conducteur	Arrière	520		525	525	530
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	1 070	1 090			
	Arrière	1 070	1 070			
Masse maxi. autorisée en charge	1 985			2 005	2 000	2 020
Masse maxi. remorque non freinée	650		715	650		
Masse maxi. remorque freinée (1) conducteur seul	1 300					
autres cas	1 000			1 050	1 000	1 050
Masse totale roulante (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)	2 950			3 000	2 950	3 000
Charge admise sur point d'attelage	75					
Charge admise sur galerie de toit	80 (y compris dispositifs de portage)					

MASSES (suite)

(1) Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg)

Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant RENAULT.

Pays (indiquer le pays)		3.0 V6		
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)		KG0Y	KG1K	KG01 KG02 Automatique
Masse à vide en ordre de marche Conducteur	Total	1 465		1 480
	Avant	940		950
	Arrière	525		530
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	1 150		
	Arrière	1 090		
Masse maxi. autorisée en charge		2 095		2 110
Masse maxi. remorque non freinée		650		
Masse maxi. remorque freinée (1)	conducteur seul	1 550	1 500	1 550
	autres cas	1 200	1 150	1 200
Masse totale roulante (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		3 250	3 200	3 250
Charge admise sur point d'attelage		75		
Charge admise sur galerie de toit		80 (y compris dispositifs de portage)		

MASSES (suite)**(1) Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, etc.)**

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. Dans tous les cas, la **masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) : la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg)

Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant RENAULT.

Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)		1.9 dCi			2.0 dCi	
		KG05 - KG1A KG1V KG1W - KG1F KG10 KG12 - KG13	KG06	KG1E KG1A KG1V KG12 Automatique	KG1T	KG1S
Masse à vide en ordre de marche Conducteur	Total	1 385		1 380	1 455	1 465
	Avant	860		850	925	935
	Arrière	525		530	530	530
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	1 070			1 190	
	Arrière	1 070			1 100	
Masse maxi. autorisée en charge		2 015	2 010		2 085	2 095
Masse maxi. remorque non freinée		650				750
Masse maxi. remorque freinée (1)	conducteur seul	1 500		1 550	1 500	
	autres cas	1 200		1 250	1 150	
Masse totale roulante (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		3 150		3 200		
Charge admise sur point d'attelage		75				
Charge admise sur galerie de toit		80 (y compris dispositifs de portage)				

MASSES (suite)

(1) Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. Dans tous les cas, la **masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg)

Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant RENAULT.

Véhicule de base et sans option (sans suspensions)		2.2 dCi			
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)		KG09	KG0F KG11		KG1N
				Automatique	Automatique
Masse à vide en ordre de marche Conducteur	Total	1 500	1 495	1 525	1 530
	Avant	950	945	965	970
	Arrière	550	550	560	560
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	1 190			
	Arrière	1 110			
Masse maxi. autorisée en charge		2 130	2 125	2 155	2 160
Masse maxi. remorque non freinée		650			
Masse maxi. remorque freinée (1)	conducteur seul	1 500	1 550	1 500	
	autres cas	1 150	1 200	1 150	
Masse totale roulante (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		3 250			
Charge admise sur point d'attelage		75			
Charge admise sur galerie de toit		80 (y compris dispositifs de portage)			

MASSES (suite)

- (1) Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, etc.)
- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. Dans tous les cas, la **masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
 - Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
 - Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine RENAULT sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et testées régulièrement. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine RENAULT, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau RENAULT avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

INDEX ALPHABÉTIQUE

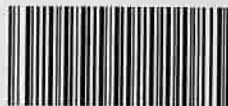
A	ABS	2.27 - 2.28
	accessoires	5.32
	aérateurs	3.02 - 3.03
	aide au parking	2.37 - 2.38
	air conditionné	3.04 → 3.19
	airbag	1.28 → 1.34
	airbag (désactivation airbag passager)	1.46 - 1.47
	alarme sonore	1.10 - 1.75
	alarme sonore de survitesse	1.53
	allume-cigares	3.36
	ampoules (remplacement)	5.10 → 5.24
	anneaux d'arrimage	3.44 - 3.45
	anneaux de remorquage	5.03 - 5.33 - 5.34
	anomalies de fonctionnement	5.37 → 5.44
	antibrouillard (projecteurs)	1.76 - 1.77
	antidémarrage	1.16 - 1.17
	antipatinage	2.25 - 2.26
	antipollution (conseils)	2.15 - 2.17
	appareils de contrôle	1.52 → 1.67
	appui-tête	1.18 - 1.19
	assistance au freinage d'urgence	2.29
	assistance de direction	2.11 - 4.10
	avertisseurs sonore et lumineux	1.72
B	balais d'essuie-vitre	5.35 - 5.36
	banquette arrière	3.37
	batterie	4.13 - 5.27 → 5.29
	bloc-outils	5.03 - 5.33
	boîte de vitesses automatique (utilisation)	2.39 → 2.42
	bouchon de réservoir à carburant	1.82 - 1.83
	bouton de démarrage/arrêt moteur	2.03 → 2.06
C	capacité du réservoir à carburant	1.82 - 1.83
	capacités huile moteur	4.08
	capot moteur	4.02 - 4.03
	caractéristiques moteurs	6.07
	caractéristiques techniques	6.02 → 6.23
	caravanage	6.08 → 6.25
	carburant (conseils d'économie)	2.15 - 2.17
C	carburant (qualité)	1.82 - 1.83
	carte RENAULT : utilisation	1.02 → 1.09
	carte RENAULT : pile	5.30
	carburant (remplissage)	1.83
	catalyseur	2.07
	ceintures de sécurité	1.24 → 1.27
	cendriers	3.36
	changement de lampes	5.10 → 5.24
	changement de roue	5.04 - 5.05
	changement de vitesses	2.10
	charges remorquables	6.08 → 6.25
	chauffage	3.04 → 3.19
	clé d'enjoleur	5.03
	clé de secours	1.05
	clignotants	1.72 - 5.11 - 5.13 - 5.15 - 5.17
	coffre à bagages	3.38 → 3.45
	commandes	1.48 → 1.51
	commande intégrée de téléphone mains libres	3.47
	condamnation des portes	1.10 → 1.15
	conditionnement d'air	3.04 → 3.19
	conduite	2.02 → 2.42
	conseils pratiques	2.15 → 2.17
	contacteur de démarrage	2.03 - 2.06
	contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.23 - 2.24
	coup d'œil rapide	0.02
	crevaillon	5.02 → 5.06
	cric	5.03
D	démarrage moteur	2.03 - 2.06
	désactivation airbag passager avant	1.46 - 1.47
	désembuage : pare-brise	3.07 - 3.15
	vitre arrière	3.07 - 3.14
	dimensions	6.05 - 6.06
	direction à assistance variable	2.11
	direction assistée	2.11
	dispositifs de retenue complémentaires ..	1.28 → 1.34
	aux ceintures avant	1.28 → 1.31
	aux ceintures arrière	1.32
	protection latérale	1.33
	dispositifs de retenue enfants	1.35 → 1.47

INDEX ALPHABÉTIQUE

E éclairage : extérieur	1.73 → 1.77	I identification du véhicule	6.02 → 6.04
intérieur	3.28 - 3.29	incidents (anomalies de fonctionnement)	5.37 → 5.44
tableau de bord	1.48 → 1.51	indicateurs : de direction	1.72
économie de carburant	2.15 → 2.17	de tableau de bord	1.52 → 1.57
enfants	1.04 - 1.11 - 1.27 - 1.31 - 1.35 → 1.47	installation radio	5.31 - 5.32
- 2.04 - 2.05 - 2.14 - 2.37 - 3.21 - 3.22 - 3.27			
enjoliveurs	5.04	J jauge d'huile moteur	4.05 → 4.07
entretien : carrosserie	4.14 - 4.15		
garnitures intérieures	4.16	L lampes	5.10 → 5.24
mécanique	4.04 → 4.13	lavage	4.14 - 4.15
environnement	2.18	lave-vitres	1.79 - 1.81 - 4.12
équipement multimédia	3.46	levage du véhicule (changement de roue)	5.06
E.S.P. : contrôle dynamique de conduite	2.23 - 2.24	lève-vitres	3.20 → 3.24
essuie-vitres	1.79 → 1.81	levier de sélection de boîte automatique	2.39 → 2.42
essuie-vitres (balais)	5.35 - 5.36	levier de vitesses	2.10
		limiteur de vitesse	2.30 → 2.32
F feux : de brouillard	1.76 - 1.77 - 5.14 - 5.16 - 5.17	liquide de freins	4.11
de croisement	1.73 - 5.11 - 5.12	liquide de refroidissement moteur	4.09
de détresse	1.72	lunette arrière (désembuage)	3.07 - 3.14
de direction	1.72 - 5.11 - 5.13 - 5.15 - 5.17 - 5.19	lunette arrière ouvrante	3.39
de plaque d'immatriculation	5.18 - 5.19		
de position	1.73 - 5.11 - 5.13 - 5.15 → 5.17	M manivelle	5.03
de recul	5.16 - 5.17	marque arrière (passage)	2.10
de route	1.74 - 5.11 - 5.12	matrice	1.58 → 1.63
de stop	5.15 - 5.17 - 5.19	masses	6.08 → 6.25
réglage	1.78	mémorisation du siège conducteur	1.23
filet de séparation	3.44 - 3.45	miroirs de courtoisie	3.25
filtre : à air, habitacle	4.12	mise en route du moteur	2.03 - 2.06
à huile	4.08	montre	1.68
à particules	2.09	moteur (caractéristiques)	6.06
frein à main	2.11		
frein de parking assisté	2.12 - 2.14	N niveau de carburant	1.53 - 1.64 → 1.67
freinage d'urgence	2.29	niveaux	4.05 → 4.12
fusibles	5.25 - 5.26		
G gonflage des pneumatiques	0.04 → 0.07	O ordinateur de bord	1.64 → 1.67
H haut-parleurs (emplacement)	5.31 - 5.32		
heure	1.68		
huile moteur	4.07 - 4.08		

INDEX ALPHABÉTIQUE

P pare-brise	3.24	R réservoir : liquide de freins	4.11
pare-soleil	3.25	liquide de refroidissement	4.09
peinture (entretien)	4.14 - 4.15	retenue enfants	1.35 → 1.47
peinture (référence)	6.02	rétroviseurs	1.70 - 1.71
pièces de rechange	6.26	rodage	2.02
plafonniers	3.28 - 3.29 - 5.20 → 5.24	roue de secours	5.02
planche de bord	1.48 → 1.51	roues (sécurité)	5.06 → 5.09
plaques d'identification	6.02 - 6.04		
pneumatiques	0.04 - 0.07	S sécurité enfants : 1.04 - 1.11 - 1.27 - 1.31 - 1.35 → 1.47	
- 2.19 → 2.22 - 5.06 → 5.09		- 2.04 - 2.05 - 2.14 - 2.37 - 3.21 - 3.22 - 3.27	
poignée de maintien	3.34	sièges arrière (fonctionnalité)	3.37
pompe d'assistance de direction	4.10	sièges avant (réglages)	1.18 → 1.23
portes / porte de coffre	1.10 → 1.15 - 3.38 - 3.39	sièges chauffants	1.21 - 1.22
poste de conduite	1.48 → 1.51	signal danger	1.72
prééquipement radio	5.31 - 5.32	signalisation éclairage	1.72 → 1.77
pression		spots d'éclairage	3.28 - 3.29
des pneumatiques	0.04 → 0.07 - 2.19 → 2.22 - 5.07	stores pare-soleil	3.25
prétensionneurs de ceintures		système antiblocage des roues	2.27 - 2.28
de sécurité avant	1.28 - 1.29	système antidémarrage	1.16 - 1.17
prises accessoires	3.32 - 3.33 - 3.42	système antipatinage	2.25 - 2.26
projecteurs (réglage)	1.78	système de retenue enfants	1.35 → 1.47
projecteurs additionnels	5.14	système de surveillance de pression	
projecteurs avant	5.10 → 5.14	des pneumatiques	2.19 → 2.22
		T tableau de bord	1.52 → 1.57
R radio (pré-équipement)	5.31 - 5.32	tablette arrière	3.40
rangements	3.30 → 3.35 - 3.41	témoins de contrôle	1.52 → 1.67
réglage de la position de conduite	1.24	température extérieure	1.68
réglage des projecteurs	1.78	toit ouvrant	3.26 - 3.27
réglage des sièges avant avec :		transport d'objets : dans le coffre	3.43
commandes électriques	1.22 - 1.23	filet de séparation	3.44 - 3.45
commandes manuelles	1.20 - 1.21		
régulateur de vitesse	2.33 → 2.36	V ventilation	3.02 - 3.03 - 3.06 - 3.17
régulateur - limiteur de vitesse	2.30 → 2.36	verrouillage des portes	1.02 → 1.15
régulation de la température	3.11 → 3.18	vidange moteur	4.08
remorquage (attelage)	5.35	vide-poches	3.30 → 3.32
remorquage (dépannage)	5.33 - 5.34	volant de direction (réglage)	1.69
répétiteurs latéraux	5.19		
réservoir : à carburant (capacité)	1.82	W warning	1.72
lave-vitres	4.12		



8200608222



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES